



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C., 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

Ottawa, Canada
K1A 0N4

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

Analyse de l'idéologie du Parti Acadien:
De sa fondation à 1977

Par

Roger Ouellette

Thèse présentée à l'École des Études Supérieures
de l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention du diplôme de
M.A. en Science Politique

Université d'Ottawa

Ottawa 1978

AVANT-PROPOS

Nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux personnes et aux organismes suivants dont la collaboration nous a été d'une grande utilité lors de la rédaction de ce travail.

Nous désirons tout d'abord adresser nos remerciements à Monsieur Denis Monière qui a bien voulu diriger notre thèse. Ses judicieux conseils nous ont permis de surmonter les nombreux obstacles qui ne manquent pas de se présenter à l'occasion d'une telle recherche. Toutefois les lacunes et les erreurs de jugement que pourrait contenir cet ouvrage relèvent de notre entière responsabilité.

Notre gratitude s'adresse aussi au Parti Acadien et plus particulièrement à son Président Monsieur Jean-Pierre Lanteigne qui nous a grandement facilité la tâche en nous permettant de consulter les Archives du Parti et en rendant disponible la liste des membres.

Enfin nous remercions l'Université d'Ottawa pour l'aide pécuniaire apportée lors de l'impression et l'expédition de nos questionnaires aux membres du Parti Acadien.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Avant-Propos.....	ii
Liste des tableaux.....	vi
Introduction.....	1
1. Méthodes d'analyse des partis politiques.....	2
1.1: L'approche "du développement poli- tique".....	2
1.2: L'approche "structurelle".....	3
1.3: L'approche "par l'idéologie".....	5
1.4 : L'approche "fonctionnelle".....	8
1.5 : L'approche "marxiste".....	10
1.6 : L'approche "systémique".....	11
2. Problématique.....	14
3. Distinction entre communauté et société.....	22
4. Hypothèses.....	26
5. Méthodologie.....	28
Chapitre I: Situation socio-économique et politique de la communauté acadienne du Nouveau- Brunswick.	
1. Historique.....	32
2. La vie politique.....	37
2.1: Participation au processus électoral.....	37
2.1.1: Représentation électorale.....	39
2.1.2: Système de vote.....	43

	<u>Page</u>
2.2: Participation à la fonction publique provinciale.....	50
2.2.1: Fonction publique proprement dite.....	50
2.2.2: Agences gouvernementales.....	60
3. La vie socio-économique.....	63
3.1: Situation socio-économique.....	63
3.1.1: Familles plus grandes et revenus plus bas.....	66
3.1.2: Chômage élevé et taux d'activité faible.....	70
3.2: Participation acadienne à l'entreprise privée.....	75
3.2.1: Personnel acadien.....	75
3.2.2: Possession de capitaux.....	78
4. L'éducation.....	84
4.1: Secteur public.....	84
4.2: Secteur privé.....	95
<u>Chapitre II: Genèse du Parti Acadien.</u>	
1. Origine et fondements idéologiques du PA.....	99
2. Parti ou mouvement acadien?.....	115
3. Structure du PA.....	122
<u>Chapitre III: Orientations socio-économique et politique.</u>	
1. Le populisme du PA.....	127

	<u>Page</u>
2. Le réformisme du PA.....	132
2.1: L'organisation des travailleurs.....	132
2.2: Le renouveau coopératif.....	135
3. Le socialisme du PA.....	140
4. Le programme du PA.....	144
4.1: Santé.....	146
4.2: Sécurité sociale.....	148
4.3: Agriculture.....	150
4.4: Pêche.....	152
4.5: Forêt.....	153
4.6: Education.....	154
5. Sommaire.....	156
 <u>Chapitre IV: Orientation nationaliste.</u>	
1. L'idéologie de l'élite traditionnelle.....	161
2. L'idéologie de la jeunesse acadienne.....	166
3. L'idéologie du PA.....	171
 <u>Chapitre V: Profil des membres du Parti Acadien.</u>	
1. Caractéristiques socio-économiques.....	182
2. Attitudes à l'égard du Parti.....	188
3. Quelques tendances politiques.....	192
Conclusion.....	198
Annexe 1.....	208
Bibliographie.....	219

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
<u>Tableau I:</u> Nombre de députés par comté au Nouveau-Brunswick en rapport avec leur population (recensement de la population de 1961).....	41
<u>Tableau II:</u> Nombre de députés par comté au Nouveau-Brunswick en rapport avec leur population (recensement de la population de 1971).....	42
<u>Tableau III:</u> Fonction publique du Nouveau-Brunswick par l'origine ethnique, 1966.....	51
<u>Tableau IV:</u> Distribution des niveaux de salaire par l'origine ethnique.....	52
<u>Tableau V:</u> Relation entre l'origine ethnique et l'occupation.....	53
<u>Tableau VI:</u> Fonction publique du Nouveau-Brunswick par l'origine ethnique, 1971.....	55
<u>Tableau VII:</u> Présence francophone aux échelons supérieurs de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, 1977.....	56
<u>Tableau VIII:</u> Langue interne de travail utilisée dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick.....	58

Tableau IX:

Origine ethnique des employés de certaines agences
gouvernementales du Nouveau-Brunswick..... 61

Tableau X:

Potentiel linguistique des employés de certaines agences
gouvernementales du Nouveau-Brunswick..... 61

Tableau XI:

Statuts sociaux et appartenance ethnique au Nouveau-
Brunswick, 1968..... 65

Tableau XII:

Familles selon le nombre d'enfants de 24 ans et moins à
la maison, recensement 1971..... 66

Tableau XIII:

Familles selon la tranche de revenu de la famille en
1970, recensement 1971..... 67

Tableau XIV:

Actifs salariés de 15 ans et plus ayant travaillé à
temps plein (40-52 semaines) en 1970, recensement 1971... 71

Tableau XV:

Taux d'activité moyen de la population de 15 à 64 ans,
recensement 1971..... 72

Tableau XVI:

La migration nette au Nouveau-Brunswick suivant l'ori-
gine ethnique par période décennale..... 73

Tableau XVII:

Catégories professionnelles selon l'appartenance lin-
guistique, Nouveau-Brunswick, 1968..... 75

Tableau XVIII:

Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à temps plein (au Canada et) au Nouveau-Brunswick selon le niveau de scolarité et l'origine ethnique..... 92

Tableau XIX:

Population de 5 ans et plus fréquentant l'école à temps plein (au Canada et) au Nouveau-Brunswick selon le niveau de scolarité et l'origine ethnique..... 92

Tableau XX:

Cours de métiers et de technologie actuellement offerts en français et en anglais dans les régions suivantes du Nouveau-Brunswick, 1977..... 94

Tableau XXI:

Population active du Nouveau-Brunswick selon le secteur économique par le groupe ethnique (Francophone et Anglophone), recensement 1941, 1951, 1961, 1971..... 106

Tableau XXII:

Pourcentage des dépenses totales des municipalités et des comtés du Nouveau-Brunswick consacré aux secteurs santé/bien-être et éducation..... 110

Tableau XXIII:

Pourcentage des dépenses totales de la province du Nouveau-Brunswick consacré aux secteurs santé/bien-être et éducation..... 112

Tableau XXIV:

Accroissement des effectifs de la fonction publique du Nouveau-Brunswick durant la période 1941-1971..... 113

Tableau XXV:

Niveau de scolarité des membres du Parti Acadien..... 184

	<u>Page</u>
<u>Tableau XXVI:</u>	
Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien.....	184
<u>Tableau XXVII:</u>	
Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien par leurs classes sociales subjectives.....	186
<u>Tableau XXVIII:</u>	
Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien par leur prévision quant à l'avènement de l'autonomie d'un territoire acadien.....	192
<u>Tableau XXIX:</u>	
Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien par le type de société dans lequel ils voient l'avenir des Acadiens.....	195

INTRODUCTION

1. Méthodes d'analyse des partis politiques

Il existe plusieurs méthodes d'analyse ou approches pour l'étude des partis politiques. Jean Charlot en suggère six principales: les approches "du développement politique", "structurelle", "par l'idéologie", "fonctionnelle", "marxiste" et "systémique".⁽¹⁾

1.1: L'approche "du développement politique"

Cette approche a pour objet d'analyse l'origine des partis politiques. Elle pose certaines questions spécifiques et tente d'y apporter des réponses ou du moins des éléments de solution. Quelle est l'origine du concept de parti politique? Quelle signification avait ce concept au départ? Quelles ont été les variations du contenu de ce concept depuis son origine? Que comprend ce concept à présent? Quelles caractéristiques de base ce concept regroupe-t-il?

Il s'agit donc de s'interroger sur le concept de parti politique lui-même et de voir ce qu'on entend par celui-ci. Cette démarche accomplie, une définition rassemblant les éléments essentiels que doit inclure un parti politique devient alors possible.

(1) Jean Charlot, Les partis politiques. Paris, A. Colin, coll. "Dossiers U₂", 1971.

1.2: L'approche "structurelle"

— Il s'agit dans cette approche d'analyser les structures internes des partis politiques et leurs différents niveaux d'appartenance. Ces niveaux sont les "dirigeants", les "permanents", les "militants", les "adhérents", les "sympathisants" et les "électeurs". On cherche à voir quelles sont les interactions entre ces différents niveaux hiérarchiques et de quelle manière s'effectue la distribution du pouvoir.

Selon Charlot, l'approche "structurelle" est la plus ancienne des approches, car "les partis modernes ont été, à leur naissance, essentiellement perçus comme des systèmes d'encadrement des élus et des électeurs, comme des organisations". (2)

Deux modèles fondamentaux et opposés ressortent de l'approche "structurelle". Il s'agit du modèle "bureaucratique oligarchique" de Robert Michels⁽³⁾ et du modèle "stratarchique" de Samuel Eldersveld.⁽⁴⁾ Charlot résume comme suit la thèse de Michels.

(2) Ibid., p. 37.

(3) Robert Michels, Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties. Paris, Flammarion, 1971.

(4) Samuel Eldersveld, Political Parties: a Behavioral Analysis. Chicago, Rand McNally, 1964.

... le parti politique, comme toute grande organisation, secrète naturellement et infailliblement une oligarchie bureaucratique caractérisée par l'existence, au sommet de l'organisation d'un cercle intérieur - fermé - de dirigeants professionnels, pratiquement inamovibles. Ils contrôlent toute promotion dans le parti, prennent leurs intérêts de dirigeants pour l'intérêt général de ceux qu'ils dirigent et confondent la perpétuation de l'organisation avec ses fins, ses raisons d'être. Ce pouvoir exorbitant se fonde sur un monopole de l'information (connaissance de l'état de l'organisation, organes d'information, envoyés spéciaux du centre vers les responsables locaux) mais aussi sur l'expérience et l'habileté politique de professionnels face à des amateurs, sur la volonté des dirigés eux-mêmes d'être fermement conduits, sur la vénération des masses pour les leaders.(5)

La thèse d'Eldersveld s'oppose à celle de Michels, comme le souligne Charlot.

... le parti politique, au contraire, est un ensemble ouvert, perméable à la base comme au sommet, mal défini et faiblement structuré - ce qui lui laisse toutes ses facultés d'adaptation au milieu ambiant et aux situations. Le pouvoir n'est pas concentré dans un cercle intérieur, à la tête, mais partagé entre les divers groupes à tous les niveaux, entre les sous-ensembles qui constituent le parti - ainsi défini

(5) Charlot, op. cit., p. 38.

comme une "stratarchie", "une grouparchie" et non comme une oligarchie. Dans le parti et à tous les niveaux on a, en quelque sorte, autant de pouvoirs que l'on veut, que l'on en prend. (6)

Entre ces deux thèses qui sont aux antipodes l'une de l'autre, il existe aussi des thèses mitoyennes dont celle de Maurice Duverger qui soutient qu'il existe plusieurs types de formations politiques. (7) Par exemple, les "partis de cadres" seront faiblement disciplinés et centralisés, tandis que les "partis de masses" de type communiste et fasciste seront fortement disciplinés et centralisés.

1.3: L'approche "par l'idéologie"

Selon la définition que l'on donnera au concept d'idéologie, l'approche "par l'idéologie" prendra des formes qui pourront varier d'un chercheur à l'autre. C'est pourquoi il est nécessaire dès le départ de voir la définition que Charlot donne de l'idéologie.

(6) Ibid., p. 38.

(7) Maurice Duverger, Les partis politiques, Paris, A. Colin, coll. "Sciences politiques", 4e éd., 1961.

On peut définir l'idéologie de façon restrictive comme un système de pensée cohérent, une conception totale du monde qui est pour le groupe ou l'individu qui y adhère un guide dans toutes les actions de la vie, une réponse à toutes les questions - des questions métaphysiques aux questions politiques, etc.

Mais l'idéologie peut être, aussi, de façon plus vague, un ensemble fragmentaire, limité, parfois inconsistant de valeurs auxquelles un groupe, un individu croient et se réfèrent. (8)

Charlot propose essentiellement une approche descriptive de l'idéologie. De plus, l'idéologie apparaît chez lui comme étant un dogme, voire une religion à laquelle les membres des partis politiques adhèrent et doivent se soumettre. Dans cette perspective, l'étude de l'idéologie se fera uniquement à l'intérieur des structures internes des partis politiques. On cherchera à connaître l'idéologie des dirigeants, des intellectuels, des militants et des électeurs des partis. (9) Il y aura des partis moins idéologiques et dogmatiques que d'autres. "... il est des partis sans doctrine et des partis qui oublient leur doctrine dans l'action. La dimension idéologique n'a pas la même importance pour tous les partis". (10) Donc "l'intensité

(8) Charlot, op. cit., p. 42.

(9) Ibid., p. 61.

(10) Ibid., p. 42.

idéologique" variera selon les formations politiques. Dans cette optique, les partis de gauche (socialistes, communistes, etc.) seront intensément idéologiques tandis que ce ne sera pas le cas chez les partis de droite (libéraux, conservateurs, etc.). Poser le problème sous cet angle, c'est implicitement escamoter - pour ne pas dire masquer - "l'idéologie bourgeoise" que véhiculent les formations politiques de droite. D'ailleurs, ces partis ne sont-ils pas au même titre que l'école, l'Eglise, la bureaucratie, etc., des appareils idéologiques d'Etat?

Charlot souligne aussi avec intérêt l'utilisation de la linguistique structurale dans l'étude de l'idéologie des partis politiques. Il croit que cette méthode offre de belles possibilités, mais que malheureusement rien de tellement concret n'en est ressorti jusqu'ici. Il s'agit par cette méthode d'analyse de découvrir les idéologies que renferme le langage. La faiblesse de cette méthode est qu'elle n'étend pas son champ d'investigation à l'environnement socio-économique et politique des idéologies. Tout se déroule comme si les idéologies étaient le résultat de la spéculation intellectuelle et se transposaient par la suite dans le langage. Il suffit de décoder les idéologies contenues dans celui-ci et le tour est joué!

A notre avis c'est ailleurs qu'il faut chercher le fondement des idéologies. C'est au niveau de l'environnement socio-économique et politique qu'il faut orienter les recherches. Pour ce faire, l'approche "par l'idéologie" doit dépasser le

cadre restreint dans lequel tente de la confiner Charlot. Elle doit utiliser le cadre analytique du matérialisme historique tel que défini par Marx. Ce faisant, on ne pourra plus strictement parler d'approche "par l'idéologie".

1.4: L'approche "fonctionnelle"

Il s'agit ici d'une autre expression qu'utilise Charlot pour désigner l'approche fonctionnaliste. Cette approche, en ce qui concerne les partis politiques, a comme champ d'analyse l'étude de leurs fonctions internes et leurs répercussions sur le système politique dans son ensemble, sur le parti lui-même ou sur le "sous-ensemble" du système partisan.

Les fonctions internes des partis politiques considérées comme étant les plus importantes sont les activités "électorale", "de contrôle et de pression" sur les gouvernants et de "mobilisation" des individus.⁽¹¹⁾ Charlot estime que ces trois fonctions résument assez bien les activités fondamentales des partis politiques américains, mais ne reflètent pas totalement la réalité de certains partis européens "très structurés et fortement idéologiques". Il soutient que les fonctions de "formation", "d'organisation du parti" de même que les activités

(11) Frank Sorauf, Political Parties in the American System. Boston, Little Brown and Co., 1964.

socialistes tiennent une place prédominante dans ces partis. (12)

Maintenant qu'en est-il des répercussions des activités des partis sur leur environnement ? C'est ce second aspect que nous présente Charlot en utilisant la démarche analytique de Robert K. Merton. Il s'agit par cette démarche d'illustrer les "conséquences objectives" des activités des partis politiques, tant sur eux-mêmes et leurs partisans que sur le système politique dans son ensemble. Ces activités pourront être "fonctionnelles", "dysfonctionnelles" ou "afonctionnelles" pour tel ou tel système donné. Par exemple, ce qui sera "fonctionnel" pour un parti politique pourra être "dysfonctionnel" pour l'ensemble du système politique. On tentera de savoir également si les "conséquences objectives" sont "manifestes (voulues) ou latentes (inattendues)". Enfin la spécificité ou le monopole de certaines fonctions par un ou des partis particuliers dans un contexte donné seront aussi analysés. (13)

Le point faible de l'approche "fonctionnelle" est qu'elle ne cherche pas à découvrir ce qui sous-tend les fonctions des partis politiques. Autrement dit, qu'est-ce qui incite les partis à agir de telle manière plutôt que d'une autre ? Bref, les idéologies qui sont le leitmotiv des partis politiques sont ignorées par cette approche.

(12) Charlot, op. cit., p. 45.

(13) Ibid., pp. 45-46.

1.5: L'approche "marxiste"

Selon Charlot, l'approche "marxiste" ne s'est pas jusqu'à présent révélée tellement efficace pour l'étude des partis politiques. Cette faillite du marxisme trouve son explication dans sa théorie du matérialisme historique.

L'important, pour les marxistes, c'est l'infrastructure sociale déterminée par les rapports de production et les situations qui en découlent. Le pouvoir politique n'est que le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre et la variété des partis politiques ne saurait cacher l'antagonisme fondamental entre la classe ouvrière, qui ne dispose que de sa force de travail, et la classe capitaliste, qui a le monopole de l'argent et des moyens de production.(14)

Et Charlot de conclure: "Partant de ces prémisses les sociologues marxistes pouvaient difficilement élaborer une théorie très fine des partis..."(15)

A l'encontre de Charlot, nous croyons que la théorie marxiste du matérialisme historique fournit un cadre analytique très utile pour l'étude des partis politiques, et plus particulièrement pour l'analyse de leurs idéologies. Après tout, les idéologies ne sont-elles pas un des facteurs qui expliquent l'existence et le fonctionnement des partis? Nous ne croyons

(14) Ibid., p. 116.

(15) Ibid., p. 116.

pas qu'il soit possible d'épuiser le sujet, comme le fait Charlot, en soulignant simplement que l'antagonisme réside au niveau de la lutte entre les classes prolétarienne et bourgeoise, et que les partis politiques ne sauraient camoufler ce rapport antagonique.

Par ailleurs, Charlot résume brièvement la théorie léniniste du parti. Selon Lénine, le parti doit regrouper des révolutionnaires professionnels et être l'avant-garde du peuple qui guidera le prolétariat dans sa révolution contre la bourgeoisie. (16) Cette théorie a pour objectif de déterminer quel rôle doit jouer un parti révolutionnaire, mais ne peut à notre avis être utilisée pour l'analyse des formations politiques.

1.6: L'approche "systémique"

Charlot fait ici allusion à l'analyse systémique, qui est la plus récente des approches utilisées pour l'étude des partis politiques. Selon lui l'analyse systémique s'apparente à l'approche "marxiste".

... tout comme l'approche marxiste, mais sans poser au départ la subordination d'un surstructurel à un infrastructurel, l'analyse systémique conduit à situer partis et systèmes de partis dans un tout politique et celui-ci dans un ensemble social avec lequel il entretient des rapports complexes.

(16) Ibid., p. 117.

Autrement dit l'analyse systémique fait du phénomène des partis un phénomène partiel, à la fois dépendant et indépendant des ensembles politiques et sociaux dans lesquels il se produit.(17)

Ainsi, avec l'approche "marxiste", l'approche "systémique" est certes une des approches qui aborde le plus globalement l'étude des partis politiques. Toutes deux tiennent compte de l'environnement de ces derniers. Toutefois, des divergences profondes, voire irréconciliables, séparent ces deux approches. L'approche "marxiste" dans son projet de nouvelle société préconise le dépassement et la disparition des partis. De son côté, l'approche "systémique" se cantonne dans le réformisme et ne revendique ni la disparition, ni le dépassement des partis. Dans cette perspective, l'approche "systémique" s'avère restreinte et relève du positivisme, puisqu'elle s'enferme au départ dans une voie tracée d'avance, qui peut être améliorée mais non dépassée.

Nous avons brièvement présenté les principales approches utilisées pour l'étude des partis politiques. Maintenant, quelle approche sera utilisée pour l'analyse de l'idéologie du Parti Acadien? Dès le départ, nous pouvons exclure l'approche "du développement politique", parce qu'elle n'est

(17) Ibid., p. 118.

d'aucune utilité pour l'analyse des idéologies. Il en est de même à notre avis des approches "structurelle" et "fonctionnelle", qui ont essentiellement pour objet d'étude l'analyse des fonctions (activités) des partis et de la distribution du pouvoir à l'intérieur de ceux-ci. Quant à l'approche "par l'idéologie", nous avons déterminé qu'il ne s'agissait pas en fait d'une véritable approche. Nous croyons plutôt qu'elle s'intègre dans l'approche "marxiste". Il reste donc les approches "marxiste" et "systémique". De ces deux dernières, l'approche "marxiste" nous semble la plus appropriée, en raison de la théorie du matérialisme historique qu'elle renferme.

A notre avis, la théorie du matérialisme historique contient tous les outils requis pour l'analyse des idéologies des formations politiques. Cette approche est aussi plus propice pour l'analyse des idéologies, car celles-ci sont abordées dans une perspective globale, qui déborde le cadre restreint des partis politiques pour inclure l'ensemble de la société. L'approche "marxiste" considère que c'est dans la société que les idéologies trouvent leurs fondements, et que c'est à ce niveau qu'il faut chercher ce qui sous-tend ou anime celles-ci. Sur ce plan, l'approche "systémique" est beaucoup plus timide. Elle ne tente pas de découvrir les fondements des idéologies, mais s'attarde plutôt à décrire leurs manifestations. En agissant de la sorte, l'approche "systémique" se cantonne dans la

phénoménologie. Ce faisant, le modèle "systémique" adopte une approche épistémologique qui ne permet pas de remonter aux racines des idéologies, et par conséquent il ne peut s'avérer adéquat pour leurs explications.

Après ce survol des diverses approches employées pour l'analyse des partis politiques et notre choix de l'approche "marxiste", nous sommes à présent en mesure de passer à l'étape suivante, c'est-à-dire la détermination de notre problématique.

2. Problématique

Nous allons tout d'abord présenter la conception de l'idéologie dont découlera notre problématique générale. Il existe de nombreuses conceptions et définitions du concept d'idéologie, si bien qu'il faut remonter à la source du mot et voir l'évolution de sa signification à travers l'histoire afin d'arriver à faire la part des choses.

Historiquement, on attribue la paternité du mot "idéologie" au philosophe français Destutt de Tracy qui aurait introduit ce mot pour la première fois dans le vocabulaire en 1796. L'école de pensée auquel appartenait Destutt de Tracy soutenait que les idées se formaient dans la conscience par l'intermédiaire des sens. Le processus de formation des idées était ainsi associé à la physiologie. C'est aussi à cette époque qu'a pris naissance le sens polémique des idéologies. En effet,

L'école de pensée des idéologues fut vivement prise à partie par Napoléon. Les idéologues étaient considérés comme des auteurs de troubles dont les idées allaient à l'encontre de l'ordre établi. Cette façon de voir dans l'autre celui qui a tort et pense mal persiste encore de nos jours.

Marx contribua lui aussi à rendre l'idéologie péjorative. Toutefois, à l'encontre des idéologues qui associent les idéologies à la physiologie, Marx propose une explication sociologique de celles-ci. Il définit comme suit dans L'Idéologie allemande ce qu'il entend par ce terme.

La conscience ne peut jamais être autre chose que l'être conscient, et l'être des hommes est leur véritable processus vital. Si les hommes et leurs conditions d'existence apparaissent dans toute idéologie renversés comme dans une chambre noire, ce processus découle de leur processus vital historique tout comme le renversement des objets sur la rétine découle de leur processus directement physique. (18)

Jean-William Lapierre interprète de la manière suivante cette première définition de l'idéologie par Marx.

Quand Marx, Engels et Hess écrivaient L'Idéologie allemande, ils définissaient ... l'idéologie comme une image renversée

(18) Cité par Jean-William Lapierre dans Michel Amiot (et autres), Les idéologies dans le monde actuel. Paris, Desclée De Browuser, 1974, p. 18.

de la réalité sociale, donc une sorte de fausse conscience collective, explicable par la division de la société capitaliste en classes: la destruction du capitalisme par la révolution prolétarienne, en abolissant la séparation et l'antagonisme des classes, devait donc instaurer une conscience vraie, adéquate à la connaissance scientifique de la réalité sociale. (19)

Lapierre indique qu'ultérieurement Marx a "généralisé" la notion d'idéologie, pour lui attribuer une signification plus large. "Elle désigne alors toute forme de la conscience immédiate de la vie sociale, toute expression spontanée de l'expérience vécue de la réalité sociale par les groupes d'hommes historiquement situés". (20)

Pour résumer en quelques mots la notion de l'idéologie chez Marx, nous pouvons dire qu'il la considère comme étant une représentation tronquée de la réalité sociale, rendue possible par la conscience immédiate (fausse conscience) des hommes. Cette représentation tronquée se trouve aussi à rationaliser, justifier, mystifier, occulter, masquer les "conditions d'existence" des hommes.

L'idéologie n'est pas le produit de la spéculation intellectuelle, comme le souligne Marx.

(19) Ibid., p. 28.

(20) Ibid., p. 28.

La production des idées, des représentations et de la conscience est d'abord directement et intimement mêlée à l'activité matérielle et au commerce matériel des hommes, elle est le langage de la vie réelle. Les représentations, la pensée, le commerce intellectuel des hommes apparaissent ici encore comme l'émanation directe de leur comportement matériel. Il en va de même de la production intellectuelle telle qu'elle se présente dans la langue de la politique, celle des lois, de la morale, de la religion, de la métaphysique, etc., de tout peuple. Ce sont les hommes qui sont les producteurs de leurs représentations, de leurs idées, etc., mais les hommes réels, agissants, tels qu'ils sont conditionnés par un développement déterminé de leurs forces productives et du mode de relations qui y correspond, y compris les formes les plus larges que celles-ci peuvent prendre. (21)

Et Marx de poursuivre:

A l'encontre de la philosophie allemande qui descend du ciel sur la terre, c'est de la terre au ciel que l'on monte ici. Autrement dit, on ne part pas de ce que les hommes disent, s'imaginent, se représentent, ni non plus de ce qu'ils sont dans les paroles, la pensée, l'imagination et la représentation d'autrui, pour aboutir ensuite aux hommes en chair et en os, on part des hommes dans leur activité réelle; c'est à partir de leur processus de vie réel que l'on représente aussi le développement des reflets et des échos idéologiques de ce processus vital. (22)

(21) Karl Marx et Friedrich Engels, L'Idéologie allemande, Première partie, Editions sociales, 1974, p. 50.

(22) Ibid., p. 51.

Il existe trois types d'idéologies. Les deux premiers types, soit les idéologies "de maintenance" et "révolutionnaire", ont été identifiés par Marx, tandis que le troisième, l'idéologie "réformatrice", est introduit ici par Pierre Ansart. Il définit comme suit ce qu'est l'idéologie "de maintenance".

Dans l'ordre des pouvoirs, l'idéologie de maintenance a pour fonction et pour résultat de renforcer la conformité des comportements aux institutions établies. Par le truchement de l'éducation, elle participe à l'adaptation des aspirations individuelles et collectives aux institutions; par le jeu des légitimations graduées elle désigne l'ordre des prestiges et polarise les aspirations vers le renouvellement des rôles institués. Son rappel, au niveau global, aura pour effet de confirmer la cohésion des institutions, des groupes rivaux ou des classes, en déniait les conflits par la réitération des idéaux transcendants. Ainsi l'idéologie de maintenance assure une double fonction complémentaire qui se traduit par l'incitation et la menace: par l'appel justificateur, elle détruit la distance entre gouvernés et gouvernants, organise la collecte de la confiance au profit des dirigeants; par l'évocation des défaillances possibles, elle légitime la sanction, désigne les actes coupables et fait accepter l'exercice des répressions.(23)

Les idéologies "réformatrices" existent selon Ansart dans les "systèmes concurrentiels" ou "pluralistes". Ces

(23) Pierre Ansart, Les idéologies politiques. Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 92.

idéologies prennent conscience des carences de la société bourgeoise sans toutefois les considérer comme des contradictions inextricables. D'où sans doute l'objectif de ces idéologies: résoudre les contradictions par l'entremise de réformes.

Les idéologies "révolutionnaires" quant à elles ne s'accrochent pas de réformes, et préconisent plutôt, par le truchement de la révolution, le renversement de l'ordre établi. De plus, elles s'attaquent directement à l'idéologie "de maintenance".

Elles se proposent la dénonciation des tares, des oppressions que l'idéologie de maintenance a précisément pour objectif d'occulter; leur entreprise théorique tend à la dénonciation des maux provoqués par l'ordre établi et par là opère une entreprise de démystification portant, en particulier, sur les discours antérieurs de légitimation. La démystification rationalisante induit une explication des injustices en même temps que la dévaluation radicale de l'adversaire. Le double résultat de cette révolte symbolique est de participer à la dissolution des allégeances passées, à la destruction du consensus, et, d'autre part, à l'instauration de nouvelles conduites de révolte.(24)

Nous avons passé en revue les principaux sens du mot "idéologie", et indiqué ce que Marx entend par ce terme.

Nous allons maintenant présenter une définition de l'idéologie que nous empruntons à Henri Lefebvre.

(24) Ibid., pp. 98-99.

Ce que les hommes disent vient de la praxis: du travail et de la division du travail, des actes et des luttes réels. Mais ce qu'ils font n'entre dans la conscience qu'en passant par le langage, qu'en étant dit. Les idéologies constituent la médiation entre la praxis et la conscience (c'est-à-dire le langage). Médiation qui peut aussi servir d'écran, d'obstacle, et bloquer la conscience. Ainsi la religion crée des mots, des symboles, des expressions. La théorie vraie, c'est-à-dire révolutionnaire, doit elle aussi former son langage, le faire pénétrer dans la conscience sociale; elle trouve les conditions favorables lorsqu'une classe ascendante est mûre pour percevoir ce langage nouveau et recevoir les concepts.(25)

Ainsi, c'est seulement lorsque la classe prolétarienne passera du stade de la "conscience immédiate" à celui de "conscience vraie" qu'elle pourra s'élever au-dessus du discours idéologique de la classe dominante et être réceptive à l'idéologie révolutionnaire, qui représente la réalité sociale sans l'occulter. Avec l'avènement de la société communiste, l'idéologie deviendra caduque, puisque tous les hommes auront une perception transparente de la société dans laquelle ils vivront. Il n'y aura plus d'idéologie pour masquer les rapports sociaux, et aucune idéologie ne sera donc nécessaire pour donner une perception exacte aux hommes de leur réalité sociale.

(25) Henri Lefebvre, Sociologie de Marx. Paris, Presses Universitaires de France, 1966, p. 61.

A la lumière de la conception de l'idéologie que nous venons d'esquisser, notre problématique générale sera que les idéologies trouvent leurs fondements dans les sociétés globales. Dans cette perspective, il s'agira donc d'analyser les relations entre les idéologies et leur environnement socio-économique et politique. C'est dans le cadre de cette problématique que nous nous proposons d'aborder l'étude de l'idéologie du Parti Acadien.

Avant de formuler les hypothèses découlant de cette problématique, nous devons tout d'abord établir une distinction entre les termes communauté et société. Cette distinction s'avère nécessaire afin de déterminer si on doit parler de société ou de communauté acadienne. Nous saurons ainsi où se situe le Parti Acadien: dans la société acadienne ou dans la société globale du Nouveau-Brunswick. Cette distinction est au départ nécessaire, car nous voulons utiliser le principe dialectique suivant énoncé par Mao Tsé-Toung: "... les causes externes constituent la condition des changements ... les causes internes en sont la base, et ... les causes externes opèrent par l'intermédiaire des causes internes". (26) Dans cette perspective, si les Acadiens forment une communauté, les causes des changements provenant de la société globale néo-brunswickoise devront être perçues comme étant internes, donc à la base des changements.

(26) Mao Tsé-Toung, Textes choisis. Editions en langues étrangères, Pékin, 1972, p. 94.

Car la communauté acadienne sera avec la communauté anglophone une des deux principales parties constituantes de cette société globale. Dans cette éventualité, notre problématique spécifique sera de connaître les relations entre l'idéologie du Parti Acadien et la société globale du Nouveau-Brunswick, et non pas simplement la communauté acadienne. De la sorte, les causes externes seront tout ce qui se situera à l'extérieur de cette société globale. Ces causes n'agiront sur l'idéologie du Parti Acadien qu'en passant par l'intermédiaire des causes internes, issues de la société globale. Voyons maintenant la distinction entre les termes communauté et société.

3. Distinction entre communauté et société

Il est assez difficile d'établir une distinction sans équivoque entre ces deux termes, car une société peut regrouper une ou plusieurs communautés. Par exemple la société québécoise se compose d'une communauté francophone et de plusieurs autres petites communautés ethniques - anglophone, italienne et grecque pour ne signaler que les plus importantes. Il en est ainsi de toutes les autres sociétés constituées en Etat, en province, etc. Toutes se composent d'une ou de plusieurs communautés ethniques. Donc toutes les sociétés contiennent des communautés ethniques mais toutes les communautés ne sont pas des sociétés.

Avant d'aller plus loin, voyons quelles sont les principales caractéristiques qui distinguent les sociétés et les communautés.

La communauté est formée de personnes qu'unissent des liens naturels ou spontanés, ainsi que des objectifs communs qui transcendent les intérêts particuliers de chaque individu. Un sentiment d'appartenance à la même collectivité domine la pensée et les actions des personnes, assurant la coopération de chaque membre et l'unité ou l'union du groupe. La communauté est donc un tout organique au sein duquel la vie et l'intérêt des membres s'identifient à la vie et à l'intérêt de l'ensemble.(27)

Dans la société, par contre, les relations entre les personnes s'établissent sur la base des intérêts individuels; ce sont donc des rapports de compétition, de concurrence ou à tout le moins des relations sociales marquées au coin de l'indifférence pour tout ce qui concerne les autres. Si la communauté est faite de relations "chaudes", fortement chargées d'affectivité, la société est l'organisation sociale des relations "froides", dans lesquelles dominent la diversité des intérêts et le calcul.(28)

Il existe plusieurs types de communautés telles que les communautés urbaines, rurales, religieuses, ethniques, etc. Mais c'est certes la communauté ethnique qu'il est le plus difficile de distinguer de la société. Ce n'est pas parce

(27) Guy Rocher, Introduction à la sociologie générale.
Tome 2, Hurtubise HMH, 1975, p. 174.

(28) Ibid., p. 175.

qu'une communauté ethnique est concentrée sur un territoire donné, numériquement assez grande et dotée de certaines institutions sociales qu'elle peut se définir comme une société. Le cas échéant, il y aurait certes plusieurs communautés ethniques qui pourraient réclamer le rang de société. Par exemple la communauté anglophone du Québec, dont les membres sont concentrés dans des régions spécifiques (Montréal et les Cantons de l'Est), pourrait être considérée comme une société, d'autant plus qu'elle est dotée d'institutions sociales en plus d'exercer une grande influence sur l'économie et par ricochet sur la politique québécoise. Car pour ajouter à l'ambiguïté, les communautés possèdent certaines caractéristiques similaires à celles des sociétés.

... il y a, au moins, deux qualités appartenant à toutes les communautés: un habitat déterminé et des institutions sociales suffisamment développées pour satisfaire aux besoins traditionnels de la population.(29)

A la lumière de ce qui précède, il est assez difficile d'établir clairement une distinction entre la communauté ethnique et la société. Pour résoudre cette ambiguïté, nous

(29) Emilio Willems, Dictionnaire de sociologie. Paris, M. Rivière, 1970, p. 57.

allons introduire comme critère de distinction entre la communauté ethnique et la société la présence ou non d'institutions politico-étatiques.⁽³⁰⁾ Les communautés ethniques pourvues d'institutions politico-étatiques seront considérées comme des sociétés alors que les autres seront des éléments constitutifs de sociétés multi-ethniques. Ainsi, toutes les communautés ne sont pas des sociétés mais toutes les sociétés se composent d'une ou de plusieurs communautés.

Maintenant, qu'en est-il exactement en ce qui concerne les Acadiens du Nouveau-Brunswick? Devons-nous parler de communauté ou de société acadienne? Nous pouvons affirmer au départ que les Acadiens du Nouveau-Brunswick forment une communauté ethnique. Ils ont une langue, des traditions, des coutumes, bref une culture commune. De plus, ils sont concentrés dans trois régions de la province, soit le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud-Est. Ils sont dotés aussi de certaines institutions sociales et financières telles qu'écoles, collèges, coopératives, caisses populaires et journaux. Aujourd'hui cependant, les écoles sont intégrées au système d'éducation public et les collèges classiques ont cédé leur place à l'Université de Moncton.

(30) Par institutions politico-étatiques, nous entendons entre autres les gouvernements, législatures, bureaucraties, organes judiciaires, bref les appareils politiques d'Etat.

La communauté acadienne est-elle une société au sens où nous l'avons défini plus tôt? Nous devons répondre à cette question par la négative, puisque la communauté acadienne n'est pas dotée d'institutions politico-étatiques qui lui soient propres. Elle fait partie plutôt de la société néo-brunswickoise qui regroupe aussi la communauté anglophone. Toutefois, il ne faut pas pour autant conclure que la communauté acadienne ne puisse pas un jour former une société.

Etant donné que la communauté acadienne n'est pas une société, notre problématique spécifique du début - qui consistait à découvrir les relations entre l'idéologie du Parti Acadien et la société globale du Nouveau-Brunswick - va demeurer. Maintenant passons à la présentation de nos hypothèses.

4. Hypothèses

Notre hypothèse centrale est que la naissance et l'idéologie du Parti Acadien trouvent leurs fondements dans les contradictions internes et les changements structuraux de la société globale néo-brunswickoise. Cette hypothèse, qui découle de notre problématique, sera vérifiée en analysant d'une part la situation socio-économique et politique de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick en fonction de la société globale, et d'autre part en démontrant les incidences des changements

structuraux de la société globale néo-brunswickoise sur la composition des classes sociales (montée d'une nouvelle petite bourgeoisie acadienne).

Le Parti Acadien s'apparente davantage à un mouvement politique qu'à un parti politique. Car la situation minoritaire de la communauté acadienne dans le contexte du Nouveau-Brunswick nous incite à croire que le Parti Acadien ne peut pas former le gouvernement. A défaut d'aspirer à détenir le pouvoir, le Parti Acadien devra se donner d'autres objectifs, dont ceux de la politisation et la conscientisation des Acadiens. En agissant de la sorte, il jouera davantage le rôle de mouvement politique que celui de parti politique.

Le Parti Acadien aura une orientation socio-économique et politique qui s'inscrira dans la logique du populisme et du réformisme. La nouvelle petite bourgeoisie acadienne n'avait pas de véritable organe de représentation vers qui diriger ses aspirations. C'est pourquoi elle a créé le Parti Acadien. Le discours idéologique du PA⁽³¹⁾ sera donc celui de cette classe sociale. Ceci nous conduit à penser que l'idéologie du Parti Acadien sera à l'image de celle de la nouvelle petite bourgeoisie, c'est-à-dire imprégnée de populisme et de réformisme.

(31) PA = Parti Acadien.

Le Parti Acadien rejettera le nationalisme "juridico-culturel" véhiculé par l'élite traditionnelle et optera pour un nationalisme autonomiste. Comme nous l'avons souligné précédemment, le Parti Acadien ne peut pas aspirer à détenir le pouvoir dans le contexte actuel du Nouveau-Brunswick. Pour sortir de cette impasse le PA doit concilier le social et le national et revendiquer un territoire autonome acadien. Dans cette optique, le nationalisme "juridico-culturel" n'est pas adéquat, et doit être remplacé par un nationalisme autonomiste.

5. Méthodologie

Notre documentation se divise en six grandes catégories. Premièrement, les ouvrages théoriques utilisés pour la construction de notre problématique et la formulation de nos hypothèses. Deuxièmement, les ouvrages et les articles portant spécifiquement sur l'Acadie. Troisièmement, les thèses et les mémoires dont les sujets se rattachent à l'Acadie. Quatrièmement, les articles de journaux et de revues concernant particulièrement le Parti Acadien. Cinquièmement, les documents émanant directement du Parti. A ce chapitre nous avons consulté les procès-verbaux des réunions de l'Exécutif provincial du Parti, les mémoires, les plates-formes électorales, les programmes présentés et adoptés lors des congrès, les communiqués de presse, les circulaires envoyées aux membres et la correspondance.

Sixièmement, nous avons jugé bon de compléter notre documentation en préparant et expédiant par la poste un questionnaire aux membres du Parti. Les questionnaires ont été postés le 18 mai 1977, et le 8 juin suivant une lettre de rappel a été envoyée à chaque membre.

Nous avons fait parvenir aux membres du Parti Acadien 365 questionnaires. Sur ce nombre, dix ne se sont pas rendus à leurs destinataires par suite de mauvaises adresses; trois personnes ont répondu qu'elles n'étaient plus membres du PA, et 159 membres ont retourné leur questionnaire dûment complété. Nous avons donc enregistré un taux de réponses de 45 pour cent, ce qui peut être considéré comme étant très satisfaisant pour ce genre d'enquête.

C'est le Parti Acadien qui nous a fourni une liste de ses membres. De cette liste, qui comptait environ 450 noms, nous avons exclu tous ceux dont l'adresse postale était incomplète ou qui n'habitaient pas le Nouveau-Brunswick. (32)

Le questionnaire comportait 42 questions incluant 49 variables. La majorité des questions étaient fermées mais avec des choix multiples. D'autres étaient ouvertes et certaines semi-fermées (voir Annexe 1).

(32) L'article V section A alinéa 1 de la Constitution du Parti Acadien stipule que pour être membre en règle du Parti, il faut en outre être résident du Nouveau-Brunswick en conformité avec les règlements de la loi électorale.

Notre ouvrage comprend cinq chapitres. Dans le premier chapitre, nous faisons une analyse de la situation socio-économique et politique de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick en fonction de la société globale néo-brunswickoise. Le deuxième chapitre est consacré à la genèse du Parti Acadien. Dans ce chapitre, nous abordons l'origine et les fondements idéologiques de même que la structure interne du Parti Acadien. Le chapitre trois porte sur l'orientation socio-économique et politique du PA tandis que le chapitre quatre aborde son orientation nationaliste. Ce sont dans ces deux derniers chapitres que nous analysons l'essentiel de l'idéologie du Parti Acadien. Enfin, le chapitre cinq esquisse un profil des membres du Parti Acadien. Nous nous attardons dans ce chapitre sur les caractéristiques socio-économiques des membres, leurs attitudes à l'égard du Parti et leurs tendances politiques.

CHAPITRE I

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA
COMMUNAUTE ACADIENNE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

1. Historique

La première expédition française, composée de 120 colons, s'installe à l'île Sainte-Croix en 1604. L'année suivante, après un dur hiver, les colons quittent l'île pour s'établir à Port-Royal. C'est à partir de cet embryon que, malgré maintes difficultés, prend naissance l'Acadie.

L'Acadie est à peine fondée, et déjà en 1613 elle est conquise pour la première fois par les Anglais. A partir de cette date, et jusqu'en 1713 lors du passage définitif de l'Acadie à l'Angleterre, le territoire fera l'objet de sept sièges en l'espace de moins d'un siècle. Pourquoi ce territoire est-il l'objet de tant de luttes et de conflits pour en obtenir la possession et le contrôle? L'Acadie représente avant tout pour la France et l'Angleterre un enjeu stratégique de première importance pour leur hégémonie sur le Canada et la Nouvelle-Angleterre.

L'intendant de Meulles observait, dans le rapport consécutif à son voyage de 1686, que la possession de l'Acadie est à la fois une protection pour le Canada et un tremplin éventuel pour les attaques contre Boston et la Nouvelle-Angleterre.(1)

(1) Robert Rumilly, Histoire des Acadiens. Montréal, Fidès, Vol. 1, 1955, p. 125.

La présence de riches bancs de poissons au large des côtes de l'Acadie fait également de ce territoire un enjeu important. Les Anglais, surtout ceux de la Nouvelle-Angleterre, refusent d'accepter le monopole que la France tente d'exercer sur l'exploitation de cette importante ressource.

La cession de l'Acadie à l'Angleterre par le traité d'Utrecht sépare les Acadiens de leur métropole, et les oblige à vivre de plus en plus en autarcie. En refusant de prêter le serment inconditionnel au souverain britannique, les Acadiens sont exclus de la vie économique et politique de la nouvelle colonie. Ils sont donc, par la force des choses, confinés à l'exploitation de leurs terres, et doivent tirer leur subsistance de l'agriculture et de l'élevage. Cette situation ne constitue pas un changement drastique dans leur mode de vie puisque déjà, en raison des précédentes conquêtes, ils avaient dû abandonner la traite des fourrures, la pêche commerciale et l'exploitation du bois - les trois composantes traditionnelles de l'économie de la colonie française. Les échanges avec les commerçants de la Nouvelle-Angleterre ne sont pas non plus nouveaux puisque, bien avant la conquête définitive de l'Acadie, les Acadiens entretenaient avec eux des relations commerciales malgré l'opposition de la France.

Cette autarcie sur le plan économique s'étend également au domaine socio-politique. Les Acadiens, habitués à vivre isolés et repliés sur eux-mêmes, ont développé sous le régime

français un esprit d'indépendance qui s'accroîtra sous la domination britannique. Ils étaient, tout comme les autres colons français établis en Amérique du Nord, assujettis en principe à l'autorité d'un seigneur. Toutefois, à cause de leur isolement et des nombreuses conquêtes, les Acadiens ne furent jamais effectivement subordonnés à l'autorité seigneuriale.

Les deux groupes principaux, des Mines et de Beaubassin, sont assez loin du gouverneur Phillips, dont l'autorité quotidienne ne dépasse guère la portée du canon d'Annapolis. Ils étaient aussi hors de portée des gouverneurs français de Port-Royal. Les gouverneurs anglais, comme leurs prédécesseurs français, les jugent parfois ingouvernables. Un gouverneur français les appelait les demi-républicains ... Ils sont habitués à une grande indépendance, autour de leurs chefs de clan, de leurs patriarches et de leurs missionnaires, qui sont les arbitres de leurs litiges. Phillips inaugure un système de délégués, qu'on appelle des députés, et qui transmettront les ordres du gouverneur aux Acadiens et les pétitions des Acadiens au gouverneur. Les habitants de chaque région choisiront leurs députés chaque année le 10 octobre... (2)

De 1755 à 1762, c'est la période marquée par la déportation et l'éparpillement des Acadiens dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre, en France et en Angleterre. Tous leurs biens sont confisqués par les autorités britanniques,

(2) Ibid., p: 242.

soi-disant parce qu'ils n'ont pas voulu prêter le serment inconditionnel. En réalité de nombreux colons anglais, irlandais et allemands ont immigré en Acadie (maintenant la Nouvelle-Ecosse), et doivent se contenter des moins bonnes terres puisque les meilleures sont déjà aux mains des Acadiens. Cette situation provoque un mécontentement que les autorités britanniques songent de plus en plus à apaiser en expulsant les Acadiens, dans le but de remettre leurs terres aux nouveaux arrivants. Ce passage d'une lettre du gouverneur Lawrence au colonel Monckton en 1755 confirme l'hypothèse voulant que les Anglais ne tenaient pas à ce que les Acadiens prêtent le serment qu'on exigeait d'eux, afin qu'il ne puisse y avoir aucun obstacle juridique à la confiscation de leurs propriétés.

Je suis encore bien indécis au sujet de vos habitants rebelles. Leur prétention qu'ils ont été forcés de prendre les armes est une insulte au bon sens, et comme ils méritent le plus sévère châtiment, je suis heureux de constater que vous avez soigneusement évité, dans vos articles de capitulation (suivant le désir que je vous exprimais dans ma lettre du 29 janvier) tout ce qui pourrait permettre aux habitants de jouir à l'avenir de leurs terres et de leurs habitations, car je sais très bien que si on leur permet de rester, ils seront toujours pour nous une épine douloureuse à souffrir. Avec leur aide, les Français seront en état de nous causer beaucoup de trouble, et sans eux ils ne pourront entreprendre rien d'important. C'est pourquoi, bien que vous puissiez actuellement vous servir d'eux pour les

travaux qui peuvent s'effectuer sans s'exposer aux attaques des Sauvages, il me faudrait des preuves de leur repentir avant que je me décide à leur laisser la possession de ces terres de grande valeur, surtout pour ceux qui se trouvent à des distances éloignées, tels que les habitants de Chipoudy, Memramcouk, Petcoudiac, Gédiac, etc...

Ne souffrez à aucun prix qu'ils prêtent le serment d'allégeance (souvenez-vous que je vous l'ai défendu dans ma lettre du 29 janvier) de peur qu'ils s'en prévalent pour fonder leurs réclamations.(3)

A compter de 1766, de petits groupes d'Acadiens retournent en Nouvelle-Ecosse et au Canada. Ce mouvement, qui ira s'accroissant, est toléré par les autorités britanniques de la Nouvelle-Ecosse, car la rébellion grandit de plus en plus dans les colonies de la Nouvelle-Angleterre. Après la fin de la guerre de l'indépendance en 1783, de forts contingents de Loyalistes fuient la nouvelle république pour venir s'établir en Nouvelle-Ecosse et au Canada. Dès l'année suivante, cet apport de nouveaux colons est assez important pour occasionner l'érection d'une nouvelle province, le Nouveau-Brunswick, à même une partie du territoire de la Nouvelle-Ecosse. La venue de ces nombreux Loyalistes oblige les Acadiens à se replier et aller s'installer dans

(3) Cité par Rumilly, ibid., pp. 448-449.

les régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est de la province. Et c'est ainsi que peu à peu les Acadiens éparpillés par la déportation se regroupent et prennent à nouveau racine en terre acadienne pour former une communauté. C'est précisément cette communauté acadienne implantée dans la province du Nouveau-Brunswick qui retiendra notre attention au cours des pages suivantes.

2. La vie politique

Notre étude de cette question portera sur deux points: le niveau de la participation de la communauté acadienne au processus électoral et la place qui lui est réservée au sein de la fonction publique provinciale.

2.1: Participation au processus électoral

Lors de l'érection de la province du Nouveau-Brunswick en 1784, la communauté acadienne commençait à peine à se remettre des effets de la déportation et à se consolider. Il n'y avait à cette époque que quelques milliers d'Acadiens pauvres, isolés, non instruits et totalement absents de la scène politique. Cette situation se maintiendra jusqu'à la Confédération canadienne de 1867, moment où les Acadiens commencent peu à peu à se manifester sur la place publique.

, Les Acadiens ne participaient pas à la vie politique seulement à cause de leur isolement et du manque d'instruction: le serment du "Test" contribua lui aussi à les exclure de la scène politique et de la fonction publique. Par ce serment, les Acadiens s'engageaient en tant que catholiques à rejeter les principaux enseignements de l'Eglise catholique.

Je déclare solennellement que je crois qu'il ne s'opère aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie... Que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint, ainsi que le sacrifice de la messe, tel qu'il est célébré dans l'Eglise de Rome, sont des actes de superstition et d'idolâtrie...(4)

Jusqu'en 1810, les Catholiques, donc surtout les Acadiens, devaient prêter ce serment non seulement pour accéder à la fonction publique et pour siéger à l'Assemblée législative provinciale, mais aussi pour exercer leur droit de vote lors des élections provinciales. La population acadienne, plutôt que de renier sa foi dans la religion catholique et ainsi de s'attirer les foudres des curés, préférait s'abstenir de voter. Il faudra attendre jusqu'en 1830 avant que le serment du "Test" soit également aboli pour les Catholiques désirant siéger à la Législature provinciale ou occuper un emploi au sein de la

(4) Cité par Rumilly, ibid., Vol. 2, p. 703.

fonction publique. Les Irlandais catholiques jouèrent un rôle important dans l'abolition du serment du "Test". Tout comme les Acadiens, ils se voyaient exclus de la vie publique en raison de leurs convictions religieuses. Toutefois, mieux organisés et plus puissants que les Acadiens, ils réussirent à faire respecter leurs droits et par la même occasion ceux de la minorité acadienne - du moins en théorie. Cependant dans les faits, d'autres obstacles contribueront à restreindre les droits des Acadiens.

2.1.1: Représentation électorale

A sa naissance en 1784, le Nouveau-Brunswick fut divisé en comtés auxquels correspondaient des circonscriptions électorales à représentation multiple. A cette époque il n'y avait qu'une dizaine de milliers d'Acadiens qui furent donc inclus dans les comtés anglophones. Ces comtés se virent attribuer un nombre de députés correspondant à l'importance de leur population respective. Peu à peu, avec l'accroissement de la population, de nouveaux comtés furent créés tant dans les régions anglaises que dans les régions françaises. Toutefois, les Acadiens se multipliaient plus rapidement que les Anglais, et le nombre de leurs représentants à la Législature provinciale n'augmentait pas en proportion. Bientôt, comme en Grande-Bretagne aux 18^e et 19^e siècles, le phénomène des "bourgs

"pourris" fit son apparition. Les comtés anglais où la population s'accroissait faiblement furent rapidement sur-représentés par rapport aux comtés acadiens. Il faudra attendre jusqu'en 1974 avant que la carte électorale soit redécoupée en profondeur. Ce redécoupage avait pour objectif l'instauration de la représentation unique dans la province, et le problème de la sous-représentation fut éludé. Ainsi même avec cette nouvelle carte, qui regroupe maintenant 58 circonscriptions à représentation unique, plusieurs comtés demeurent sous-représentés. Les tableaux I et II illustrent très bien cette situation.

Le tableau I révèle que ce sont essentiellement les comtés francophones et mixtes de même que les comtés anglophones englobant les centres urbains les plus importants tels que Saint-Jean, Frédéricion et Moncton (situé dans un comté mixte) qui sont sous-représentés.

Le tableau II révèle que les Acadiens des comtés à +80% français ont deux députés de plus qu'en 1961, et que ceux des comtés mixtes en ont trois de plus. Cependant, par rapport à l'ensemble de la population anglophone - c'est-à-dire nonobstant le nombre de sièges à pourvoir en fonction des comtés francophones et anglophones - les Acadiens demeurent sous-représentés. En 1961, sur un total de 52 sièges à l'Assemblée législative provinciale, 15 étaient détenus par des représentants francophones. Ainsi 28.8 pour cent des sièges étaient aux mains des Acadiens, alors qu'ils formaient

TABLERAU I

Nombre de députés par comté au Nouveau-Brunswick en rapport avec leur population (recensement de la population de 1961) - (5)

Comtés	Population totale	Population francophone	Nombre de députés	Population par député
<u>+ 80% français</u>				
Gloucester	66,343	56,543	5	13,269
Kent	26,667	21,865	3	8,889
Madawaska	38,983	36,578	3	12,994
<u>Mixtes</u>				
Northumberland	50,035	15,697	4	12,509
Restigouche	40,973	28,003	3	13,654
Victoria	19,712	8,333	2	9,856
Westmorland	93,679	40,955	4	23,416
Moncton(6)	45,000	18,000	2	22,500
<u>+ 80% anglais</u>				
Albert	12,485	402	2	6,242
Carleton	23,507	828	3	7,835
Charlotte	23,285	1,493	4	5,821
Kings	25,908	921	3	8,636
Queens	11,640	991	2	5,820
Saint-Jean	89,251	12,275	6	14,875
Sunbury	22,796	3,948	2	11,398
York	52,950	3,295	4	13,237

- (5) René Baudry, Les Acadiens d'aujourd'hui. Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Vol. II, Chap. VIII, 1966, p. 19.
- (6) Il s'agit de la circonscription électorale correspondant aux limites de la ville de Moncton.

TABLEAU II

Nombre de députés par comté au Nouveau-Brunswick en rapport avec leur population (recensement de la population de 1971) (7)

Comtés(8)	Population totale	Population francophone	Nombre de députés	Population par député
<u>+ 80% français</u>				
Gloucester	74,750	62,395	6	12,458
Kent	24,900	20,375	3	8,300
Madawaska	34,975	32,470	4	8,744
<u>Mixtes</u>				
Northumberland	51,565	15,530	5	10,313
Restigouche	41,290	26,700	4	10,322
Victoria	19,795	8,230	2	9,897
Westmorland	98,665	42,780	7	14,095
<u>+ 80% anglais</u>				
Albert	16,305	900	2	8,152
Carleton	24,425	970	3	8,152
Charlotte	24,550	1,840	4	6,137
Kings	33,285	1,480	3	11,095
Queens	12,485	1,535	2	6,242
Saint-Jean	92,160	12,570	5	18,432
Sunbury	21,265	2,340	2	10,632
York	64,130	4,910	4	16,032

(7) L'Évangéline, Moncton, 19 novembre 1974.

(8) Nous avons inclus les circonscriptions électorales à représentation unique dans les différents comtés où elles sont situées.

38.8 pour cent de la population totale de la province. En 1977, la situation demeure pratiquement inchangée puisque les Acadiens détiennent 16 des 58 sièges de la Législature provinciale, soit 27.5 pour cent du total, alors qu'ils constituent 37 pour cent de la population totale de la province.

En plus d'être défavorisés par la carte électorale, les Acadiens l'ont été aussi par le système de vote.

2.1.2: Système de vote

Avant 1974, il y avait essentiellement au Nouveau-Brunswick des circonscriptions électorales à représentation multiple. Les circonscriptions correspondaient à la division des quinze comtés en plus de certaines villes numériquement assez importantes, telles que Moncton, Bathurst, Saint-Jean et Edmunston. Les électeurs devaient voter pour tous les représentants de leur circonscription. Le nombre de députés par circonscription pouvait varier de un à six. Lorsqu'ils se présentaient aux bureaux de scrutin, les électeurs se voyaient remettre deux types de bulletins de vote: ceux qui étaient préparés par les différents partis politiques, et sur lesquels était inscrite la liste de leurs candidats dans la circonscription, et un bulletin de vote en blanc remis par la Couronne. Les votants pouvaient voter de trois manières: 1) en déposant simplement dans l'urne le bulletin de vote du parti de leur choix;

2) en utilisant encore une fois le bulletin de vote d'un parti particulier mais en biffant un ou plusieurs candidats et en les remplaçant par ceux de leur choix des autres formations politiques; 3) enfin en inscrivant sur le bulletin remis par la Couronne les noms des candidats de leur choix, proportionnellement au nombre qu'ils devaient élire.⁽⁹⁾

Ce système était plutôt complexe, et la plupart du temps les Acadiens se contentaient de déposer dans l'urne le bulletin de vote du parti politique de leur choix, se trouvant par la même occasion à voter pour l'ensemble des candidats inscrits sur celui-ci. De cette manière, il leur arrivait souvent d'élire à la fois des candidats francophones et anglophones. De leur côté, les électeurs anglophones prenaient parfois soin de ne pas voter pour les candidats francophones inscrits sur le même bulletin de vote que les anglophones.

The reason, local observers agree, is that the French-speaking people vote the ticket; that is to say, they vote for all the candidates of a particular party. The English, on the other hand sometimes vote only for English-speaking candidates...⁽¹⁰⁾

(9) Hugh G. Thorburn, Politics in New Brunswick. Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 40. La pratique des bulletins de vote préparés par les partis politiques a été abandonnée au cours des années soixante.

(10) Hugh G. Thorburn, The Political Participation of the French-Speaking Population of New Brunswick. A report prepared for the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965, p. 29.

De la sorte, les Anglophones à l'exception de ceux des comtés mixtes de Northumberland et Moncton n'ont jamais élu un candidat francophone pour les représenter. Par contre, le comté de Gloucester a toujours été représenté par au moins un député anglophone, et de 1948 à 1960 par deux, soit un Irlandais catholique et un Anglo-protestant. Depuis cette date jusqu'à la dernière élection provinciale de 1974, les Acadiens de ce comté ont élu quatre Francophones et un Anglo-protestant. Cependant, le candidat anglophone était élu dans la circonscription correspondant à la ville de Bathurst, comptant environ 50 pour cent d'Anglophones. Pour sa part, le comté de Kent continue toujours à élire un député anglophone sur trois. Le comté de Madawaska n'a élu qu'un représentant anglophone, de 1952 à 1960. (11)

Cette attitude des Acadiens peut s'expliquer, du moins en partie, par un manque d'instruction combiné à un système de vote complexe. En effet, le recensement de 1961 indiquait que les comtés de Madawaska, Gloucester et Kent regroupaient le pourcentage le plus élevé d'illettrés ou de semi-illettrés de la province. Le comté de Gloucester comptait parmi sa population âgée de plus de cinq ans 15 pour cent de gens n'ayant jamais fréquenté l'école, 22 pour cent n'ayant pas dépassé la 4^e année ou 37 pour cent au total. Après Madawaska, Kent suivait avec 13 pour cent de personnes n'ayant jamais été à l'école, 21 pour cent n'ayant pas dépassé la 4^e année, soit un total de 34 pour cent. Enfin nous comptons dans les comtés de

(11) Ibid., p. 61.

Gloucester et de Kent respectivement 17 et 14 pour cent d'individus ayant de neuf à douze années de scolarité, alors que nous en retrouvons 33 pour cent au niveau de la province. (12)

A la lumière de ces statistiques, il n'est pas étonnant de constater que les Acadiens se limitaient à voter en déposant dans l'urne un des bulletins de vote mis à la disposition des votants par les différentes formations politiques, et que de leur côté les Anglophonés en moyenne plus scolarisés biffaient les candidats francophones de leurs bulletins de vote, et les remplaçaient par d'autres de leur ethnie.

Un autre facteur qui a pu contribuer à l'élection d'Anglophonés dans des comtés français est le vote en bloc des Acadiens pour un parti politique particulier. Jusqu'au début du siècle dernier, les Acadiens accordaient surtout leurs votes au Parti Progressiste Conservateur, et cela autant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. A partir de 1900, ils commencent à voter en bloc pour le Parti Libéral fédéral, et en 1917 le mouvement s'étend au Parti Libéral du Nouveau-Brunswick.

Ce changement d'allégeance politique peut s'expliquer de diverses manières. L'appui électoral des Acadiens au Parti Libéral fédéral peut trouver son explication dans l'accession

(12) Ibid., pp. 27-28.

de Wilfrid Laurier à la tête de cette formation politique, et dans son élection comme premier ministre du Canada au scrutin de 1896. Les Acadiens emboîtaient en somme le pas à leurs cousins canadiens-français du Québec, qui déjà appuyaient massivement le Parti Libéral du premier ministre Laurier. Lors des élections provinciales de 1917, ils étendirent leur appui au Parti Libéral néo-brunswickois. A cette époque, le Parti Libéral n'avait pourtant rien fait de particulier pour mériter la faveur de l'électorat acadien.

Bien que le parti libéral ait eu une image un peu plus pro-française (suite à l'accession de Laurier à la direction du parti libéral fédéral) que le parti conservateur, on ne peut affirmer que ce parti ait déployé des efforts spéciaux capables de lui attirer la faveur des Acadiens. Le plus que l'on puisse dire, du parti libéral, c'est qu'il fut plus sympathique aux problèmes acadiens, non par ses politiques mais par son habilité à éviter les questions susceptibles d'éveiller l'antagonisme des Acadiens.(13)

Cependant une fois au pouvoir, le Parti Libéral a su poser certains gestes qui ont eu l'heur de séduire les Acadiens. En effet dès leur premier mandat, les libéraux ont pris soin d'accorder un portefeuille à un député acadien,

(13) Jean-Guy Finn, Développement et persistance du vote ethnique: les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1972, p. 75.

monsieur Peter Veniot. En 1923, à la suite du décès du premier ministre W.E. Foster, monsieur Veniot est choisi chef du Parti Libéral, et est par la même occasion le premier Acadien à devenir premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Ce geste devait faire disparaître toute équivoque dans l'esprit des Acadiens quant à savoir lequel des deux partis était le plus favorable. Il faut voir avec quel empressement les Acadiens soulignent l'évènement. L'éditorialiste de l'Évangéline ira même jusqu'à remercier le gouvernement de l'avoir choisi, tout comme s'il s'agissait d'une faveur accordée à la minorité acadienne. (14)

Ce moment d'euphorie est de courte durée puisqu'aux élections de 1925 le Parti Libéral du premier ministre Veniot est défait. Les conservateurs prennent le pouvoir, et trouvent dès le départ le moyen de s'aliéner les Acadiens.

L'arrivée au pouvoir du parti conservateur a donné lieu au renvoi et à la démission de plusieurs Acadiens et anglophones catholiques de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait évidemment d'une réaction anglo-protestante à la suite des ministères Foster et Veniot. (15)

(14) Ibid., p. 84.

(15) Ibid., p. 89.

Lors de ce même mandat, le gouvernement conservateur du premier ministre Baxter s'attira les foudres des Acadiens en faisant volte-face au sujet du règlement scolaire 32. Ce règlement, adopté en 1928 par les conservateurs eux-mêmes, donnait la permission aux commissaires d'écoles d'adopter un programme d'enseignement bilingue, et forçait les enseignants à subir un examen spécial de français. Devant les pressions des Anglo-protestants, le règlement ne fut jamais appliqué et fut même annulé.

L'arrivée au pouvoir en 1960 du Parti Libéral dirigé par le premier ministre Robichaud contribua aussi à rehausser l'image de cette formation politique auprès de l'électorat acadien. Mais en dernière analyse ce sont surtout l'habileté du Parti Libéral à éviter de se mettre à dos les Acadiens, et la présence de personnalités acadiennes dans ses rangs qui ont permis à ce Parti de s'attirer la faveur de la minorité acadienne.

... l'appui accordé au parti libéral du Nouveau-Brunswick par les Acadiens découle beaucoup plus de l'image projetée par ce parti que de politiques (policies) auxquelles ce parti aurait souscrit au cours des années. Cette image pro-française ou pro-acadienne, le parti libéral du Nouveau-Brunswick l'a acquise grâce à des personnalités plutôt qu'à des politiques favorables aux Acadiens.(16)

(16) Ibid., p. 129.

Le vote en bloc des Acadiens pour le Parti Libéral et leur faible niveau de scolarité constituent donc à notre avis les deux causes majeures de l'élection de députés anglophones dans des comtés majoritairement français.

2.2: Participation à la fonction publique provinciale

Jusqu'en 1966, les statistiques relatives à la présence de Francophones au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick étaient rarissimes. En théorie, un Acadien pouvait obtenir un poste de fonctionnaire sans prêter le serment du "Test", et ce depuis 1830. Cependant dans les faits, les Acadiens demeurent toujours les parents pauvres de la fonction publique provinciale. C'est ce que révèle une étude menée par le professeur Hugh G. Thorburn en 1966 pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. (17)

2.2.1: Fonction publique proprement dite

Le tableau suivant révèle le degré de sous-représentation des Acadiens.

(17) Hugh G. Thorburn, Ethnic Participation and Language Use in the Public Service of New Brunswick. A study prepared for the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

TABLEAU III

Fonction publique du Nouveau-Brunswick par l'origine ethnique, 1966 (18)

Origine ethnique	Pourcentage	Population du Nouveau-Brunswick en pourcentage
Britannique	66.8	55.1
Français	25.7	38.9
Autres	7.6	6.0

Ainsi les Acadiens, qui constituaient à cette époque environ 38.9 pour cent de la population totale du Nouveau-Brunswick, n'avaient que 25.7 pour cent des leurs au sein de la fonction publique. De leur côté les Anglophones, c'est-à-dire les personnes d'origine ethnique britannique et autres, occupaient 74.4 pour cent des postes, alors qu'ils ne représentaient que 61.2 pour cent de la population totale.

En plus d'être sous-représentés, les Acadiens occupant des postes de fonctionnaires sont les moins bien rémunérés, comme en témoigne le tableau IV.

(18) Ibid., p. 26.

TABLEAU IV

Distribution des niveaux de salaire par
l'origine ethnique (19)

Salaires	Origine ethnique		
	Britannique %	Français %	Autres %
Moins de \$1,000	0.2	0.9	0.4
\$1,000 à \$1,999	1.2	2.6	1.8
\$2,000 à \$2,999	20.8	28.5	19.2
\$3,000 à \$3,999	31.7	30.6	25.1
\$4,000 à \$4,999	18.8	13.9	15.8
\$5,000 à \$5,999	9.8	8.7	10.3
\$6,000 à \$6,999	6.4	6.1	7.4
\$7,000 à \$7,999	3.7	3.1	4.8
\$8,000 à \$8,999	3.6	2.6	6.3
\$9,000 à \$9,999	1.4	1.2	1.1
\$10,000 à \$14,999	1.8	1.3	6.6
Plus de \$15,000	0.4	0.3	1.1

Le tableau IV indique qu'environ 31 pour cent des fonctionnaires francophones reçoivent un salaire annuel entre \$1,000 et \$3,000, tandis que c'est le cas pour 22 pour cent des fonctionnaires d'origine britannique et 21 pour cent de ceux d'autres origines. Par ailleurs, 37 pour cent des Francophones

(19) Ibid., p. 31.

perçoivent un salaire annuel au-dessus de \$4,000, alors que c'est le cas pour 46 pour cent des fonctionnaires d'origine britannique et pour 53 pour cent de ceux d'autres origines. Ces statistiques démontrent donc sans équivoque que les salaires de la majorité des fonctionnaires d'origine ethnique française sont considérablement moins élevés que ceux des deux autres catégories ethniques.

C'est par le type d'emploi que les Acadiens occupent au sein de la fonction publique néo-brunswickoise qu'il est possible d'expliquer leur faible rémunération par rapport aux autres groupes ethniques. Le tableau V confirme notre assertion.

TABLEAU V
Relation entre l'origine ethnique et
l'occupation (20)

Occupation	Origine ethnique			
	Britannique %	Français %	Autres %	Total %
Professionnel	66.9	21.5	11.6	100.0
Personnel administratif	65.3	28.6	6.1	100.0
Instructeurs et superviseurs	65.6	28.6	5.8	100.0
Personnel de bureau	71.3	22.4	6.3	100.0
Travailleur qualifié	69.2	23.2	7.6	100.0
Autre travailleur	56.3	36.8	6.9	100.0
Fonction publique	66.4	26.0	7.6	100.0

(20) Ibid., p. 35.

A la lumière de ce tableau, il apparaît évident que les Acadiens occupent surtout des postes de subalternes. En effet, alors qu'ils constituent 26 pour cent des effectifs de la fonction publique, ils sont sur-représentés dans la catégorie des travailleurs sans qualification, avec un pourcentage de 36 pour cent. Par contre, ils sont aussi légèrement sur-représentés au niveau du personnel administratif et dans la catégorie instructeurs et superviseurs. Avec des pourcentages respectifs de 21.5, 22.4 et 23.2 pour cent, ils sont sous-représentés aux échelons professionnel, personnel de bureau et travailleur qualifié. Bref, la présence acadienne au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick est caractérisée par une sous-représentation au niveau des effectifs globaux, et par une sur-représentation dans les échelons inférieurs de salaires et d'emplois.

Depuis ce rapport du professeur Thorburn en 1966, il n'y a pas eu à notre connaissance d'autres études aussi exhaustives sur la composition ethnique de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Cependant, le recensement de 1971 donne quelques bribes de renseignements qui permettent de constater qu'en l'espace de cinq ans l'accroissement de la proportion des fonctionnaires d'origine ethnique française a été pour ainsi dire négligeable.

TABLEAU VI

Fonction publique du Nouveau-Brunswick par
l'origine ethnique, 1971 (21)

Origine ethnique	Nombre	Pourcentage	Population du Nouveau-Brunswick en pourcentage
Britannique	3,555	68.0	57.6
Français	1,390	26.6	37.0
Autres	280	5.4	5.4

En 1966 la proportion totale des fonctionnaires francophones était d'environ 26 pour cent alors qu'elle est de 26.6 pour cent en 1971, soit un accroissement de moins de un pour cent. Pendant cette période, la population totale du Nouveau-Brunswick a vu sa proportion de membres d'origine française passer de 38.8 à 37 pour cent. Les Acadiens se trouvent donc encore sous-représentés au sein de la fonction publique provinciale, dans une proportion de 10.4 pour cent.

Comme l'indique le tableau VII, la situation ne s'est guère améliorée en 1977, du moins en ce qui concerne les échelons supérieurs de la fonction publique.

(21) Statistique Canada, Vol. III - Part. 5 (Bulletin 3.5-7),
tableau 4, mai 1975.

TABLEAU VII

Présence francophone aux échelons supérieurs de la
fonction publique du Nouveau-Brunswick, 1977 (22)

Fonction	Total	Anglophone		Francophone	
		Nombre	%	Nombre	%
Sous-ministre	21	15	71.4	6	28.6
Sous-ministre adjoint	14	12	85.7	2	14.3
Directeur des différentes divisions	190	165	87.3	24	12.7

Avec une présence de 26.6 pour cent des leurs dans la fonction publique, les Francophones sont légèrement sur-représentés au niveau des sous-ministres avec un pourcentage de 28.6 pour cent. Cependant, ils sont nettement sous-représentés aux deux autres échelons avec des participations de 14.3 et 12.7 pour cent. Ainsi, nous constatons que les Acadiens sont dans l'ensemble sous-représentés au niveau des effectifs globaux de la fonction publique, et encore plus nettement aux échelons supérieurs.

Il n'est pas étonnant de constater qu'avec des effectifs de 74 pour cent d'Anglophones, la langue de travail prédominante dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick est l'anglais.

(22) Les héritiers de Lord Durham, Le plan d'action de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mai 1977, p. 37.

En effet, le français est utilisé dans une proportion de 15.5 pour cent et l'anglais dans une proportion de 84.5 pour cent, alors que la fonction publique compte environ 26 pour cent de fonctionnaires d'origine française et 74 pour cent de fonctionnaires d'autres origines. (23) Ce phénomène s'explique facilement lorsque l'on sait qu'environ 25 pour cent des fonctionnaires provinciaux sont bilingues, et que sur ce nombre plus de 90 pour cent sont d'origine française. (24)

La langue anglaise prédomine donc dans la fonction publique provinciale, et cela à tous les niveaux. C'est notamment le cas chez les sous-ministres où il y a une majorité d'Anglophones. Les réunions du Cabinet, même à l'époque du gouvernement Robichaud, où le premier ministre et 50 pour cent des ministres étaient Francophones, se déroulaient uniquement en anglais, en raison de la présence de ministres unilingues anglais. La langue utilisée entre les sous-ministres et leurs subalternes immédiats est presque dans tous les cas l'anglais. Enfin la langue de Shakespeare est aussi de rigueur aux niveaux intermédiaires. Dans les régions françaises, le français et l'anglais sont de mise mais les communications écrites avec Frédéricton sont toujours presque uniquement en anglais. (25)

(23) Thorburn, op. cit., rapport de 1966, p. 64.

(24) Ibid., p. 65.

(25) Ibid., pp. 66-68.

Le tableau VIII illustre très bien la place offerte à la langue française au sein de la fonction publique néo-brunswickoise.

TABLEAU VIII

Langue interne de travail utilisée dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick (26)

Langue employée avec:	Supérieurs %	Confrères de travail %	Subalternes %
Anglais seulement (73%) (27)	87.4	75.6	78.9
Français seulement (2%)	3.3	3.6	3.7
Anglais et français (25%)	10.2	20.8	17.4
Anglais fréquemment Français occasionnellement	5.7	9.0	6.6
Anglais à 50% Français à 50%	2.0	7.5	6.1
Français fréquemment Anglais occasionnellement	2.5	4.3	4.7
Total	100.0	100.0	100.0

(26) Ibid., p. 70.

(27) Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion totale des fonctionnaires qui affirment parler seulement l'anglais, le français ou être bilingues.

Il est intéressant de noter dans le tableau VIII que seulement 3.6 pour cent de fonctionnaires francophones parlent uniquement le français entre eux, alors qu'ils constituent 26 pour cent des effectifs de la fonction publique. La présence de confrères de travail unilingues anglais doit sûrement être pour quelque chose. D'autre part, une forte majorité de fonctionnaires, soit 86.4 pour cent, s'adressent à leurs supérieurs uniquement en anglais tandis que 78.9 pour cent de ces derniers préfèrent parler à leurs subalternes uniquement en anglais. Le potentiel linguistique des fonctionnaires bilingues n'est pas pleinement utilisé puisque 10.2 pour cent d'entre eux se servent de l'anglais et du français dans leurs relations avec leurs supérieurs, 20.8 pour cent avec leurs confrères de travail et 17.4 pour cent avec leurs subalternes. Rappelons que 25 pour cent des fonctionnaires de la fonction publique sont bilingues.

Le fait que la maîtrise de la langue française n'est pas essentielle pour occuper un poste dans la fonction publique du Nouveau-Brunswick est un secret de polichinelle. Les fonctionnaires bilingues le sont en quelque sorte malgré eux: d'une part, ils sont à plus de 90 pour cent d'origine française, et d'autre part la connaissance de l'anglais est requise pour obtenir un emploi.

Parents pauvres de la fonction publique, les Acadiens le sont aussi dans les agences gouvernementales.

2.2.2: Agences gouvernementales

Lors de son étude de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, le professeur Thorburn s'est aussi intéressé à la composition ethnique de certaines agences du gouvernement provincial. Celles-ci sont la Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick (CEENB), la Corporation de développement du Nouveau-Brunswick (CDNB), le Conseil de recherche et de productivité du Nouveau-Brunswick (CRPNB) et la Commission des accidents du travail du Nouveau-Brunswick (CATNB). En 1966, ces agences comptaient respectivement 157, 19, 7, et 105 employés.

Comme dans la fonction publique provinciale, les Acadiens sont nettement sous-représentés au sein de ces agences. Le tableau IX est des plus révélateurs à ce sujet.

Il semble bien que ces agences soient la chûsse gardée des Anglophones de la province, puisque les Francophones y sont nettement en minorité. Même les plus importantes, telles que la CEENB et la CATNB - avec respectivement 16.3 et 16.8 pour cent de Francóphones - comptent moins de fonctionnaires d'origine francophone que la fonction publique (25.7 pour cent). Par ailleurs, le potentiel linguistique des employés de ces agences - comme le révèle le tableau X - est très limité.

TABLEAU IX

Origine ethnique des employés de certaines agences
gouvernementales du Nouveau-Brunswick (28)

Origine ethnique	Agence				Fonction publique	Province du Nouveau-Brunswick
	CEENB	CDNB	CRPNB	CATNB		
	%	%	%	%	%	%
Britannique	75.4	83.0	73.7	75.6	66.8	55.1
Français	16.3	0.0	5.3	16.8	25.7	38.9
Autres	8.3	17.0	21.0	7.6	7.6	6.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU X

Potentiel linguistique des employés de certaines
agences gouvernementales du Nouveau-Brunswick (29)

Potentiel linguistique	Agence				Fonction publique	Province du Nouveau-Brunswick
	CEENB	CDNB	CRNP	CATNB		
	%	%	%	%	%	%
Anglais seulement	84.2	83.0	79.0	85.0	73.0	62.0
Français seulement	0.5	0.0	0.0	0.0	2.0	18.7
Bilingue	15.3	17.0	21.0	25.0	25.0	19.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(28) Thorburn, op. cit., rapport de 1966, p. 145.

(29) Ibid., p. 145.

De prime abord, le tableau X révèle que si l'unilinguisme anglais est très répandu aux niveaux de la province et de la fonction publique avec des taux de 62 et 73 pour cent, il l'est davantage dans les agences, qui comptent dans leurs rangs respectivement 84.2, 83, 79 et 85 pour cent d'unilingues anglais. De plus le pourcentage des employés bilingues correspond approximativement, en ce qui concerne les deux plus importants employeurs (CEENB et CATNB), à celui du nombre de Francophones travaillant dans ces deux agences. En effet, ces agences comptent respectivement 15.3 et 25 pour cent d'employés bilingues, de même que 16.3 et 25.7 pour cent de Francophones. Le reste du personnel bilingue des quatre agences provient non pas des employés d'origine britannique, mais plutôt de ceux d'autres origines ethniques.

En conclusion, il est évident que les Acadiens n'occupent pas une place de choix au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, et beaucoup moins encore dans les agences gouvernementales où l'unilinguisme anglais est de rigueur. Les employés bilingues sont majoritairement d'origine ethnique française, et leur bilinguisme n'est utile au travail que pour communiquer et remplir leurs tâches en anglais. Les jeunes Acadiens qui songent à une carrière dans la fonction publique ou dans les agences gouvernementales doivent donc s'attendre à ce que celle-ci se déroule en anglais.

3. La vie socio-économique.

Citoyens de deuxième classe au niveau politique, les Acadiens le sont aussi sur le plan socio-économique. Cette caractéristique n'est d'ailleurs pas propre aux Acadiens, puisqu'elle s'applique aussi aux Francophones de l'ensemble du Canada.

Les résultats de ces recherches montrent que la situation économique et sociale des francophones dans le monde du travail est beaucoup moins favorable que celle des anglophones. Les francophones sont en position nettement inférieure en matière de revenu, d'instruction, de statut professionnel et de propriété des entreprises, comme le confirment une faible présence aux échelons supérieurs tant dans l'administration fédérale que dans l'entreprise privée ainsi qu'un emploi restreint du français dans ces organismes.(30)

Voyons d'un peu plus près de quelle manière se concrétise chez les Acadiens cette infériorité socio-économique.

3.1: Situation socio-économique

Dans une étude⁽³¹⁾ effectuée en 1968, le professeur

(30) Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ottawa, Imprimeur de la Reine, Vol. 3, 1969, p. 5.

(31) P. Dion, A. Even, J-P. Hauteceur, Le bilinguisme à la Commission d'énergie du Nouveau-Brunswick. Institut de recherches en sciences sociales, Moncton, Volume 1, 1969.

Alain Even catégorisa la population anglophone et francophone du Nouveau-Brunswick selon les statuts sociaux inférieur, moyen et supérieur. Ces trois statuts sociaux regroupent les caractéristiques suivantes.

1. Statut social inférieur: Statut professionnel bas (ouvriers, semi-qualifiés, manoeuvres, fermiers, pêcheurs, bûcherons), moins de 3,000 dollars de revenu annuel, moins de cinq ans de scolarité.

2. Statut social moyen: Statut professionnel moyen (fonctionnaires, employés, ouvriers qualifiés), 3,000 à 7,000 dollars de revenu annuel, de cinq à huit années de scolarité.

3. Statut social supérieur: Statut professionnel élevé (professionnels, directeurs d'entreprises, semi-professionnels, gros commerçants), plus de 7,000 dollars de revenu annuel, plus de neuf années de scolarité. (32)

Les résultats de la recherche du professeur Even, comme l'indique le tableau suivant, confirment les conclusions de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au sujet des inégalités socio-économiques profondes entre les Francophones et les Anglophones.

(32) Alain Even, Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement économique: contribution à une analyse socio-économique du développement. Thèse de doctorat 3e cycle, Université de Rennes, 1970, p. 182.

TABLEAU XI

Statuts sociaux et appartenance ethnique au
Nouveau-Brunswick, 1968 (33)

Statuts sociaux	Population anglaise	Population française
Statut social inférieur	18.1	32.6
Statut social moyen	44.2	49.6
Statut social supérieur	37.7	17.8

A la lumière de ces statistiques, nous pouvons constater que la stratification sociale recouvre la stratification ethnique. "C'est pour cette raison que le combat ethnique apparaît également comme une lutte des classes où les prolétaires seraient les Acadiens et les bourgeois, leurs maîtres, les Canadiens-Anglais". (34).

En effet un bref coup d'oeil au tableau ci-dessus révèle que 81.9 pour cent de la population anglophone du Nouveau-Brunswick se situe dans les statuts sociaux moyen et supérieur, tandis que la population francophone appartient dans une proportion de 82.2 pour cent aux statuts sociaux moyen et inférieur.

(33) Ibid., p. 182.

(34) Ibid., p. 183.

3.1.1: Familles plus grandes et revenus plus bas

Les statistiques du recensement de 1971 révèlent toujours à plusieurs points de vue des inégalités entre les Francophones et les Anglophones du Nouveau-Brunswick. C'est notamment le cas en ce qui concerne le nombre d'enfants par famille et le revenu familial. Tout d'abord les familles acadiennes ont en moyenne plus d'enfants que les familles anglophones.

TABLEAU XII

Familles selon le nombre d'enfants de 24 ans et moins à la maison, recensement 1971 (35)

<u>Territoire</u>	<u>Nombre moyen d'enfants par famille</u>
Canada	1.7
Nouveau-Brunswick	2.0
<u>Comtés</u>	
+ 80% français	2.5
Mixtes	2.1
+ 80% anglais	1.8

Ainsi, les familles des comtés à + 80% français ont en moyenne 2.5 enfants alors que celles des comtés à + 80% anglais

(35) Statistique Canada, Vol. II - Part. 2 (Bulletin 2.2-3), tableau 15, décembre 1973.

en ont 1.8, ce qui est inférieur à la moyenne d'enfants par famille du Nouveau-Brunswick et presque équivalent à celle du Canada. Non seulement les familles acadiennes comptent en moyenne plus d'enfants que les familles anglophones, elles touchent aussi des revenus en moyenne plus bas que les anglophones.

TABLEAU XIII

Familles selon la tranche de revenu de la famille
en 1970, recensement 1971 (36)

Territoire	\$3,999 et moins %	\$4,000- \$5,999 %	\$6,000- \$9,999 %	\$10,000- et plus %
Canada	17.0	12.7	31.7	38.6
Nouveau-Brunswick	25.2	18.5	33.5	22.8
<u>Comtés</u>				
+ 80% français	34.1	20.5	28.1	17.3
Mixtes	24.7	18.8	34.5	22.0
+ 80% anglais	21.9	17.5	35.0	25.6

Il est significatif de noter que 34.1 pour cent des familles acadiennes disposent d'un revenu inférieur à \$4,000,

(36) Statistique Canada, Vol. II - Part. 2 (Bulletin 2.2-12),
tableau 85, mars 1975.

alors que c'est le cas pour 21.9 pour cent des familles anglophones. En contrepartie, 25.6 pour cent des familles anglophones jouissent d'un revenu de \$10,000 et plus, tandis que seulement 17.3 pour cent des familles acadiennes bénéficient d'un tel revenu. Dans cette perspective les Acadiens sont doublement défavorisés par rapport aux Anglophones, puisqu'ils ont à la fois des familles plus nombreuses et des revenus moindres que ces derniers.

Les Acadiens ont donc en principe moins d'argent pour consommer mais dans les faits la situation ne se présente pas de la sorte. Le crédit vient pallier ce manque de liquidités, et par la même voie accroître le taux d'endettement des Acadiens. Ce cas typique d'une région française du Nouveau-Brunswick illustre bien la situation qui prévaut encore de nos jours pour l'ensemble de la communauté acadienne.

Dans la région de Restigouche-Sud, en 1967, pour un revenu moyen par famille de 5,188 dollars l'emprunt moyen de ceux qui ont reconnu avoir contracté des dettes (37,5%) s'élevait à 1,227 dollars. Pour ces personnes l'argent disponible était environ un quart supérieur au revenu et se trouvait utilisé en grande partie pour des remboursements de dettes antérieures qui, pour ceux qui avaient de tels remboursements à effectuer (43,5%), s'élevaient en moyenne à 908 dollars.(37)

(37) Even, op. cit., p. 344.

Ces emprunts vont permettre une surconsommation de biens durables tels que téléviseur, machine à laver, réfrigérateur et automobile mais par la même occasion susciter une sous-consommation de biens primaires tels que vêtements, soins de santé et nourriture. Car lorsque les comptes doivent se payer à la fin du mois, il faut serrer la ceinture là où c'est possible, en l'occurrence le secteur des biens primaires. "Les facilités de crédit encouragent cette situation paradoxale où se côtoient confort matériel et "malnutrition". (38)

En dernière analyse beaucoup d'Acadiens correspondent très bien au portrait de l'emprunteur tel que peint par M. Van Schendel dans son livre La maladie infantile du Québec.

Notre travailleur va frapper à la porte de la Société de prêt. Quand je dis travailleur c'est plutôt sa femme qui y va... C'est elle qui gère les finances familiales et elle sait mieux que lui que leur revenu ne leur permet pas d'acheter comptant. La "Compagnie de finance" lui prête évidemment l'argent mais exige le paiement des intérêts exorbitants que l'on sait. La mensualité à verser étant trop onéreuse, ou quelque autre achat à faire, le ménage va se présenter une nouvelle fois, au bout de quelques mois, à la porte de l'usurier moderne pour un nouveau prêt, plus onéreux encore. On connaît la suite. Combien de familles ont-elles

(38) Ibid., p. 346.

du, au bout du compte, faire déclaration de cessation de paiements, se faire saisir, réclamer la protection de l'assistance sociale.(39)

Cette situation désastreuse est accentuée par la présence au sein de la communauté acadienne d'un chômage endémique et d'un faible taux d'activité de la population active.

3.1.2: Chômage élevé et taux d'activité faible

Les Acadiens disposent de moins de ressources pécuniaires non seulement parce qu'ils occupent les emplois les moins bien rémunérés mais aussi parce qu'ils ne travaillent pas durant l'année entière. "Lié plus directement à l'économie, le chômage est un excellent critère pour mesurer la participation des deux communautés à la vie économique".(40) Dans cette optique, le sous-emploi des Acadiens prend une connotation particulière et explique leur situation de dépendance socio-économique face à la communauté anglophone qui est beaucoup moins affectée par ce problème.

(39) Cité par Even, ibid., p. 346-347.

(40). Ibid., p. 169.

TABLEAU XIV

Actifs salariés de 15 ans et plus ayant travaillé à
temps plein (40-52 semaines) en 1970, recensement

1971 (41)

Territoire	Régions urbaines %	Régions rurales %
Canada	67.7	57.3
Nouveau-Brunswick	66.3	52.3
<u>Comtés</u>		
+ 80% français	33.2	38.0
Mixtes	66.7	52.8
+ 80% anglais	67.7	59.8

De prime abord ces statistiques révèlent que les deux tiers de la population active acadienne des comtés à + 80% français ont travaillé en 1970 moins de quarante semaines. De leur côté les Anglophones des comtés à + 80% anglais ont été actifs dans une proportion des deux tiers. C'est donc dire que les Anglophones ont été deux fois plus actifs que les Acadiens. Dans les régions rurales des comtés à + 80% français la situation est aussi catastrophique, puisque

(41) Statistique Canada, Vol. III - Part. 1 (Bulletin 3.1-13),
tableaux 39-40, juin 1975.

72 pour cent de la population active a travaillé moins de quarante semaines. Le phénomène prend d'autant plus d'ampleur lorsque l'on sait que 49.5 pour cent des Acadiens habitent dans des régions rurales. Chez les Anglophones, ce taux est de 39.3 pour cent. Avec une aussi piètre performance de la communauté acadienne, l'hégémonie de la communauté anglophone dans ces circonstances ne surprend guère.

En plus d'aggraver aux prises avec des problèmes aigus de chômage, la communauté acadienne compte une population plus faiblement active.

TABLEAU XV

Taux d'activités moyen de la population de 15 à 64 ans, recensement 1971 (42)

Territoire	Taux d'activité moyen %
Canada	62.3
Nouveau-Brunswick	58.0
<u>Comtés</u>	
+ 80% français	51.9
Mixtes	54.5
+ 80% anglais	57.7

(42) Statistique Canada, Vol. III - Part. 1 (Bulletin 3.1-4), tableau 10, octobre 1974.

Ce plus faible taux d'activité des Acadiens pèse d'autant plus lourd lorsque l'on sait que les familles acadiennes comptent un nombre moyen d'enfants plus élevé que les familles anglophones. Comme échappatoire à cette vie de misère, il y a l'exil, et plusieurs milliers d'Acadiens s'en sont jusqu'à présent prévalus.

Nous comprenons aisément que l'émigration, si elle est un phénomène que l'on rencontre sur tout le territoire du Nouveau-Brunswick, va se trouver accentuée dans les comtés français. Ces handicaps économiques que nous avons notés (chômage, bas revenus) vont amener les populations francophones à quitter la Province en plus grand nombre. (43)

TABLEAU XVI

La migration nette au Nouveau-Brunswick suivant l'origine ethnique par période décennale (44)

Période d'observation	Origine française	Origine anglaise	Ensemble du N.B.
1941-51	-20,439	-22,876	-43,315
1951-61	-26,804	-10,505	-37,309
1961-71	-39,782	-12,861	-52,643
Total 1941-71	-87,025	-46,242	-133,267

(43) Even, op. cit., p. 174.

(44) Les héritiers de Lord Durham, op. cit., p. 35.

Nous remarquons que le taux d'émigration augmente graduellement chez les Acadiens et diminue chez les Anglophones. En effet, alors que durant la période 1941-51 les Acadiens constituaient 47.1 pour cent du total des émigrants de la province, ce pourcentage grimpait à 75.5 pour cent pour la période 1961-71. Pour la période globale 1941-71, 65.3 pour cent des émigrants du Nouveau-Brunswick furent des Acadiens alors qu'ils ne représentaient que 37.5 pour cent de la population totale.

Toutes les inégalités que nous avons signalées au sein du Nouveau-Brunswick nous incitent à partager la conclusion suivante.

Toutes ces constatations sont la preuve évidente qu'il n'est pas économiquement bon de naître dans une famille de langue française au Nouveau-Brunswick. Nous pourrions même dire qu'elles sont le signe évident d'une domination de la communauté française par la communauté anglaise; une différence aussi nette de conditions de vie entre deux groupes vivant sur un même territoire ne peut qu'évoquer en nous l'idée d'une certaine forme de colonisation.(45)

Rongée de toutes parts par des problèmes socio-économiques, la communauté acadienne manifeste-elle davantage de vitalité dans sa participation à l'entreprise privée?

(45) Even, op. cit., p. 176.

3.2: Participation acadienne à l'entreprise privée

Nous avons vu précédemment que les Acadiens étaient sous-représentés au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, et encore plus nettement dans les agences gouvernementales. De plus, les Acadiens présents dans ce secteur étaient en moyenne les moins bien rémunérés et occupaient les emplois inférieurs. En est-il de même au niveau du secteur privé?

3.2.1: Personnel acadien

Comme dans le secteur public, les Acadiens oeuvrant dans le domaine privé sont eux aussi relégués aux emplois inférieurs.

TABLEAU XVII

Catégories professionnelles selon l'appartenance linguistique, Nouveau-Brunswick, 1968 (46)

Types d'occupations	Anglais %	Français %
Professionnels, directeurs d'entreprises	9.1	2.4
Semi-professionnels, gros commerçants	11.4	7.1
Fonctionnaires	6.8	4.8
Employés	15.9	26.2
Ouvriers qualifiés	31.8	19.7
Manoeuvres, ouvriers semi-qualifiés	11.4	23.8
Fermiers, pêcheurs, bûcherons	13.6	26.6

(46) Ibid., p. 314.

Ainsi, les Acadiens occupent surtout les emplois inférieurs qui exigent moins de responsabilité, moins d'instruction et qui sont aussi moins rémunérés. Dans ses conclusions sur la section portant sur la vie économique, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme explique de la manière suivante cette situation:

Comment expliquer l'absence des Canadiens Français aux postes de commande dans l'entreprise privée? Il y a de toute évidence une barrière quelque part. Cette barrière relève d'un facteur culturel, plus encore que d'une question de compétence ou de formation. Le jeune francophone qui compte faire carrière dans l'industrie se trouve devant un dilemme: il sent qu'il devra choisir entre son avancement personnel et la perte partielle de son identité linguistique et culturelle. Plus encore, cet homme ressent un profond sentiment d'aliénation. Et il aura parfois l'impression de trahir quelque chose: si les francophones prennent à coeur les intérêts de l'entreprise et s'y intègrent pleinement, c'est au risque, sentent-ils, de "vendre" leur identité individuelle en même temps que leur responsabilité collective vis-à-vis de la société et de la culture dans lesquelles ils sont nés.(47)

(47) Cité par Even, ibid., p. 315.

Selon la Commission, même les Francophones assimilés sont victimes de "ségrégation" dans les entreprises privées.

Il y a plus troublant: même assimilé, un Canadien Français ne réussit pas mieux. Le Rapport souligne, écrit Lysiane Gagnon, que la structure industrielle d'une province aurait peu d'effet sur la répartition des emplois au sein d'une population d'une origine donnée, puisque malgré les différences de structures industrielles d'une province à l'autre, les écarts entre les divers groupes ethniques et les moyennes provinciales restent à peu près les mêmes... La conclusion, écrivent les rédacteurs, doit être que l'on reste canadien-français longtemps après avoir abandonné la langue française. La mer y passerait sans laver la souillure, car l'abîme est profond et la tache est au fond. Donc, même si une large proportion des Canadiens Français hors du Québec sont déjà assimilés (puisque c'est l'anglais qui est devenu leur langue maternelle), ils restent, dirait-on, marqués et ont des emplois de Canadiens Français, c'est-à-dire généralement inférieurs. (48)

Ce mépris des Francophones se fait particulièrement sentir au Nouveau-Brunswick, où deux communautés ethniques habitent sur le même territoire. "Si le "God damned french" est le pendant du "maudit anglais", ce n'est pas seulement par héritage du passé, c'est aussi parce que les deux communautés, forcées de vivre ensemble, se supportent mais pas toujours avec plaisir". (49)

(48) Cité par Even, ibid., pp. 315-316.

(49) Ibid., p. 178.

Confinés aux fonctions inférieures du secteur de l'entreprise privée largement dominé par les Anglophones, les Acadiens ne peuvent également pas devancer ces derniers au chapitre des investissements de capitaux.

3.2.2: Possession de capitaux.

La présence acadienne sur ce plan n'est pas des plus vigoureuse, face au pouvoir financier de la communauté anglophone largement dominé par des entreprises d'envergure multinationale, telles que McCain Foods dans le secteur agro-alimentaire et le trust Irving dont les activités s'étendent à une gamme de domaines allant des hydrocarbures à la coupe du bois en passant par la fabrication du papier journal et les entreprises de presse. Dans ces circonstances il n'est nullement exagéré d'affirmer que le "business" au Nouveau-Brunswick est l'affaire des Anglophones et surtout de la famille Irving.

Les liens financiers de la compagnie Irving avec de grands capitalistes américains font de la province une sorte de chasse gardée. Une entreprise d'une quelconque importance ne peut s'établir au Nouveau-Brunswick sans une sorte d'inféodation au trust Irving. D'aucuns pensent, et ils n'ont peut-être pas tort, que le véritable gouvernement du Nouveau-Brunswick est à Saint-Jean (Irving) et non à Frédéricton (capitale provinciale). (50)

Disposant de capitaux moins considérables, à cause de la faiblesse de leurs épargnes, les Acadiens ont concentré leurs capitaux dans le secteur tertiaire. Cette faiblesse de l'épargne trouve évidemment son explication dans la situation socio-économique de la communauté acadienne. Non seulement l'épargne est faible, mais il y a aussi une "désépargne" occasionnée par l'endettement massif des Acadiens auprès des compagnies de finances. Pour pallier cette situation et dans une plus large mesure trouver une solution aux maux socio-économiques les plus aigus dont est victime la communauté acadienne, l'élite a fait appel à la coopération, s'inspirant en cela du mouvement coopératif de l'Université St-François-Xavier d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse. (51)

Il y a six catégories de coopératives acadiennes: 1) les coopératives de consommation; 2) les coopératives de pêcheurs; 3) les coopératives agricoles; 4) les coopératives forestières; 5) les coopératives à buts multiples (combinaison de l'achat,

(51) La philosophie à la base de ce mouvement s'apparente à celle de l'École Sociale Populaire du Québec dont l'objectif était d'une part de lutter contre la montée du communisme et du socialisme, et d'autre part de domestiquer le capitalisme en prônant l'instauration d'un ordre social corporatif devant favoriser l'harmonie, la coopération, la bonne entente entre patrons et ouvriers, et de la sorte abolir la lutte des classes. Cette idéologie commune n'a rien d'étonnant puisque les deux instigateurs de ces mouvements, les pères Coady et Archambault, s'inspiraient des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno.

de la vente et parfois de la transformation des produits;
6) les autres coopératives (ne correspondant pas aux catégories précédentes; leur nombre est négligeable). (52)

Ces six catégories regroupent les trois secteurs de l'économie mais dans l'ensemble il n'y a pratiquement pas de coopératives dans le secteur primaire, très peu au niveau secondaire, et la plupart se trouvent dans le secteur tertiaire. (53)

Cette situation résulte de la nature même du système capitaliste où la marge de manoeuvre des mouvements coopératifs est, très serrée.

Les coopératives en économie capitaliste sont subordonnées au grand capital financier et industriel. Les coopératives, en tant que forme de capitalisme devenu secondaire, sont incapables de concurrencer les secteurs dominants du capitalisme soit les monopoles, et lorsqu'elles tentent de le faire, c'est au prix d'une intégration encore plus forte aux règles du jeu capitaliste. Par exemple: les coopératives acadiennes et anglophones n'ont jamais réussi à percer le secteur des forêts et des mines, secteur largement dominés par les grands monopoles.

(52) Monique Gauvin-Chouinard, "Vue d'ensemble sur le mouvement coopératif acadien". L'Acayen, Volume 3, numéro 3, juin/juillet/août 76, p. 15.

(53) Ibid., p. 25.

Si le système capitaliste a fait des concessions aux divers mouvements coopératifs, et ceci en les laissant insérer dans les maillons les plus faibles de l'économie, ceci n'est pas le fruit du hasard. En effet, la coopération a pour rôle, dans ce contexte de maintenir l'illusion que la propriété privée des moyens de production et du produit du travail peut être accessible à tous. (54)

Les deux pieds dans la jungle du capitalisme, le mouvement coopératif acadien, à l'instar des autres mouvements, doit pour survivre laisser de côté les beaux grands idéaux du coopératisme, et devenir de plus en plus centralisé. Cet éloignement de la base permet aux dirigeants du mouvement de se comporter en vrais capitalistes en investissant là où les gains s'annoncent meilleurs. C'est notamment le cas de la Fédération des Caisses populaires acadiennes dont, en 1973-74, 53.1 pour cent des placements "contribuaient directement au financement de l'Etat", et 33.8 pour cent étaient investis dans d'autres secteurs tels que les institutions bancaires, sociétés de fiducie, etc. (55)

Ainsi, on ne peut pas dire que le mouvement coopératif acadien a contribué par ses investissements à stimuler la croissance économique des régions acadiennes. Son service du prêt a toutefois, depuis la fondation de la première caisse

(54) Ibid., p. 25.

(55) Ibid., p. 33.

populaire en 1936, prêtée 350 millions de dollars aux Acadiens.⁽⁵⁶⁾ Cette action a permis sans doute à plusieurs milliers d'Acadiens d'échapper aux griffes des compagnies de finances mais jusqu'à quel point a-t-elle contribué à l'accroissement du niveau de leur endettement?

La Société l'Assomption constitue l'autre plus importante institution financière acadienne. Fondée en 1903 par un groupe d'Acadiens de la Nouvelle-Angleterre, l'Assomption avait comme objectif l'amélioration du sort des Acadiens les plus démunis. Le siège social de la Société fut transféré quelques années plus tard à Moncton, et en 1967 elle se transformait en société mutuelle pour devenir l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, et du même coup le symbole de la fierté et de la puissance économique de l'élite acadienne.

Aujourd'hui, cette institution est propriétaire de Place l'Assomption, à Moncton, qui surplombe toute la ville, étalant ainsi le prestige d'une institution qui fait la fierté des nôtres.⁽⁵⁷⁾

(56) Martin J. Légère, "La situation économique des Acadiens du Nouveau-Brunswick". Dans "Aujourd'hui l'Acadie", L'Action Nationale, Vol: LXVII, numéros 3-4, nov.-déc. 1977, p. 241.

(57) Ibid., p. 241. Incidemment monsieur Légère est le directeur de la Fédération des Caisses populaires acadiennes.

Grâce à la vente de primes d'assurance-vie, l'Assomption a pu au cours des années accumuler un important montant d'épargne. De fait cette institution possède "un actif de 70 millions et un encours de 700 millions", alors que la Fédération des Caisses populaires acadiennes pour sa part dispose d'un actif de 175 millions de dollars. (58).

Les liens entre l'Assomption et la Fédération des Caisses populaires acadiennes ont toujours été étroits. "En effet, les caisses populaires ont toujours été des succursales de promotion pour l'Assurance l'Assomption". (59) De plus, la Fédération des Caisses populaires possède depuis 1974, grâce à une entente avec l'Assomption, le contrôle de la Société de Gestion Atlantique. Cette Société est un holding qui permet à l'Assomption et à la Fédération des Caisses populaires de canaliser une partie de leurs investissements respectifs vers des secteurs communs. Dans cette perspective, Gestion Atlantique constitue un pont entre les deux plus importantes institutions financières acadiennes.

Cette filiale concentre essentiellement ses activités dans l'immobilier et participe de manière majoritaire ou minoritaire à quelques petites entreprises du secteur tertiaire.

(58) Ibid., p. 241.

(59) Gauvin-Chouinard, op. cit., p: 30.

Somme toute, la communauté acadienne compte quelques institutions financières non négligeables mais dont l'importance ne peut en rien se comparer aux puissantes entreprises de la communauté anglophone.

4. L'éducation

Aux prises avec de sérieux problèmes socio-économiques, les Acadiens sont également défavorisés dans le domaine de l'éducation. Cette sous-scolarisation contribue elle aussi au renforcement de la domination de la communauté acadienne par la communauté anglophone.

4.1: Secteur public

A la fondation du Nouveau-Brunswick en 1784, l'éducation occupait une maigre place non seulement chez les Acadiens mais aussi chez les Anglophones. La communauté acadienne disposait de quelques écoles paroissiales et de maîtres ambulants qui allaient de village en village, voire de famille en famille, dispenser leur savoir. L'objectif à cette époque était d'apprendre l'essentiel, c'est-à-dire de savoir suffisamment écrire, lire et compter. L'éducation n'était pas une priorité gouvernementale, et les parents devaient en défrayer entièrement les coûts. Toutefois, après plusieurs années d'absentéisme, la province commença à accorder peu à peu de maigres subsides.

En 1871, le gouvernement adopta le "Common School Act" qui stipulait que seules les écoles laïques seront subventionnées par l'Etat. Les Acadiens, qui tenaient mordicus à leurs écoles paroissiales confessionnelles, n'étaient plus éligibles aux subsides gouvernementaux et devaient défrayer totalement les coûts de fonctionnement de leurs écoles. De plus l'enseignement de la religion dans les écoles publiques était dorénavant interdit. Les Acadiens portèrent leur cause devant le gouvernement fédéral et la Cour suprême du Canada mais ce fut peine perdue. Cependant, grâce surtout aux pressions des Irlandais catholiques le gouvernement consentit à assouplir quelque peu sa position initiale.

En 1875, "un modus vivendi" intervint entre le gouvernement provincial et des représentants de la minorité religieuse: les catholiques des districts où ils sont majoritaires pourront aller dans les écoles de leur choix, où le catéchisme leur sera enseigné hors des heures de classe. Les religieux sont dispensés du stage à l'Ecole normale, mais ils devront passer l'examen. Auparavant, un amendement à l'acte permettait le port du costume et des emblèmes religieux. (60)

Ce "modus vivendi" ne suscite pas l'enthousiasme chez la communauté acadienne qui continue à se doter d'écoles

(60) Baudry, op. cit., Vol. II, Chap. XI, p. 14.

confessionnelles. Très vite l'écart grandira avec les écoles publiques subventionnées par le gouvernement.

Au début du XX^e siècle, la situation s'établit ainsi: des écoles confessionnelles végètent à côté d'écoles publiques; leur financement et leur enseignement restent très insuffisants. L'indifférence au problème reste totale. Et il y a pourtant un problème, la démographie acadienne ne cesse de croître et, étant donné l'abandon dans lequel se développaient les écoles des districts français la proportion des illettrés était grande.

Les comtés français en 1901 (Gloucester, Kent) en comptaient une proportion de 47% alors que les comtés anglais, pourvus d'écoles adaptées à leur besoin, n'en comptaient que 12%. (61)

Cette situation, guère brillante pour la communauté acadienne, se maintiendra ainsi jusqu'au milieu des années soixante. Le bilan pour cette période est très sombre.

En somme, depuis l'établissement de l'École publique, en 1871, jusqu'en 1955, la situation fondamentale n'a guère changé, en ce qui concerne les écoles fréquentées par les Acadiens. Plusieurs concessions de détail ont été accordées: quelques manuels français pour les classes élémentaires des commissions scolaires, la langue française occupe une place assez importante dans les écoles des milieux exclusivement français; les comtés français ont obtenu des inspecteurs francophones,

etc. Mais, officiellement et dans l'esprit du Département d'éducation, l'enseignement a pour but essentiel de former des anglophones. Le programme, les manuels, les examens, tout concourt à former rapidement à la connaissance élémentaire en anglais, et rien ou très peu à la connaissance du français.

La situation des enseignants français n'a guère varié: au Teacher's College de Frédéricton les cours et les examens finals, en anglais, portent essentiellement sur des matières anglaises. Les enseignants français qui ne passent pas par cette institution provinciale, n'obtiennent que des licences locales, qui ne leur assurent ni un salaire suffisant, ni la compétence nécessaire à leur mission.

Le financement enfin des écoles et des enseignants est assuré en grande partie par les autorités locales; les régions pauvres étant évidemment handicapées par rapport aux régions plus riches; l'aide provinciale ne va qu'aux comtés florissants et a pour résultat tangible d'accentuer les inégalités. (62)

Au début des années soixante les comtés français reçoivent toujours moins de subsides pour leurs écoles et les maîtres sont encore peu qualifiés.

En 1960, le coût par élève était de 147 dollars dans les trois comtés à majorité francophone alors qu'il était de 208 dollars dans les six comtés anglophones.

En 1961, les écoles des comtés à forte majorité francophone ont reçu en moyenne des subventions d'un peu moins de 40 dollars par élève, contre un peu plus de 55 dollars par élève versés aux écoles des comtés à forte majorité anglophone.

En 1961, près de 20% des enseignants, dans les écoles des comtés acadiens n'avaient pas de brevet permanent, alors que dans les comtés anglophones la proportion était d'un peu plus de 4%. (63)

Enseignants peu qualifiés, subventions insuffisantes, programme inadapté aux besoins des Francophones, tels sont les principaux problèmes auxquels étaient confrontés les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Ces tares eurent de graves répercussions sur le niveau de scolarisation de la population acadienne. En effet en 1961, 12.4 pour cent des Acadiens âgés de 15 à 24 ans des comtés à + 80% français avaient une fréquentation scolaire de dix années et plus (études universitaires comprises) alors que c'était le cas pour 18.2 pour cent des Anglophones du même groupe d'âge des comtés à + 80% anglais. (64) Le taux des échecs scolaires est également plus élevé chez les Acadiens. En 1967, ce taux était, pour les étudiants acadiens de la

(63) Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, op. cit., Vol. 2, 1968, pp. 106-107.

(64) A. Even, J.-P. Hauteceur, R.-J. Ravault, "Mémoire de l'Association des Professeurs". La revue de l'Université de Moncton, No. 1, mai 1968, p. 48.

neuvième à la douzième années et habitant dans les comtés à + 80% français, de 22.5 pour cent, alors qu'il était de 15.8 pour cent pour les étudiants anglophones des comtés à + 80% anglais. (65)

En 1962, le gouvernement libéral du Premier Ministre Robichaud met sur pied une Commission royale (66) chargée d'enquêter sur les finances et la taxation municipale au Nouveau-Brunswick. Le rapport Byrne reprend à son compte les principales recommandations du rapport de la Commission MacKenzie. (67) Cette Commission soulignait, dans son rapport qui demeura "lettre morte", les inégalités dans les octrois gouvernementaux attribués aux écoles françaises par rapport à ceux des écoles anglaises.

A la suite du rapport Byrne, le gouvernement entreprend en 1967 la réorganisation complète du système scolaire public du Nouveau-Brunswick. La province est alors divisée en 33 districts scolaires ayant chacun à sa tête une Commission scolaire, dont les membres sont en partie élus par la population locale et en partie nommés par le gouvernement. Les

(65) Ibid., pp. 48-49.

(66) Edward G. Byrne, Rapport de la Commission royale sur la finance et la taxation municipale au Nouveau-Brunswick. Fredericton, Nouveau-Brunswick, 1963.

(67) William H. MacKenzie, Report of the Royal Commission on the Financing of Schools in New Brunswick. Fredericton, New Brunswick, 1955.

commissions scolaires continuent à gérer leurs budgets mais les fonds proviennent du ministère provincial de l'Éducation. De la sorte, les Commissions scolaires implantées dans les régions défavorisées reçoivent dorénavant des sommes d'argent proportionnellement équivalentes à celles des régions mieux nanties. Après un siècle d'inégalités et d'injustices, l'équilibre commence donc à s'établir.

Une autre étape importante dans la bataille scolaire que les Acadiens mènent depuis 1871 fut la reconnaissance du droit de s'instruire dans leur langue. En plus de ce droit, la communauté acadienne compte maintenant une école française pour la formation de ses enseignants et une direction francophone au sein du ministère provincial de l'Éducation. Ces gains ont été obtenus en trois étapes successives.

En 1969, il y eut l'adoption de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick comprenant la section 12, non encore promulguée sur l'éducation. (68) Mais le règlement 25 de la loi scolaire actuellement en vigueur est de même portée, et assure à chacun le droit à l'éducation dans sa langue maternelle.

(68) Cette section ainsi que tous les autres articles de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick qui n'étaient pas en vigueur ont été promulgués le premier juillet 1977.

En 1972, il y eut la décision du gouvernement de confier la formation des maîtres aux universités. L'Université de Moncton, par sa faculté des sciences de l'Education, a dorénavant la responsabilité de former les futurs enseignants francophones de cette province.

Le rapport Pinet-McLeod, publié en 1973, fut adopté en grande partie par le gouvernement. Il y a maintenant une direction francophone des services éducatifs au ministère, avec son sous-ministre et toute une équipe travaillant à la programmation des écoles publiques françaises.(69)

Ces mesures ont-elles amélioré la situation de la communauté acadienne en matière de scolarisation? Il est un peu trop tôt, pour en connaître tous les effets mais déjà le recensement de 1971 indique une amélioration appréciable; et cela même si à cette époque la plupart des gains mentionnés plus tôt n'avaient pas encore été obtenus. Les deux tableaux suivants permettent de faire une comparaison entre la situation en 1971 et celle qui prévalait avant cette date.

Le tableau XVIII révèle que la population francophone de 15 ans et plus est beaucoup moins instruite que la population anglophone. En effet 52.5 pour cent des Anglophones ont une scolarité variant entre la neuvième et la treizième années, tandis que les Francophones enregistrent pour ce même niveau un taux de 31.6 pour cent. C'est donc dire qu'en 1971 les Acadiens sont encore marqués par les séquelles du passé.

(69) Les héritiers de Lord Durham, op. cit., pp. 67-68.

TABLEAU XVIII

Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas
l'école à temps plein (au Canada et) au
Nouveau-Brunswick selon le niveau de
scolarité et l'origine ethnique (70)

Origine ethnique	Elémentaire 1e-8e année et autre formation %	Secondaire 9e-13e année et autre formation %	Université Formation Universitaire et autre %
Canada	37.2	53.0	9.8
Nouveau-Brunswick	47.0	45.0	8.0
Anglais et autres	38.9	52.5	8.5
Français	62.4	31.6	6.0

TABLEAU XIX

Population de 5 ans et plus fréquentant l'école à
temps plein (au Canada et) au Nouveau-Brunswick
selon le niveau de scolarité et l'origine
ethnique (71)

Origine ethnique	Elémentaire 1e-8e année et autre formation %	Secondaire 9e-13e année et autre formation %	Université Formation Universitaire et autre %
Canada	65.3	28.8	5.9
Nouveau-Brunswick	67.3	27.2	5.5
Anglais et autres	65.2	28.8	6.0
Français	70.6	24.8	4.6

(70) Statistique Canada, Vol. I - Part. 5 (Bulletin 1.5-3),
tableau 7, juillet 1974.

(71) Statistique Canada, Vol. I - Part. 5 (Bulletin 1.5-2),
tableau 3, juillet 1974.

Par contre, le tableau XIX indique une augmentation du niveau d'instruction des Acadiens. Les jeunes Acadiens fréquentent l'école en plus grand nombre et plus longtemps. L'écart entre le pourcentage des jeunes anglophones et des jeunes francophones fréquentant le secondaire est de 4 pour cent alors que chez la population adulte de 15 ans et plus ne fréquentant plus l'école, cet écart était de 20.9 pour cent.

Les jeunes Acadiens du Nouveau-Brunswick peuvent maintenant recevoir leur formation académique dans leur langue maternelle de la première à la douzième années. De plus, ils ont la possibilité de faire leurs études universitaires en français à l'Université de Moncton. Toutefois il y a encore une ombre au tableau. Les secteurs de l'enseignement technique et technologique offrent très peu de cours dans la langue française. Un bref coup d'oeil au tableau XX permet de constater des retards considérables dans ce domaine.

Comme nous pouvons le constater, les régions de Moncton, Saint-Jean et Woodstock-Frédéricton n'offrent aucun cours en français. Les Acadiens du Sud-Est de la province, qui constituent 27.2 pour cent de la population francophone, sont particulièrement affectés puisqu'aucun cours en français n'est dispensé dans la région de Moncton. Il en est de même pour les 10.6 pour cent d'Acadiens situés dans des régions autres que Campbellton-Bathurst et Edmunston. Au total, 37.8 pour cent des

TABLEAU XX

Cours de métiers et de technologie actuellement offerts
en français et en anglais dans les régions sui-
vantes du Nouveau-Brunswick, 1977 (72)

Régions	Cours en français	Pourcentage	Cours en anglais	Pourcentage
Edmunston	21	56.75	16	43.25
Campbellton-Bathurst	26	56.5	20	43.5
Moncton	0	0.0	30	100.0
Saint-Jean	0	0.0	47	100.0
Woodstock-Frédéricton	0	0.0	11	100.0
Total	47	27.0	124	73.0

Acadiens ne peuvent pas recevoir dans leur région un enseignement technique et technologique en français, tandis que les Anglophones jouissent d'un enseignement dans leur langue dans toutes les régions de la province, même celles où ils sont en minorité, c'est-à-dire Edmunston et Campbellton-Bathurst. Il y a certes encore beaucoup de chemin à faire avant que les droits des Acadiens soient respectés dans ce secteur.

(72) Les héritiers de Lord Durham, op. cit., p. 71.

4.2: Secteur privé

Les institutions francophones d'enseignement privé se sont implantées assez tôt au Nouveau-Brunswick. En effet dès 1854 un séminaire ouvre ses portes à Memramcook dans le Sud-Est de la province. En 1864 ce séminaire, après une fermeture de deux ans, devient le Collège Saint-Joseph. En 1899 un autre Collège est fondé dans le Nord-Est à Caraquet. En 1915 ce Collège brûle et est reconstruit à Bathurst. Il faudra attendre jusqu'en 1946 avant qu'un collège s'implante à Edmunston au Nord-Ouest de la province.

Ces collèges offraient le cours secondaire et le baccalauréat, et étaient dirigés par des communautés religieuses. Une élite cléricale et une petite bourgeoisie professionnelle sont sorties de ces institutions à caractère religieux.

L'enseignement traditionnel des collèges catholiques, qui avaient souvent un côté petit séminaire, pèse encore très lourdement sur la société francophone du Nouveau-Brunswick dont les élites sont presque tous des hommes de lois, ou des médecins. Les Institutions acadiennes sont gérées par des hommes qui ont reçu cette formation traditionnelle. (73)

(73) Even, op. cit., p. 120.

Ces institutions d'enseignement ne reçurent au départ aucune aide du gouvernement. Elles devaient se financer à même les contributions de leurs propriétaires (les communautés religieuses), des parents, des paroisses et des dons privés. C'est donc dire qu'il fallait payer pour les fréquenter. Par conséquent, seule une minorité privilégiée de familles acadiennes pouvait se permettre d'y faire instruire leurs enfants. Puis peu à peu les collèges commencèrent à recevoir de maigres subsides de la part du gouvernement. En 1960, lorsque le Parti Libéral fut élu, l'écart entre les institutions d'enseignement francophones et anglophones de la province était déjà grand. Il existait l'Université du Nouveau-Brunswick, une institution publique anglophone largement subventionnée par le gouvernement, et quelques universités privées fortement appuyées financièrement par la communauté anglophone. Pour faire le point sur la question le gouvernement Robichaud mit sur pied au début des années soixante une Commission royale⁽⁷⁴⁾ chargée de faire enquête sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick.

Dans son rapport remis en 1962, la Commission Deutsch proposa la création d'une seule université francophone à Moncton avec des collèges affiliés à Edmunston et Bathurst. Cette

(74) John J. Deutsch, Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. Frédéricton, Nouveau-Brunswick, 1962.

recommandation fut mise en vigueur en 1963, Edmunston et Bathurst ayant accepté de renoncer à leurs chartes universitaires. A présent l'Université de Moncton est subventionnée par le gouvernement provincial au même titre que les autres universités anglophones de la province.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que la situation des Acadiens dans le domaine de l'éducation s'est grandement améliorée. La jeunesse acadienne, en s'instruisant davantage, est plus apte à saisir l'importance des inégalités qui persistent au Nouveau-Brunswick. Devant l'exacerbation des contradictions internes de la société globale néo-brunswickoise, la jeunesse acadienne refuse de plier l'échine et rejette la politique de la "bonne entente" pratiquée par l'élite traditionnelle. Rejetant le Parti Libéral comme organe de représentation, la nouvelle élite acadienne s'est dotée d'une formation politique à la mesure de ses aspirations, le Parti Acadien.

CHAPITRE II

GENESE DU PARTI ACADIEN

?

1. Origine et fondements idéologiques du PA

C'est en 1971 qu'a pris naissance le projet de création d'un parti acadien. Véhiculée par un groupe de jeunes Acadiens ayant comme leader Euclide Chiasson, à l'époque professeur de philosophie au Collège de Bathurst, cette idée fit rapidement son chemin; et dès le 6 février 1972 le Parti Acadien était mis sur pied. Un exécutif provisoire ayant comme mandat l'organisation d'un Congrès de fondation dans les prochains mois fut également élu. Le 11 novembre 1972 le Parti Acadien était officiellement créé, et Euclide Chiasson en devenait le premier président.⁽¹⁾ Par ce geste, la nouvelle élite acadienne voulait doter sa communauté d'une alternative aux deux vieux partis politiques traditionnels, c'est-à-dire les libéraux et les conservateurs.

Lors de la montée au pouvoir en 1960 du Parti Libéral dirigé par Louis Robichaud, toute l'Acadie et plus spécifiquement l'élite traditionnelle s'étaient réjouies de cet événement. C'était la première fois qu'un parti politique dirigé par un Acadien réussissait à se faire élire, permettant à celui-ci d'accéder au poste de premier ministre du Nouveau-Brunswick.

(1) Euclide Chiasson a été remplacé en 1975 à la présidence du Parti Acadien par Jean-Pierre Lanteigne, qui occupe ce poste depuis ce temps.

Le règne Robichaud (1960-1970) a permis à la jeunesse acadienne de constater une fois de plus que la politique de la "bonne entente" prônée par l'élite traditionnelle et l'administration Robichaud s'avérait un échec, et qu'il fallait envisager d'autres avenues. Si on les compare à l'élite traditionnelle et aux couches plus âgées de la population acadienne, les jeunes, comme le précise Euclide Chiasson, ont perçu d'un autre oeil le gouvernement libéral du premier ministre Robichaud.

Chez la génération plus âgée, on tient encore pour un homme courageux. Mais plusieurs s'accordent à dire qu'il était temps qu'il parte en 1970 car sur les derniers milles, il avait failli au point de faire le jeu de la majorité anglophone. Les Acadiens ne lui pardonnent pas d'avoir patronné une politique de développement économique favorisant la ville de Saint-Jean ni d'avoir entériné l'hypothèse d'une union politique des provinces maritimes.

Le discrédit dans lequel les plus jeunes tiennent le régime Robichaud est symptomatique du grand courant de répudiation des élites traditionnelles, qui a pris racine aussi en Acadie comme au Québec plus tôt. Nous assistons ici à l'émergence d'élites nouvelles dont le dynamisme et l'esprit révolutionnaire ne sont plus conciliables avec la stratégie du silence et de la bonne entente mensongère des élites traditionnelles composées surtout de prêtres, médecins, avocats et politiciens. (2)

(2) Pierre Godin, Les révoltés d'Acadie. Editions québécoises, 1972, p. 73.

La fin du duplessisme, la montée du nationalisme et la naissance du Parti Québécois ont aussi influencé l'émergence du Parti Acadien, comme le souligne Euclide Chiasson.

L'idée d'un parti acadien a certainement été influencée par les événements du Québec. Nous vivons actuellement une période qui correspond à celle d'après '60 chez vous. On vit ici ce que les Québécois ont vécu après le duplessisme.(3)

Des événements extérieurs à la communauté acadienne et à la société globale néo-brunswickoise ont donc influencé l'apparition du Parti Acadien. Mais en dernière analyse, "les causes externes sont la condition des changements" et "les causes internes en sont la base". Dans cette perspective, notre hypothèse centrale est que la naissance et l'idéologie du Parti Acadien trouvent leurs fondements dans les contradictions internes et les changements structuraux de la société globale néo-brunswickoise. Les objectifs de départ du Parti Acadien corroborent cette hypothèse.

Objectif électoral:

Former un Parti Acadien pour représenter les Acadiens à Frédéricton.

(3) Ibid., p. 67.

Principes de base:

1. Affirmer le vouloir-vivre des Acadiens.
2. Politiser notre population.
3. Mieux informer les consommateurs.
4. Défendre les pauvres.
5. Revaloriser l'homme et la notion du travail en développant nos industries et entreprises locales et régionales.

Action populaire:

1. Informer le peuple acadien de sa situation politique, économique et culturelle (politisation).
2. S'identifier à tous les problèmes acadiens dans ces trois domaines.
3. Dénoncer publiquement toutes les injustices politiques, économiques, sociales et culturelles subies par les Acadiens.
4. Voir par la politisation à ce que les Acadiens reconnaissent leurs véritables intérêts et ceux qui peuvent être leurs vrais porte-parole.
5. Appuyer tous les mouvements ou individus qui travaillent ou travailleront pour les Acadiens.
6. Promouvoir ou appuyer tous les organismes dont le travail consistera à alléger le fardeau du coût de la vie pour le peuple (exemple: associations de consommateurs, coopératives...).
7. Travailler à donner aux Acadiens la maîtrise de leur pouvoir d'achat, afin que notre argent nous profite surtout à nous.

- 8.. Voir à ce que l'éducation de notre jeunesse soit toujours pertinente, pratique et de qualité, respectant notre identité culturelle.
9. Promouvoir notre culture par tous les moyens à notre disposition; encourager nos artistes, nos poètes, nos chansonniers, nos écrivains, nos musiciens. C'est par la culture que nous nous donnerons une identité qui fera un jour notre unité. Il sera important de rendre cette culture accessible à tous (éléments de culture populaire).
10. Etudier par l'intérieur le fonctionnement de toutes les institutions qui se disent bilingues: écoles, hôpitaux, etc. Dénoncer au besoin les injustices.
11. Favoriser la décentralisation des services pour plus d'efficacité et d'économie. C'est une conclusion des Américains. L'homme n'est pas une machine et les ordinateurs, en dépit de leur efficacité, n'ont pas de personnalité et ne ressentent pas de sympathie pour les hommes.
12. Valoriser l'individu afin qu'il tienne la première place partout dans notre société.(4)

A la lumière de la situation socio-économique et politique de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, telle que décrite au chapitre I, cette prise de position idéologique du Parti Acadien rejoint donc notre hypothèse centrale. Il est

(4) L'Acayen, Vol. 1, No. 1, avril 1972, p. 16.

clair que le Parti Acadien est avant tout préoccupé par les problèmes socio-économiques et politiques de son milieu, et que son objectif ultime est de les résoudre. Nous verrons à cet effet au chapitre III les solutions que propose le PA pour améliorer la situation.

La situation socio-économique et politique plutôt catastrophique de la communauté acadienne ne date pas d'aujourd'hui. Alors pourquoi le Parti Acadien n'est-il pas apparu avant 1972? L'exemple du Parti Québécois, la désillusion de la jeunesse acadienne envers les vieux partis politiques et plus particulièrement à l'égard de la performance du gouvernement Robichaud, de même que la scolarisation et la politisation plus grandes des jeunes ne suffisent pas à expliquer à eux seuls l'émergence du Parti Acadien. Les changements structurels survenus au sein de la société globale néo-brunswickoise au cours des années soixante constituent également un facteur d'explication.

Depuis la fondation du Nouveau-Brunswick en 1784, les Acadiens vivaient isolés et repliés sur eux-mêmes. Ils se contentaient pour la plupart de vivre confinés dans leur milieu et s'aventuraient rarement dans les régions anglophones. C'est ce mode de vie qui, au dire des Acadiens, leur a permis de conserver leur langue, leur religion, bref leur culture, et de ne pas s'assimiler à la majorité anglophone. Mais avec

la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada est passé d'une société agricole et rurale à une société industrialisée et urbaine. Le Nouveau-Brunswick n'a pas totalement échappé à cette métamorphose.

C'est le secteur primaire qui a été le plus touché par les changements de la société globale néo-brunswickoise. En 1941, 44.8 pour cent de la population active de la province était concentrée dans ce secteur, alors qu'en 1971 nous n'en retrouvons plus que 8.5 pour cent. Cette mutation a affecté plus particulièrement les Francophones, puisqu'en 1941, 54 pour cent d'entre eux oeuvraient au niveau primaire, comparativement à 10.7 pour cent en 1971.

Ce déplacement de la population active ne s'est pas fait vers le secteur secondaire, mais plutôt vers le tertiaire. Ceci n'a rien d'étonnant puisqu'au Canada les industries sont massivement concentrées au centre du pays, c'est-à-dire en Ontario et au Québec. En 1941, 20.2 pour cent de la population active travaillait dans le secteur secondaire, tandis qu'en 1971 ce taux est passé à 23.1 pour cent. Durant cette même période, le pourcentage de Francophones au niveau secondaire a grimpé de 10.9 pour cent, tandis que la proportion d'Anglophones a baissé de 2.2 pour cent.

TABLEAU XXI

Population active (5) du Nouveau-Brunswick selon le secteur économique par le groupe ethnique (Francophones et Anglophones), recensement

1941, 1951, 1961, 1971 (6)

Secteurs économiques	1941		1951		1961		1971	
	Total %	Angl. %	Total %	Franc. %	Total %	Franc. %	Total %	Angl. %
Primaire	44.8	54.0	35.9	36.1	24.0	22.2	12.6	10.7
Secondaire	20.2	17.5	22.7	25.9	23.0	24.7	20.7	28.4
Tertiaire	35.0	28.5	41.4	38.0	53.0	53.1	66.7	60.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(5) Il s'agit pour les années 1941 et 1951 de la population active de 14 ans et plus tandis que les données de 1961 et 1971 tiennent compte de la population active de 15 ans et plus.

(6) Statistique Canada, Vol. VII, tableau 12, 1941, Vol. IV, tableau 13, 1951, Vol. III - Part. 2 (Bulletin 3.2-10), tableau 11, avril 1964, Vol. III - Part. 5 (Bulletin 3.5-7), tableau 4, mai 1975.

La population active dans le secteur tertiaire a monté en flèche, passant d'un peu plus d'un tiers à au-delà des deux tiers en l'espace de 30 ans. En 1941, 28.5 pour cent des Francophones actifs évoluaient dans le secteur tertiaire, alors qu'en 1971 nous en retrouvons 60.9 pour cent. C'est le même phénomène en ce qui concerne la population active anglophone, qui passe durant la même période de 41.4 à 72.1 pour cent.

Ce déplacement de la main-d'oeuvre du secteur primaire vers le secondaire et surtout le tertiaire va se répercuter sur la composition des classes sociales. La petite bourgeoisie traditionnelle sera plus particulièrement affectée par le déclin du secteur primaire. Tout d'abord une partie importante de ses membres, les petits producteurs agricoles, sont contraints de se diriger vers les secteurs secondaire et tertiaire, et ainsi de se prolétarianiser. La fraction professionnelle et intellectuelle, soit le clergé, les médecins, les avocats et les avocats-politiciens, aura moins d'influence sur l'ensemble de la communauté acadienne. Car de plus en plus d'Acadiens devront quitter leur milieu familial et paroissial dans le but de se trouver du travail. De plus, la petite bourgeoisie traditionnelle ne détiendra plus le monopole de la connaissance, puisqu'à la faveur de la croissance du tertiaire une nouvelle élite intellectuelle fera son apparition: la nouvelle petite bourgeoisie. C'est d'ailleurs à cette dernière classe sociale

qu'appartient la majorité des membres du Parti Acadien.⁽⁷⁾

Face à ces changements structureaux de la société globale néo-brunswickoise, le gouvernement provincial doit emboîter le pas, et il est de plus en plus appelé à jouer un rôle de premier plan. Les services publics prennent de l'ampleur, de nouveaux programmes sont mis en place, et les services déjà existants tels que l'éducation, les soins hospitaliers et le bien-être social exigent davantage de ressources financières, une planification et une administration améliorées.

C'est ainsi qu'au début des années soixante le gouvernement Robichaud, se rendant bien compte que les structures d'organisation et de partage des fonctions entre les paliers municipal et provincial s'avéraient caduques, mit sur pied la Commission Byrne qui fut mandatée pour "juger tous les aspects de l'administration municipale au Nouveau-Brunswick, les relations d'ordre financier ou autre, entre la province et les municipalités et la répartition des fonctions entre ces deux paliers d'administration".⁽⁸⁾ Au terme de son étude, la Commission en vint à la conclusion qu'il fallait procéder à une réforme en profondeur du système de gouvernement local

(7) Notre enquête auprès des membres du Parti Acadien a révélé que 67.3 pour cent d'entre eux appartenaient à la nouvelle petite bourgeoisie.

(8) Byrne, op. cit., p. 2.

dans la province, et qu'une redistribution des responsabilités et des fonctions entre les paliers local et provincial s'avèrait nécessaire.

Jusque là, les administrations municipales et de comtés⁽⁹⁾ n'étaient pas responsables que de services d'ordre local tels que police, service des incendies, aqueducs et égouts, etc., mais aussi de fonctions d'ordre général telles que éducation primaire et secondaire, services de bien-être social, santé publique et hôpitaux, application de la loi et emprisonnement; elles assumaient ces dernières responsabilités seules, ou conjointement avec le gouvernement provincial.

Avant la réforme de 1967, les municipalités et les comtés avaient d'importantes responsabilités dans les domaines de la santé, du bien-être et de l'éducation, mais ils ne disposaient pas de revenus suffisants pour s'acquitter adéquatement de leur tâche.

Les dépenses relatives à l'éducation grugent en moyenne 40 pour cent du budget des municipalités et des comtés. Mais compte tenu de l'importance du budget, les sommes d'argent allouées à cet important secteur demeurent nettement insuffisantes. La situation est d'autant plus critique que le

(9) Les régions rurales étaient administrées au Nouveau-Brunswick par des gouvernements de comtés qui étaient en quelque sorte la contrepartie des gouvernements municipaux dans les régions urbaines.

TABLEAU XXII

Pourcentage des dépenses totales des municipalités et des comtés du Nouveau-Brunswick consacré aux secteurs santé/bien-être et éducation (10)

Années	Dépenses totales	Santé/bien-être %	Education %
1951	\$16,801,416	9.9	32.7
1956	\$27,887,901	8.4	38.0
1961	\$44,441,894	10.6	42.6
1966	\$66,045,195	10.0	45.1

gouvernement provincial ne consacre pour sa part qu'une faible partie de son budget à l'éducation. Par ailleurs, les sommes d'argent allouées par les municipalités et les comtés au secteur santé/bien-être sont insignifiantes; mais en contrepartie, le gouvernement provincial y dépense plus de fonds.

A la suite du rapport Byrne, toutes les fonctions d'intérêt général deviennent en 1967 la responsabilité totale du gouvernement provincial. Au chapitre de l'éducation, le palier provincial assume l'entière responsabilité du financement et de

(10) Department of Municipal Affairs annual report of Municipal Statistics, Fredericton, N.B., 1951 (p. 14), 1956 (p. 6), 1961 (p. 50-53), 1966 (pp. 48-51).

l'administration du système d'enseignement public. Auparavant, les municipalités et les comtés de la province défrayaient, grâce à la levée d'impôts, 60 pour cent des coûts totaux du fonctionnement du système scolaire, le reste provenant du gouvernement provincial. L'administration du bien-être social passe entièrement aux mains de la province. Cette responsabilité était depuis 1796 attribuée aux municipalités. Dans le secteur des hôpitaux et de la santé publique, c'est le même scénario: le gouvernement provincial prend en main l'administration et le financement des programmes de santé publique et des soins hospitaliers. Dans le passé, les municipalités avaient l'initiative en matière de construction et d'agrandissement des hôpitaux. De plus, elles partageaient avec le gouvernement provincial l'administration des bureaux d'hygiène publique, chargés des inspections sanitaires et de la prévention des maladies. L'administration de la justice devient aussi la responsabilité entière de la province. Traditionnellement, les municipalités et les comtés avaient juridiction dans des domaines tels que la construction des prisons et l'embauche des gardiens.

Parallèlement à la prise en charge par le palier provincial de tous les services d'ordre général, les dépenses publiques s'accroissent considérablement, de même que les sommes d'argent réservées aux secteurs santé/bien-être et éducation.

TABLEAU XXIII

Pourcentage des dépenses totales de la province du
Nouveau-Brunswick consacré aux secteurs santé/
bien-être et éducation (11)

Années	Dépenses Totales	Santé/bien-être %	Education %
1940-41	\$ 10,046,808	12.6	9.0
1951-52	\$ 46,177,473	27.1	13.4
1961-62	\$103,517,553	38.6	14.1
1971-72	\$447,612,612	32.7	30.3
1975-76	\$866,028,571	33.5	28.0

Les dépenses publiques de la province ont connu, malgré l'inflation du dollar, une hausse phénoménale au cours des 35 dernières années. Les secteurs santé/bien-être et éducation sont devenus la priorité du gouvernement. En 1940-41, 21.6 pour cent du budget était consacré à ces deux domaines, tandis qu'en 1975-76 ce taux est passé à 61.5 pour cent.

(11) Comptes publics du Nouveau-Brunswick, Frédéricion,
N.-B., 1941 (pp. A23-A27), 1952 (p. A23), 1962 (p. A19),
1972 (p. 15), 1976 (p. 4).

Parallèlement au rôle accru du gouvernement provincial dans la société et à l'augmentation des dépenses publiques, les effectifs de la fonction publique provinciale ont connu une hausse vertigineuse.

TABLEAU XXIV

Accroissement des effectifs de la fonction publique du
Nouveau-Brunswick durant la période 1941-1971 (12)

Années	Nombre total	Accroissement %
1941.	276	
1971	3,835	1,390

Le gouvernement provincial joue donc maintenant un rôle prépondérant, et sa présence se fait davantage sentir. L'époque où les régions francophones pouvaient plus ou moins se passer du palier provincial est révolue. Il n'est plus possible pour les Acadiens de fonctionner en marge de la communauté anglophone, qui contrôle depuis la fondation de la province l'appareil

(12) Statistique Canada, Vol. VII, tableau 12, 1941, Vol. III
- Part. 5 (Bulletin 3.5-7), tableau 4, mai 1975.

gouvernemental. Le temps de l'isolement et de l'autarcie est maintenant chose du passé, et dans ces circonstances, les Acadiens doivent intervenir sur la scène provinciale avec davantage d'agressivité. Pour l'élite traditionnelle, le Parti Libéral dirigé par Louis Robichaud remplissait bien son rôle et veillait adéquatement aux intérêts de la communauté acadienne. Pour sa part, la jeunesse acadienne n'était pas satisfaite du Parti Libéral, et ne lui pardonnait surtout pas d'avoir lancé l'hypothèse d'une union des provinces maritimes - à l'intérieur de laquelle les Acadiens seraient encore plus minoritaires. De plus, la nouvelle petite bourgeoisie acadienne ne peut pas, à l'instar de la petite bourgeoisie traditionnelle, rester repliée sur elle-même. Elle doit entrer en compétition avec les Anglophones, et défendre ses intérêts de classe de même que ceux de l'ensemble de la communauté acadienne. Car, comme nous allons l'expliquer plus en détail au chapitre IV, il existe en raison de la situation minoritaire des Acadiens, une convergence entre les intérêts de la nouvelle petite bourgeoisie et ceux de la communauté acadienne. Dans ce contexte, un parti acadien voué à la défense des intérêts de la communauté acadienne devient une nécessité dans l'esprit de la nouvelle élite acadienne.

Bref, ce sont tous les facteurs que nous avons relevés plus tôt, à savoir le nouveau contexte québécois, la

scolarisation et la politisation accrues de la jeunesse acadienne, la menace de l'union des provinces maritimes, le rejet du Parti Libéral comme organe de représentation et, plus particulièrement, les changements structureaux survenus dans la province et les contradictions socio-économiques et politiques au sein de la société globale néo-brunswickoise, qui ont suscité l'émergence du Parti Acadien et sont le fondement de son idéologie.

2. Parti ou mouvement acadien?

Doit-on définir le Parti Acadien comme un parti ou comme un mouvement politique? Notre hypothèse est que le Parti Acadien s'apparente davantage à un mouvement politique qu'à un parti politique. Plusieurs facteurs militent en faveur d'une telle affirmation. Mais voyons tout d'abord les caractéristiques fondamentales que doit réunir tout parti politique.

1. une organisation durable, c'est-à-dire une organisation dont l'espérance de vie politique soit supérieure à celle de ses dirigeants en place;
2. une organisation locale bien établie et apparemment durable, entretenant des rapports réguliers et variés avec l'échelon national;

3. la volonté délibérée des dirigeants nationaux et locaux de l'organisation de prendre et d'exercer le pouvoir, seuls ou avec d'autres, et non pas - simplement - d'influencer le pouvoir;
4. le souci, enfin, de rechercher un soutien populaire à travers les élections ou de toute manière. (13)

Ceci dit, en quoi le mouvement politique se distingue-t-il du parti politique?

In the first place political movements generally have broader goals than most other structures of political competition. They do not seek merely to win power or to obtain concessions for their members from government authorities. Their goals generally involve education on a broad scale, mass mobilization, and a variety of other modes of action designed to promote political change. Second, political movements are generally organized around a set of utopian beliefs or goals which are embodied in a political ideology. This ideology is intended to act as a solidifying force and means of propelling the members of the movement towards the attainment of their goals. It also serves to interpret the social and political environment against which its members are reacting. Third, political movements involve a structuring or ordering of political roles and a distribution of power, influence, and authority among its members which differ from that of other political structures. The organizational structure tends to be tighter in its core or leadership group and looser among its followers. The leadership group

(13) Charlot, op. cit., p. 22.

is generally made up of those most committed to the movement's ideology and its goals, who are likely to concentrate power and authority in themselves and to maintain tight control over decisions involving the strategy and tactics of the movement. The followers, on the other hand, are often loosely affiliated to the movement and less concerned about decision-making structures and details of program; rather, they focus their attention and their energy towards achieving the broad goals of the movement. They are therefore inclined to follow the directives of the leaders in matters of strategy and tactics.(14)

Le Parti Acadien s'apparente davantage à un mouvement politique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le PA n'aspire pas à s'emparer du pouvoir. Son objectif est plutôt l'éducation et la politisation de la population acadienne.(15) Selon Euclide Chiasson, le Parti Acadien donne une signification différente à l'expression "pouvoir politique".

On veut prendre le pouvoir mais pas au nombre de députés. Notre objectif, c'est d'organiser un pouvoir acadien, en dehors des partis traditionnels. Les Acadiens n'ont jamais détenu le pouvoir à l'intérieur du parti libéral. Nos députés élus iront à Frédéricton pour représenter vraiment le peuple acadien. Ils parleront français à l'Assemblée. Ils ne se prostitueront pas comme les députés acadiens libéraux.(16)

(14) Michael B. Stein, The Dynamics of Right-Wing Protest: a Political Analysis of Social Credit in Quebec. University of Toronto, 1973, pp. 10-11.

(15) L'Évangéline, Moncton, 2 février 1972, p. 3.

(16) Godin, op. cit., p. 68.

Compte tenu du statut de minorité qu'occupe la communauté acadienne dans le contexte du Nouveau-Brunswick, le Parti Acadien n'a guère le choix que de faire "élire au gouvernement des députés (représentants) dont la mission consisterait à faire valoir sans équivoque les intérêts de tout ordre que la population française a à coeur".⁽¹⁷⁾ Ce faisant, le Parti Acadien ne peut qu'influencer le pouvoir, et voit son rôle se limiter à celui d'un mouvement politique.

La deuxième caractéristique du mouvement politique est parfois sa tendance vers l'utopie. Le Parti Acadien n'échappe pas à la règle, puisqu'à ses débuts il proposait la mise sur pied d'un vague "projet de développement rural".⁽¹⁸⁾ Il s'agissait de la création "d'un village planifié", sorte de commune pouvant s'apparenter grosso modo au phalanstère imaginé par Fourier. A défaut de travailler pour accéder au pouvoir, les membres du mouvement politique peuvent s'unir autour d'un autre leitmotiv. Dans cette optique, le Parti Acadien, par son rôle de critique et de définisseur d'un nouveau projet de société, est en quelque sorte le catalyseur qui canalise les efforts de tous les Acadiens aspirant vers cet idéal.

(17) Le Parti Acadien, Parti Pris, Montréal, 1972, p. 106.

(18) Ibid., p. 70-74.

Une troisième caractéristique du mouvement politique est le faible militantisme de ses membres. C'est notamment le cas chez les membres du Parti Acadien, puisqu'au-delà de 90 pour cent des membres n'occupent aucune fonction au sein du Parti, et les deux tiers ne sont actifs à aucun niveau. (19)

A l'opposé d'un parti politique, le Parti Acadien n'est pas doté d'une organisation locale solide et efficace, et le militantisme de ses membres est très faible, même au niveau local. Ces deux faiblesses majeures contribuent à empêcher le PA de jouer un véritable rôle de parti politique. C'est sans doute pourquoi il lui est impossible de s'imposer sur le plan électoral. Lors des élections provinciales de 1974, les treize candidats du Parti Acadien n'ont recueilli en moyenne que 7 pour cent des voix. (20)

Selon Claude Cardinal, le faible militantisme fut l'une des causes majeures qui ont entraîné la dissolution du R.I.N. au Québec.

- une des causes majeures de la disparition du R.I.N. a été la faiblesse du militantisme de ses membres au niveau local;

(19) Statistiques compilées à partir des résultats de notre enquête auprès des membres du Parti Acadien.

(20) L'Acayen, Vol. 2, No. 4, janvier 1975, p. 21.

- l'incapacité des associations locales à se doter d'une organisation solide et efficace, pour assurer la présence du parti, a entraîné la disparition du R.I.N. de la scène politique. (21)

Si le Parti Acadien n'a pas jusqu'à présent subi le même sort que le R.I.N., c'est peut-être justement parce qu'il n'est pas entièrement un parti politique. Dans une analyse du Parti Acadien⁽²²⁾ préparée pour le Congrès de 1973, un membre de l'Exécutif provincial, Charles LeBlanc, remettait en cause l'existence du Parti. Il proposait de mettre de côté l'orientation nationaliste du PA, de laisser tomber son nom, et de lutter dorénavant pour l'avènement d'un gouvernement social-démocrate au Nouveau-Brunswick. Il s'agissait en fait d'une fusion pure et simple avec le Nouveau Parti Démocratique du Nouveau-Brunswick. Dans l'esprit de LeBlanc, il fallait sortir le Parti Acadien de sa position de tiers-parti, en confiant à un organisme apolitique tel que la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick la responsabilité de la question nationale. Charles LeBlanc voulait donc faire une séparation entre le national et le social. Il ne comprenait pas que les intérêts de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne

(21) Claude Cardinal; Une association de comté du Rassemblement pour l'indépendance nationale. Thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1970, p. 119.

(22) Charles LeBlanc, Prise de position. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, 6 p.

étaient différents de ceux de la nouvelle petite bourgeoisie anglophone. La question nationale est la condition sine qua non de la réalisation du projet socio-politique de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne. Car dans le contexte actuel du Nouveau-Brunswick, celle-ci ne peut s'imposer politiquement.

La majorité des membres présents au Congrès rejetèrent la thèse de LeBlanc et son corollaire, la priorité d'élire des députés. Ils optèrent plutôt en faveur de l'accroissement du rôle de politisation du Parti Acadien.⁽²³⁾ Cette prise de position n'était pas nouvelle puisqu'en 1972, le secrétaire exécutif du Parti; Bernard Gauvin, déclarait qu'il y avait deux tendances chez les membres du PA: "l'une visant à en faire un parti politique et l'autre à en faire un mouvement d'action populaire".⁽²⁴⁾ De son côté le président du Parti, Euclide Chiasson, affirmait que le Parti Acadien était une combinaison des deux.⁽²⁵⁾

En conclusion, nous pouvons effectivement dire que le Parti Acadien est une combinaison de parti et de mouvement politique, mais en dernière analyse, le PA s'apparente davantage à un mouvement. Dans le contexte actuel du Nouveau-Brunswick, peut-il en être autrement?

(23) L'Évangéline, Moncton, 3 décembre 1973, p. 3.

(24) L'Évangéline, Moncton, 2 août 1972, p. 3.

(25) Gilles Raymond, "L'avenir de l'Acadie passe-t-il par le Parti Acadien"? Perspectives Le Soleil, Vol. 15, No. 4, 27 janvier 1973, p. 4.

3. Structure du PA

Les structures d'organisation du Parti Acadien sont relativement simples. L'organigramme du PA donne une bonne vue d'ensemble de la hiérarchie des diverses composantes du Parti.

L'organigramme du Parti Acadien comprend trois paliers principaux: (26)

Palier provincial:

Assemblée générale des membres
Conseil provincial
Exécutif provincial
Comité provincial des secteurs

Palier régional:

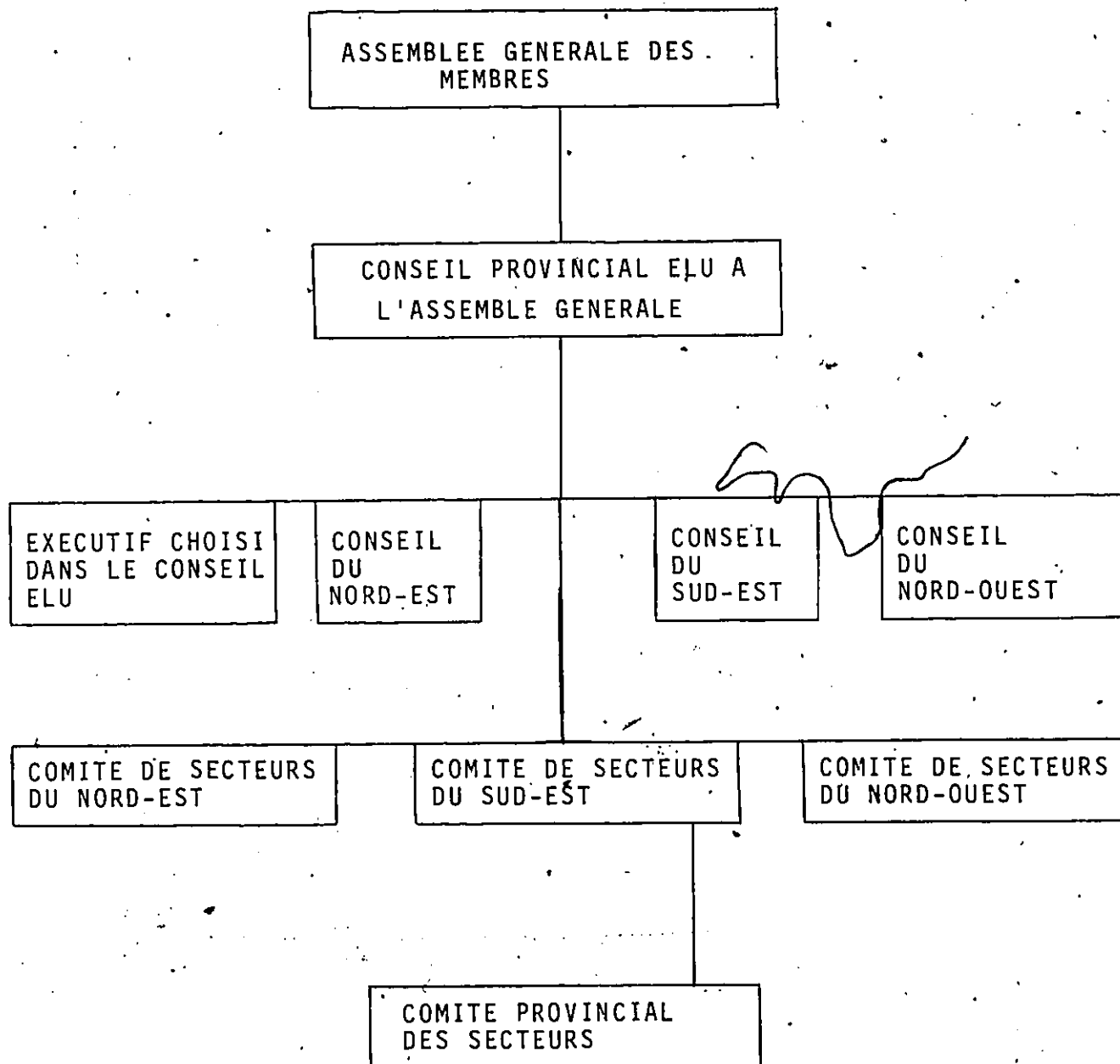
Conseil du Nord-Est
Conseil du Sud-Est
Conseil du Nord-Ouest

Palier local:

Comité de secteurs du Nord-Est
Comité de secteurs du Sud-Est
Comité de secteurs du Nord-Ouest.

(26) Constitution du Parti Acadien, Feuilles polycopiées,
Archives du PA, 11 novembre 1972, 6 p.

ORGANIGRAMME DU PARTI ACADIEN



Le palier local comprend les sections locales, et c'est à l'intérieur de ces sections que l'on trouve les comités de secteurs. Les préoccupations de ces comités peuvent varier selon les régions et les localités. Les comités s'intéressent à divers domaines tels que les pêches, l'agriculture, la forêt, l'industrie, l'éducation, le chômage et le bien-être. C'est au niveau des sections locales et des comités de secteurs que sont invités à militer activement les membres de la base.

Le palier régional regroupe les sections régionales, à l'intérieur desquelles sont insérés les conseils régionaux. Il y a un Conseil régional dans les trois principales régions où habitent les Acadiens. Les conseils régionaux veillent à la planification et à la supervision du travail effectué par les comités de secteurs.

Le palier provincial compte quatre instances. L'Assemblée générale des membres est l'instance suprême du Parti. C'est elle qui élit le président du Parti et adopte le programme. En second lieu vient le Conseil provincial, dont les membres sont élus par l'Assemblée générale. C'est lui qui doit veiller à l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale lors du Congrès provincial, et à l'application du programme. C'est en somme l'instance suprême du Parti entre les congrès. Pour sa part, l'Exécutif provincial est élu parmi les membres du Conseil provincial. C'est cette instance qui s'occupe de l'administration quotidienne du Parti, en conformité avec les

directives, et les décisions adoptées par l'Assemblée générale et le Conseil provincial. Enfin, le Comité provincial des secteurs a pour fonction essentielle de coordonner, au niveau provincial, le travail des membres de la base qui militent au sein des sections locales et des comités de secteurs.

A la lumière de la situation socio-économique et du contexte politique de la communauté acadienne, que nous avons explicités précédemment, et étant donné que la majorité des membres du Parti Acadien appartient à la nouvelle petite bourgeoisie, notre hypothèse est que le Parti Acadien aura une orientation socio-économique et politique qui s'inscrira dans la logique du populisme et du réformisme.

CHAPITRE III

ORIENTATIONS SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE

1. Le populisme du PA

L'implantation du mode de production capitaliste a engendré plusieurs courants d'opposition, dont celui des tenants du maintien et du développement du mode de production des petits producteurs. C'est de ce dernier groupe qu'émane l'idéologie populiste. Mais, qu'est-ce que le populisme? Lénine a expliqué de manière concrète l'essence de cette idéologie.

It was Lenin who gave it a more concrete historical and sociological connotation by pointing out that Populism was a protest against capitalism from the point of view of the small immediate producers who, being ruined by capitalist development, saw in it only a retrogression but, at the same time, demanded the abolition of the older feudal forms of exploitation. (1)

L'idéologie populiste s'oppose donc à l'expansion du grand capital et à l'impérialisme. De plus, les petits producteurs doivent être les piliers du mode de production dont ils prônent le développement. Il y a aussi, de manière générale, rejet de tout ce qu'implique la croissance effrénée du capitalisme:

(1) Andrzej Walicki, The Controversy over Capitalism: Studies in the Social Philosophy of the Russian Populists. Oxford, Clarendon Press, 1969, p. 6.

industrialisation à outrance, concentration des capitaux et son résultat immédiat les monopoles, exploitation irrationnelle des ressources naturelles et prolétarianisation croissante des travailleurs. L'idéologie populiste compte bien entendu des partisans chez les petits producteurs eux-mêmes, qui voient dans le grand capital une menace à leur existence, mais aussi chez certains intellectuels. Voyons en quoi le mode de production des petits producteurs se distingue du capitalisme.

Dans ce type d'économie prédominent les aspects suivants: le travailleur est propriétaire de ses instruments de production, il produit tout ce qui est nécessaire à sa production et à la reproduction sociale. Les producteurs sont sur un pied d'égalité les uns par rapport aux autres. Il y a quasi-autarcie ou autosuffisance. Il peut y avoir production de plus-value, mais il n'y a pas extorsion directe de plus-value. L'échange, lorsqu'il y en a, ne prend pas la forme marchande mais plutôt la forme simple. La production n'est pas faite pour le marché, il y a donc peu d'accumulation du capital. Enfin ce mode de production ne peut avoir de superstructure qui lui soit propre. L'agent économique propre à ce mode de production est l'artisan et le paysan. (2)

Nous pouvons dire qu'au Nouveau-Brunswick, jusqu'au début des années cinquante, la majorité des Acadiens appartenait au

(2) Denis Monière, Le développement des idéologies au Québec: des origines à nos jours. Editions Québec/Amérique, 1977, p. 51.

mode de production des petits producteurs. L'Acadie était faiblement industrialisée et ses habitants vivaient pour la plupart dans des régions rurales et semi-urbaines. Ils tiraient principalement leur subsistance de l'exploitation simultanée de l'agriculture, de la forêt et de la pêche. Avec le développement de l'industrie, beaucoup d'Acadiens ont dû se prolétarianiser, mais un bon nombre d'entre eux demeurent encore sur leurs fermes et continuent de tirer une partie de leurs revenus de la nature.

De quelle manière se manifeste le populisme dans l'idéologie du Parti Acadien? Dans un premier temps, le PA condamne le système capitaliste parce qu'il exploite les Acadiens.

Le Parti Acadien se veut un outil à un de ces deux peuples, c'est-à-dire, le peuple acadien afin d'aider ce grand peuple à lutter contre ce système capitaliste qui les a toujours exploités et surtout afin d'aider ce grand peuple acadien à organiser son propre système économique qui sera supporté de son propre système politique.(3)

Comme solution de rechange, le Parti Acadien propose un retour au mode de production des petits producteurs et l'implantation de petites industries. De la sorte, le

(3) Les principes du Parti Acadien et sa position vis-à-vis le bilinguisme et les Anglophones, Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, p. 1.

mouvement est inversé, et on peut amorcer la déprolétarianisation des travailleurs et mettre ainsi fin à leur exploitation.

Le Parti Acadien fait d'une pierre deux coups puisqu'en s'attaquant aux capitalistes, il dénonce aussi la domination des Acadiens par les Anglophones. Car, au Nouveau-Brunswick, ce sont eux qui détiennent les capitaux et financent les grandes entreprises. La communauté acadienne doit de son côté se contenter de fournir le "cheap labour" et d'amasser les miettes.

Comme politique concrète, le Parti Acadien encourage la petite industrie et s'oppose à la centralisation des industries dans des parcs industriels. Il préconise plutôt le développement de la petite industrie au niveau de chaque localité. (4)

Dans le secteur de l'agriculture, le Parti Acadien privilégie "l'unité familiale de production plutôt que les corporations". (5)

En avril 1977, un groupe de membres du Parti Acadien quittaient le Parti parce que celui-ci n'avait pas une orientation socialiste, et ils dénonçaient le populisme du PA.

(4) Plate-forme électorale, Feuilles photocopiées, Archives du PA, octobre 1974, p. 9.

(5) "Le Parti Acadien et l'agriculture", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles photocopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 7.

Faire du populisme, c'est nier que le prolétariat est la classe la plus étroitement liée à la grande production, et qu'elle va grossissant en se renforçant; c'est refuser de reconnaître que les petits producteurs sont en voie de disparition; d'agriculteurs qu'ils étaient (ou pêcheurs) ils vont maintenant travailler comme journaliers et grossir les rangs du prolétariat. (6)

Il est vrai que nous assistons à une prolétarianisation croissante des travailleurs acadiens mais d'autre-part, comme nous l'avons souligné précédemment, beaucoup d'Acadiens tirent encore une partie de leur subsistance de l'agriculture, de la forêt et de la pêche. L'idéologie populiste du Parti Acadien n'est donc pas totalement étrangère à la réalité acadienne. Car le contexte socio-économique de l'Acadie d'aujourd'hui est toujours propice au développement et à la persistance de cette idéologie. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant de retrouver dans l'idéologie du Parti Acadien des tendances au populisme.

Le populisme conduit le Parti Acadien au réformisme, et c'est par cette voie qu'il entend atteindre ses objectifs qui sont, rappelons-le, la fin de l'exploitation des Acadiens et l'organisation d'un nouveau système économique. Voyons

(6) Le Parti Acadien ou le Socialisme, Manifeste d'un groupe de scissionnistes du Parti Acadien présenté à la presse le 25 avril 1977, p. 4.

maintenant de quelle manière se manifeste ce réformisme.

2. Le réformisme du PA

Conscient du fait que les réformes ne permettent pas d'arriver du jour au lendemain à domestiquer le système capitaliste et à atténuer quelque peu l'exploitation des travailleurs, le Parti Acadien prône l'organisation de ces derniers.

2.1: L'organisation des travailleurs

Le Parti Acadien ne fait pas de distinction entre les exploités anglophones et acadiens. Il dénonce autant la domination de la petite bourgeoisie traditionnelle acadienne que celle de la bourgeoisie anglophone. Le Parti Acadien n'a donc pas une vision homogène de la communauté acadienne.

Par ailleurs, le PA s'oppose à l'utilisation de l'expression "patente" pour désigner le rôle dominant de l'élite acadienne. Le PA voit là une tentative de masquer le rapport dominé/dominant entre les Acadiens pauvres et ceux qui sont plus riches.

On a pris l'habitude d'appeler "patente" la domination des Acadiens par leur propre élite. A mon avis, c'est tenter de combattre les sorciers par la sorcellerie. Il n'y a rien de bien mystérieux à la domination bourgeoise, genre de cannibalisme civilisé. Tout le monde sait que le Canada est satellite des Etats-Unis et tous sont au courant des méthodes employées. Tout le monde sait aussi comment la bourgeoisie anglaise exploite les Français au Canada. Il est tout aussi bien connu comment l'élite acadienne exploite les pauvres. (...) On sait tous que l'élite engage, récompense et limoge selon ses lois à elle et que les postes rémunérés à même les deniers publics sont réservés à des amis et à des parents. Petit cousin ira loin tandis qu'en dehors de l'élite il n'y a point de salut. On sait bien, en plus, que "l'attitude" prime sur l'expérience, les qualifications et le rendement. On n'ignore pas qu'autour de certaines petites villes, l'élite érige des murailles invisibles mais réelles dont les chas d'aiguille n'admettent que ce qui rampe. Ne mettons pas de mystère là où tout est transparent. Il n'y a pas de patente, il y a domination des faibles par les forts.(7)

A défaut de pouvoir mettre fin à la domination et à l'exploitation des Acadiens, le PA préconise l'organisation de ces derniers. Dans le secteur des relations de travail,

(7) Le Parti Acadien, op. cit., p. 40.

Le Parti Acadien favorise la syndicalisation des travailleurs, afin de placer ceux-ci dans une position de force pour négocier avec les patrons. En agissant de la sorte le PA ne s'attaque pas aux causes du problème (qui résident dans la nature même du système capitaliste) mais plutôt à ses effets: prolétarianisation, exploitation et paupérisation des travailleurs. Dans ce sens, nous pouvons effectivement dire que le Parti Acadien est réformiste.

Sans minimiser l'importance de la syndicalisation des travailleurs comme moyen de lutte contre le capitalisme, le Parti Acadien est toutefois conscient de ses limites.

Le syndicalisme ouvrier permettra de lutter efficacement contre les puissances impérialistes qui détiennent toutes nos richesses naturelles et toutes nos ressources humaines, mais il ne résoudra pas le problème. Tout au plus pourra-t-il reporter à plus tard les conséquences néfastes et inévitables de l'impérialisme.

C'est pourquoi le Parti Acadien doit pousser ses recherches et ses tentatives vers une libération économique plus efficace.(8)

La syndicalisation des travailleurs dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de la forêt, de l'industrie, du commerce, etc. n'est pas la solution à tous les problèmes.

(8) Ibid., pp. 60-61.

C'est alors qu'intervient la formule coopérative.

2.2: Le renouveau coopératif

Parallèlement à la lutte contre le capitalisme par l'entremise du syndicalisme, le Parti Acadien propose de concurrencer ce mode de production dominant au moyen de la formule coopérative.

Le Parti Acadien devra voir à ce que les richesses naturelles et humaines demeurent sous l'autorité des Acadiens et il faudra éviter l'exode de nos richesses vers l'extérieur. Pour réussir une telle entreprise, un système s'impose: le système coopératif, déjà implanté et très bien accueilli par les Acadiens.(9)

Le Parti Acadien reprend donc à son compte le système coopératif prôné et mis en place depuis le début des années trente par le clergé et l'élite traditionnelle acadienne. Pourtant, la formule coopérative n'a pas jusqu'à maintenant réussi à concurrencer avec succès le capitalisme et à améliorer la situation socio-économique de la communauté acadienne. Mais d'autre part, le coopératisme s'inscrit très bien dans la logique même de l'idéologie populiste. Car ces deux idéologies

(9) Ibid., p. 60.

s'opposent au grand capital de même qu'aux monopoles et favorisent la production sur une petite échelle.

Le coopératisme permet aussi, dans une certaine mesure, de réduire le processus de prolétarianisation des Acadiens. En étant organisés autour de la formule coopérative, les petits producteurs ne sont pas obligés pour survivre de vendre leur force de travail et ainsi de se prolétarianiser. Dans l'optique du Parti Acadien, le coopératisme a encore un rôle important à jouer, d'autant plus qu'il correspond encore assez bien aujourd'hui à la réalité socio-économique acadienne. Toutefois, le processus de prolétarianisation des travailleurs acadiens progresse constamment.

Le Parti Acadien adopte la formule coopérative mais y apporte cependant quelques innovations. Tout d'abord, il préconise la mise sur pied d'une Fédération des Sociétés coopératives, sorte de pendant de l'actuelle Fédération des Caisses populaires acadiennes. Cette Fédération regrouperait des coopératives de consommation et de production. La Fédération serait appelée à jouer le rôle suivant au niveau des coopératives de consommation:

L'élément nouveau et important sera la création d'une fédération qui contrôlera les achats et qui en plus percevra un faible pourcentage afin de continuer son expansion et d'établir elle-même ses

magasins si les gens n'ont pas les ressources pour les partir eux-mêmes. Bien que les gens ne soient pas tous en mesure d'apprécier les avantages des coopératives, les coopératives de consommateurs ont été décrites comme étant le seul recours contre le contrôle monopolistique des prix dans l'industrie alimentaire.(10)

Les coopératives de production permettront aux Acadiens d'exploiter eux-mêmes leurs matières premières, et ainsi d'en tirer tous les profits. De plus, elles alimenteront en produits les coopératives de consommation.

Les coopératives de production se verront confier pour mission première de produire suffisamment pour la consommation locale, avant de chercher à exporter quoi que ce soit. Comme l'Acadie sera couverte d'un réseau de coopératives de consommation, il faudra alimenter ces magasins par une production locale. Si par exemple on vient à constater qu'il est possible de vendre pour trois cent mille dollars de pantalons par année, il faudra créer une manufacture capable de produire ces pantalons. Et il en va de même pour tous les autres domaines.(11)

Nous pouvons constater que le coopératisme est pour le Parti Acadien un moyen de lutter contre les monopoles et l'impérialisme, et en même temps de mettre fin au pillage

(10) Ibid., p. 61.

(11) Ibid., p. 65.

des matières premières acadiennes. De plus, le Parti Acadien veut concurrencer les industries capitalistes par la création de coopératives de production. Les investissements nécessaires à l'implantation des coopératives de production proviendront du gouvernement et des institutions financières acadiennes déjà existantes, à savoir la Fédération des Caisses populaires acadiennes et l'Assomption compagnie mutuelle d'assurance-vie.

Dans les premiers temps, les profits provenant des coopératives de production seront réinvestis afin de permettre la mise sur pied d'autres coopératives du même genre. Les profits des coopératives de consommation n'inont pas, comme c'est le cas présentement, à chaque membre individuellement, mais plutôt à l'ensemble de la communauté. Selon le Parti Acadien, "puisque chaque village aura son magasin de consommation, c'est au village entier que devront revenir les ristournes".⁽¹²⁾ Les coopératives appartiendront à l'ensemble de la communauté, puisque dans l'esprit du PA tous les Acadiens seront impliqués dans le mouvement coopératif. Dans cette perspective, nous pouvons penser que ce seront les travailleurs et les représentants de la communauté qui seront appelés à diriger les entreprises coopératives.

(12) Ibid., p. 66.

Le mouvement coopératif aura aussi pour tâche de veiller à la protection des consommateurs acadiens. "Chaque village devra donc ouvrir un bureau d'éducation populaire remplissant les fonctions d'un avocat". (13).

Nous avons exposé ci-dessus la philosophie de base du Parti Acadien en matière de coopération. Il est bien évident que tous ces projets ne peuvent pas se réaliser du jour au lendemain. C'est pourquoi le PA travaille dans un premier temps à la généralisation de la formule coopérative dans les secteurs de la consommation et de la production, sans toutefois inclure pour le moment dans son programme des projets précis, comme la mise sur pied d'une Fédération des Sociétés coopératives.

A l'instar de la plupart des formations politiques, le Parti Acadien n'est pas un parti homogène. Certains membres ont reproché au PA ses tendances au populisme et au réformisme, et ont proposé une nouvelle orientation, soit le socialisme. Voyons de quelle manière s'est manifesté le socialisme à l'intérieur du Parti Acadien.

(13) Ibid., p. 67.

3. Le socialisme du PA

C'est au Congrès de novembre 1975 que le Parti Acadien s'est déclaré officiellement socialiste. Selon les promoteurs de cette orientation, le PA ne faisait qu'affirmer ouvertement par ce geste la ligne de conduite qu'il avait toujours suivie.

Dans le passé, le Parti Acadien ne s'est pas déclaré ouvertement socialiste mais a visé à une orientation socialiste. Les congressistes sont d'accord pour que cette orientation se poursuive dans l'avenir.

L'évolution présente et future des Acadiens contribuera à définir et à construire cette orientation socialiste dans l'espoir que les travailleurs acadiens développent leur propre modèle de société. C'est-à-dire qu'un consensus se dégage concernant le cadre général de l'orientation, mais non sur le contenu. Cette idéologie reste à préciser par l'action et le militantisme.(14)

Le Parti Acadien croit que son orientation socialiste pourrait se concrétiser de la manière suivante:

- par l'appui des luttes des travailleurs pour dénoncer le système capitaliste;
- par l'intermédiaire des travailleurs syndiqués militants;

(14) Rapport du Congrès de Bouctouche, Feuilles polycopiées, Archives du PA, 16 novembre 1975, p. 2.

- en faisant ressortir clairement les contradictions du système dans lequel nous vivons;
- en s'appuyant sur le mouvement coopératif à condition qu'il démontre sa capacité de promouvoir les objectifs socialistes;
- en établissant des rapports avec d'autres partis ou d'autres groupes qui ont une orientation socialiste (au N.-B. ou ailleurs);
- en diffusant de l'information ex. le pillage de nos ressources naturelles;
- en faisant ressortir les effets néfastes de l'industrialisation à la façon des multi-nationales, soit l'impérialisme;
- en développant une conceptualisation collective plutôt qu'individuelle.(15)

De prime abord, cette orientation socialiste du Parti Acadien est très mitigée et, à notre avis, elle s'apparente davantage au réformisme qu'au socialisme. Ce socialisme chancelant ne fit pas long feu puisque dès le Congrès de novembre 1976, il était remis en question. Pour certains membres c'était trop peu et pour d'autres du superflu. C'est alors qu'on décida de tenir un Congrès d'orientation en avril-mai 1977, dans le but de trancher le débat une fois

(15) Ibid., p. 2..

pour toutes. Entre-temps, les tenants de la thèse socialiste étaient invités à étayer leur option, et les partisans du réformisme devaient en faire autant.

Selon Léon Thériault, le leader du groupe réformiste, le contexte nord-américain dans lequel se trouve l'Acadie n'est pas propice au développement du socialisme. "Notre problème peut être réglé en dix ans mais si nous continuons avec la théorie socialiste, cela pourrait prendre un siècle" de conclure Thériault. (16) De son côté, Gilles Thériault et son groupe soutiennent que le Parti Acadien doit mettre fin à l'indétermination de son organisation en optant pour le socialisme.

Voyant qu'il était impossible de faire prédominer leur option, les partisans de l'orientation socialiste quittèrent en bloc le Parti Acadien, quelques jours avant la tenue du Congrès d'orientation. Selon eux le PA n'offre pas d'alternatives valables pour régler les problèmes socio-économiques et politiques actuels.

Que propose le PA face à cet état de chose? Des coopératives, des "pools" de machines agricoles, des petits lots boisés, des fermes unités familiales de production, des petits bateaux pour les petits pêcheurs.

(16) L'Évangéline, Moncton, 29 novembre 1976, p. 5.

A travers son programme le PA fait appel aux petits producteurs: c'est le propre du populisme.(17)

En contrepartie, Gilles Thériault et son groupe ne préconisent rien de moins que, dans un premier temps, la liquidation du Parti Acadien, suivie d'une lutte pour l'avènement d'un Parti communiste à l'échelon du Canada.

Présentement, au Canada, il n'y a pas de Parti regroupant les éléments les plus conscients et combatifs de la classe ouvrière et des autres couches de la société qui se rangent du côté des ouvriers. Cependant, il y a des milliers de Marxistes-Léninistes qui luttent pour la construction de ce parti qui dirigera la classe prolétarienne dans sa révolution et le renversement du système capitaliste. Devant la bourgeoisie qui, elle, est très bien organisée, la classe ouvrière doit se donner son "parti" qui fera sa force et lui permettra de renverser la classe existante et de mettre en action ces réformes que seul le socialisme pourra faire.

Si les membres du PA croient vraiment aux réformes, à la justice sociale et à la démocratie pour le peuple, il leur faut prendre en main le seul moyen qui permettra de mettre fin à l'exploitation. Il faut aller dans le sens de l'histoire et non à contre courant. Pour que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme, nous devons nous donner le seul instrument qui puisse y mettre fin.

"EN AVANT POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI COMMUNISTE" "VIVE LE MARXISME-LENINISME" (18)

(17) Le Parti Acadien ou le Socialisme, op. cit., p. 3.

(18) Ibid., p. 12.

Ce discours n'est pas nouveau puisqu'il est celui de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada. La liquidation des organisations réformistes qui détournent la classe ouvrière de sa mission historique est une technique exclusive à la Ligue.

Un dernier type de cas est celui des organismes liquidés par des organisations d'extrême gauche ... Une seule organisation, en fait, la Ligue communiste, pratique ce genre d'opérations, à cause de sa ligne de conduite radicale selon laquelle, grosso modo, doivent disparaître les organismes réformistes.

La Ligue entend par là les organismes qui travaillent à la réalisation de réformes, au lieu d'oeuvrer dans une optique de lutte de classes, ce qui, selon elle, retarde la formation d'un parti révolutionnaire et l'avènement de la révolution.(19)

Lors du Congrès d'orientation, le débat autour de l'orientation socialiste n'a pas eu lieu faute d'adversaires. Le Parti Acadien réaffirma plutôt son orientation réformiste par l'adoption d'un nouveau programme.

4. Le programme du PA

L'orientation réformiste du Parti Acadien conduit ce dernier à accorder un rôle privilégié à l'Etat. C'est le

(19) Jacques Benoît, L'extrême gauche. La Presse, 1977, p. 45.

culte de l'Etat-providence propre à l'idéologie réformiste que véhicule la social-démocratie. Il ne s'agit pas de détruire l'Etat, mais plutôt de le civiliser et de faire en sorte qu'il soit plus juste pour la majorité de la population. Un tel Etat peut, par l'entremise de réformes, réussir à établir une plus grande justice sociale.

Le Parti Acadien est conscient qu'un tel Etat n'existe pas au Nouveau-Brunswick. Selon lui, l'Etat - ou ce qu'il appelle le Gouvernement - n'appartient pas aux Acadiens, et ne peut donc pas travailler en fonction de l'amélioration de leur sort.

Ton gouvernement ... achète des terres ... démolit tes collectivités... déplace tes concitoyens ... songe à fermer tes églises ... encourage les entreprises qui te dominent et refuse de subventionner les tiennes... accorde sans ambages son appui aux politiques qui vont à l'encontre de tes intérêts.

C'est le gouvernement du peuple acadien sans le peuple acadien et contre le peuple acadien.(20)

Pour le Parti Acadien, il faut renverser la vapeur et faire en sorte que ce soit le gouvernement du peuple acadien avec le peuple acadien et pour le peuple acadien. Entre-temps, cela n'empêche pas le Parti Acadien de proposer un

(20) Le Parti Acadien, op. cit., p. 39.

programme qui nécessite pour sa réalisation une collaboration étroite de l'Etat. Voyons à cet effet les mesures que le PA compte mettre de l'avant dans quelques domaines.

4.1: Santé

Le Parti Acadien adopte les principes suivants dans le domaine de la santé.

- A - Le Parti Acadien considère qu'un peuple en santé physique et mentale est mieux en mesure de se tenir debout et de s'organiser.
- B - La santé est un droit dont doivent pouvoir jouir tous les citoyens, sans aucune discrimination. Le Parti Acadien veut donc viser à ce que le processus de distribution des soins, incluant les services de la main-d'oeuvre médicale, autant que les médicaments et appareils, soient accessibles à tous les individus quels que soient leurs moyens.
- C - Le contexte politique et social, de même que les milieux de travail dans lesquels évoluent les individus sont souvent responsables de nombreux problèmes médicaux. (21)

Pour le Parti Acadien, le domaine de la santé ne peut être dissocié de la situation socio-économique et politique

(21) "Santé", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles photocopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 1.

de la communauté acadienne. Dans cette perspective, l'Etat est appelé à jouer un rôle de premier plan, en socialisant davantage les services de santé. Cet objectif peut être atteint en premier lieu en décentralisant et en rendant plus accessibles les soins de santé. Pour ce faire, le gouvernement devra mettre sur pied des centres de services locaux avec des équipes multi-disciplinaires (médecin, infirmière, psychologue, travailleur social, animateur communautaire, dentiste; etc.). Il s'agit en fin de compte d'un équivalent des centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) actuellement implantés au Québec. Ces centres auront comme tâche de mettre sur pied des programmes de soins préventifs de même que des projets communautaires tels que programmes de conditionnement physique et de ré-insertion de malades mentaux.

En deuxième lieu, le Parti Acadien recommande que les conseils d'administration des hôpitaux et des futurs centres de services locaux soient élus tous les quatre ans. Afin de démocratiser davantage les conseils d'administration, le PA demande qu'un certain nombre de sièges soient réservées à des représentants de la population desservie par ces institutions, de même qu'aux diverses catégories de travailleurs qui y oeuvrent.

Dans l'esprit du Parti Acadien, les réformes dans le domaine de la santé doivent, pour être efficaces, être complétées par d'autres réformes dans le secteur de la sécurité sociale.

4.2: Sécurité sociale

La politique du Parti Acadien dans ce domaine est guidée par les principes suivants:

Le Parti Acadien croit qu'une politique de sécurité sociale est nécessaire pour aider un peuple à s'épanouir pleinement.

Le Parti Acadien croit qu'on devrait assurer du travail à tous ceux qui en sont capables, tout en garantissant à tous les citoyens un niveau de revenu décent.

La politique que nous proposons s'articule sur trois objectifs principaux, à savoir:

- 1 - assurer un niveau de revenu décent,
- 2 - mettre en oeuvre une politique d'emploi,
- 3 - mettre sur pied, dans la mesure de nos moyens collectifs, un ensemble de programmes sociaux, pour améliorer les conditions de vie.(22)

(22) "Sécurité sociale", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles polycopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 1.

De manière concrète, le Parti Acadien estime que le gouvernement devrait mettre de l'avant un programme de revenu minimum garanti. Au chapitre de l'emploi, le travail doit être un droit et non un privilège. Par ailleurs, le Parti Acadien croit que les travailleurs devraient pouvoir participer à la gestion des entreprises. Il s'agit en fin de compte de l'affirmation du principe de la cogestion. Mais le PA favorise aussi l'autogestion quand il incite les gens à monter sur une base régionale et collectivement leurs entreprises. En dernière analyse, le PA opte pour une formule autogestionnaire de type coopératif mais dans l'immédiat, faute de ressources financières, il encourage également les travailleurs acadiens déjà récupérés par les industries capitalistes à lutter pour l'introduction de la cogestion.

Le Parti Acadien considère comme des droits fondamentaux l'accessibilité de chaque individu au logement, aux services de santé, d'éducation, d'aide juridique et de garderies. Dans l'optique du PA, la mise en place de ces services permettra l'amélioration de la qualité de la vie et contribuera à l'épanouissement du peuple acadien. Ainsi, la situation socio-économique de la communauté acadienne sera grandement améliorée et un pas de plus sera fait vers l'avènement de la social-démocratie et son Etat-providence.

4.3: Agriculture

Le Parti Acadien croit qu'il faut revaloriser le rôle de l'agriculteur afin d'inciter plus de jeunes à se lancer dans ce domaine. Dans cette optique, l'unité familiale de production doit être privilégiée par rapport aux corporations. L'Etat doit également encourager le syndicalisme agricole et aider financièrement à la création de "pools" de machinerie agricole. Dans le secteur de la transformation des produits agricoles, le Parti Acadien encourage les agriculteurs à se regrouper aux seins de coopératives, afin d'être plus concurrentiels face aux multinationales. (23) Le fait que l'Etat soit appelé à jouer un rôle prépondérant dans le processus de syndicalisation et de formation des coopératives est pour le moins inusité. Toutefois, lorsque l'on sait que le discours idéologique du Parti Acadien est formulé par la nouvelle petite bourgeoisie, tout s'éclaire. Car celle-ci accorde un rôle de premier plan à l'Etat, qui est appelé à intervenir dans tous les secteurs.

Ce programme agricole rejoint l'idéologie populiste du Parti Acadien, dans la mesure où l'agriculture doit être revalorisée et développée autour de l'unité familiale de production. L'idéologie réformiste est aussi à la base de ce

(23) Le Parti Acadien et l'Agriculture, op. cit., p. 3.

programme, puisque l'Etat est appelé à améliorer le sort des agriculteurs au moyen de mesures réformistes telles que le syndicalisme et le regroupement coopératif.

Dans leur manifeste, les membres du Parti Acadien qui ont quitté le Parti pour des raisons d'ordre idéologique critiquent vigoureusement le retour au mode de production des petits producteurs que prône le PA.

Aujourd'hui, proposer de retourner à ce mode de production est complètement utopique et représente le rêve de petits intellectuels qui veulent jouer au "Gentleman farmer". On ne peut retourner en arrière et faire semblant que les monopoles, tels que McCain, Massey-Fergusson, Sure-Grain, Durity etc... n'existent pas. Proposer ceci, c'est oublier qu'au début du siècle les agriculteurs ont dû mener de rudes batailles contre les monopoles montants, et c'est oublier que les agriculteurs ont perdu. C'est refuser de voir que l'unité de production familiale est un mode de production dépassé. (24)

Il faut souligner, à la décharge du Parti Acadien, que l'unité familiale de production ne nécessite pas une mise importante de capitaux, d'autant plus que la plupart des Acadiens possèdent déjà une petite ferme. De plus, l'Acadie est encore de nos jours très faiblement industrialisée, donc

(24) Le Parti Acadien ou le Socialisme, op. cit., p. 4.

propice au développement de l'agriculture.. Dans cette optique, une accentuation du mode de production des petits producteurs n'apparaît pas tout à fait utopique. Dans un autre ordre d'idées, l'unité familiale de production permet aux Acadiens de demeurer dans leur milieu, et évite ainsi leur exode vers les régions industrialisées du Sud du Nouveau-Brunswick qui sont anglophones. De la sorte, la désintégration et l'anglicisation de la communauté acadienne sont jugulées.

4.4: Pêche

Dans ce secteur, le Parti Acadien prône l'organisation des pêcheurs et le contrôle de la ressource par ces derniers. Le PA préconise les politiques à court terme que voici pour atteindre cet objectif:

- Politique de participation directe des pêcheurs à la gestion effective des ressources en leur offrant les moyens de s'organiser librement pour participer à cette gestion.
- Mise sur pied d'un réseau de marchés de poisson frais, à travers le N.-B., en coopération avec le monde agricole, par la mise sur pied de centres de distributions communautaires à but non lucratif.
- Introduction d'une politique de salaire minimum garanti basé en fonction des besoins réels pour vivre décemment, et en corrélation avec l'effort de pêche fourni et la ressource disponible.

- Attribution de fonds pour la mise sur pied de programmes de formation syndicale et politique contrôlés exclusivement par les organisations de pêcheurs, d'aide-pêcheurs, de membres d'équipage et de travailleurs d'usine qu'ils ne seront données.
- Fonds de soutien aux organisations de travailleurs de la pêche, et encouragement à la syndicalisation. (25)

A moyen et à long terme, le Parti Acadien envisage l'hypothèse d'une nationalisation et d'une socialisation de l'industrie de la pêche. Mais dans l'immédiat le PA, face au contrôle croissant de l'industrie par le grand capital, opte pour le réformisme, et encourage la formation de syndicats et de coopératives de production et de transformation.

Comme dans les autres secteurs, l'Etat est appelé dans le domaine de la pêche à jouer un rôle prépondérant. C'est lui qui devra aider les pêcheurs à se syndiquer, grâce à l'octroi de subsides. L'Etat devra donc cesser d'être à la solde du patronat et se mettre au service de la classe ouvrière.

4.5: Forêt

Le Parti Acadien stipule à ce sujet que "toutes les concessions forestières détenues par les compagnies devront

(25) "Politique du Parti Acadien pour le secteur de la pêche", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles polycopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, pp. 1-2.

être éliminées et (que) l'administration de la ressource devra être gouvernementale". (26) Il exige aussi une meilleure collaboration et un encouragement pécuniaire du Ministère des Ressources naturelles à l'égard des syndicats forestiers. Le PA estime donc que l'intervention de l'Etat s'avère nécessaire afin de réduire l'action du grand capital. Dans le même ordre d'idées, les petites scieries devront être privilégiées par rapport aux grosses scieries des entreprises multinationales. Le Parti Acadien réclame dans la même veine la mise sur pied d'un programme d'octrois dans le but d'encourager la transformation du bois de manière collective.

Ce désir de favoriser la syndicalisation des travailleurs forestiers et de bannir du secteur de la transformation les grosses compagnies - au profit des petites entreprises privées et des coopératives de transformation - correspond parfaitement aux aspects populiste et réformiste de l'idéologie du Parti Acadien.

4.6: Education

L'éducation est pour le Parti Acadien un instrument permettant l'épanouissement de l'identité nationale des Acadiens

26) "Le Parti Acadien et la forêt", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles polycopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 1.

et le développement de la conscience des travailleurs.

- I - L'Education étant un instrument d'importance capitale pour l'épanouissement de l'identité collective des Acadiens du N.-B. en même temps que pour la prise de conscience de tous les travailleurs, le Parti Acadien affirme que les Acadiens devraient être en mesure de décider eux-mêmes de l'orientation de leur éducation.
- II - Le Parti Acadien affirme le droit pour les Acadiens du N.-B. de recevoir toute leur éducation dans la langue française.
- III - Par conséquent, il nous faut prendre une attitude protectionniste face à la menace de disparition de notre identité nationale. De plus, lorsque nous déciderons de notre système scolaire, il nous faudra le penser à notre mesure et selon nos aspirations. Il nous paraît important par ailleurs, que notre système scolaire, par l'intermédiaire de son programme vise aussi à reconnaître et défendre les intérêts spécifiques des Acadiens dans la société. (27)

Le Parti Acadien préconise la démocratisation de l'éducation et son accessibilité à tous les Acadiens. Il réclame aussi l'établissement au Nouveau-Brunswick de deux ministères de l'Education, l'un francophone et l'autre anglophone. Dans

(27) "Education", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles polycopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 1.

la même veine, le Parti Acadien propose la création de commissions scolaires homogènes et unilingues de même que l'établissement d'écoles unilingues françaises et anglaises sur tout le territoire de la province.

5. Sommaire

L'orientation socio-économique et politique du Parti Acadien est caractérisée par l'indétermination et la contradiction. En effet, nous retrouvons à la fois dans l'idéologie du PA des éléments de populisme, de réformisme, de coopératisme, de cogestion, d'autogestion, de corporatisme syndical et de socialisme. Comment expliquer cette anarchie d'idées? À notre avis la réponse réside dans l'appartenance de classe des membres du Parti Acadien. La majorité d'entre eux appartiennent à la nouvelle petite bourgeoisie, d'où l'indétermination et le caractère contradictoire de leur idéologie. C'est le propre de la petite bourgeoisie, qui est une classe intermédiaire coincée entre la bourgeoisie et le prolétariat.

Nicos Poulantzas décrit de la manière suivante les principaux traits idéologiques de la nouvelle petite bourgeoisie.

- a) Un aspect idéologique anticapitaliste mais qui penche fortement vers les illusions réformistes. (...) Les revendications sont essentiellement liées

à la question des revenus, se concentrant souvent sur une redistribution des revenus par le biais d'une "justice sociale" et d'une politique "égalitaire" de la fiscalité, base constamment récurrente du socialisme petit-bourgeois. Bien qu'hostiles à la "grosse richesse", les agents petits-bourgeois sont par ailleurs souvent attachés au maintien de hiérarchies salariales, tout en insistant sur la nécessité d'une "rationalisation" plus juste. On trouve ici la crainte permanente de la prolétarianisation, crainte qui s'exprime en résistances à l'égard d'une transformation révolutionnaire de la société, en raison de l'insécurité vécue au niveau des salaires et sous la forme du fétichisme monétaire. (Dans le domaine des relations de travail les luttes de la nouvelle petite bourgeoisie prennent la forme du "corporatisme syndical", R.O.).

- b) Un aspect de contestation des rapports politiques et idéologiques auxquels ces agents sont soumis, qui penche fortement non pas vers la subversion de ces rapports, mais vers leur réaménagement par la "participation". Revendications, par rapport au capital, pour assumer une plus grande part de "responsabilité" dans les "pouvoirs de décision" et pour une "requalification", à sa "juste valeur", de leur travail intellectuel. (...) On connaît notamment la forme ambiguë, pour citer qu'un exemple, que revêtent les revendications de l'"auto-gestion" chez certains ensembles petits-bourgeois (techniciens par exemple), revendications qui signifient pour eux prendre, sous une forme nouvelle, la place de la bourgeoisie, alors qu'elles recouvrent, pour la classe ouvrière, le contrôle ouvrier. Revendications qui prennent ainsi la forme d'une fixation sur les formes d'"organisation", d'exigences de "décentralisation" du processus de décision, de réaménagement du cadre "autoritaire" du travail, etc., mais sans remise en cause plus profonde.

- c) Un aspect idéologique d'une transformation de leur condition, lié non pas au changement révolutionnaire de la société, mais au mythe de la passerelle. Peur de la prolétarianisation par le bas, attirance vers la bourgeoisie par le haut, la nouvelle-bourgeoisie aspire souvent à la "promotion", à la "carrière", à l'"ascension sociale", bref à devenir bourgeoise ... (...) Revendications donc d'une "démocratisation" des appareils, pour qu'ils offrent une "égalité des chances" aux "individus" les plus aptes à participer au "renouvellement des élites", sans mise en cause de la structure même du pouvoir politique: la conception élitiste de la société, sous la forme de la "méritocratie", est étroitement articulée aux aspirations de justice sociale de la petite-bourgeoisie. (Valorisation donc de la mobilité sociale et de l'appareil scolaire comme moyen privilégié d'y parvenir, R.O.).
- d) Un aspect idéologique de ce "fétichisme du pouvoir" dont parlait Lénine et qui concerne cette fois-ci l'attitude à l'égard du pouvoir politique de l'Etat. En raison de la situation de cette petite-bourgeoisie comme classe intermédiaire, polarisée entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, en raison aussi de l'isolement de ses agents (individualisme petit-bourgeois), celle-ci a une forte tendance à considérer l'Etat comme une force neutre en soi, dont le rôle serait d'opérer un arbitrage parmi les classes sociales en présence. La domination de classe qu'elle subit par le biais de l'Etat de la part de la bourgeoisie, est souvent perçue comme une déformation "technique" de l'Etat, réaménageable par une "démocratisation" qui le rendrait conforme à sa vraie nature: revendications fixées sur l'"humanisation", et la "rationalisation" de l'"administration", contre le "centralisme technocratique" de l'Etat, etc., qui ne décèlent pas la nature même du pouvoir politique.(28)

(28) Nicos Poulantzas, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui. Editions du Seuil, Paris, 1974, pp. 310-313.

Le comportement idéologique du Parti Acadien correspond très bien aux caractéristiques énumérées ci-dessus. Toutefois, il existe une particularité qui est unique aux petites bourgeoisies qui évoluent dans un contexte similaire à celui de l'Acadie. La nouvelle petite bourgeoisie acadienne est handicapée à cause de la situation minoritaire dans laquelle se trouve la communauté acadienne. Dans le contexte actuel du Nouveau-Brunswick la nouvelle petite bourgeoisie n'est pas en mesure de s'affirmer sur la scène politique, et par conséquent elle ne peut espérer disposer du pouvoir nécessaire pour "civiliser" l'Etat et mettre de l'avant les réformes contenues dans son programme. Dans cette perspective elle doit, avant de songer à instaurer son programme socio-économique, travailler au changement du cadre politique dans lequel est située la communauté acadienne. C'est alors qu'intervient le projet national que doit promouvoir le Parti Acadien pour arriver à ses objectifs. A la lumière de ces données, notre hypothèse est que le Parti Acadien rejettera le nationalisme "juridico-culturel" véhiculé par l'élite traditionnelle et optera pour un nationalisme autonomiste.

CHAPITRE IV

ORIENTATION NATIONALISTE

Avant d'aborder l'idéologie nationaliste du Parti Acadien, il nous apparaît nécessaire de jeter un coup d'oeil sur les idéologies nationalistes de deux groupes de la communauté acadienne, soit l'élite traditionnelle et la jeunesse acadienne. Nous serons de la sorte en mesure d'analyser l'idéologie nationaliste du Parti Acadien dans une perspective globale, et de voir ainsi en quoi cette idéologie rejoint ou s'éloigne du courant nationaliste acadien dont l'origine remonte à la fin du XIX^e siècle.

1. L'idéologie de l'élite traditionnelle

Le premier Congrès national acadien qui eut lieu à Memramcook au Nouveau-Brunswick en 1881 fut en quelque sorte le point de départ de l'idéologie nationaliste acadienne. Les "définisseurs" du discours nationaliste étaient les membres du clergé et des professionnels: médecins, avocats, avocats-politiciens, bref la petite bourgeoisie traditionnelle. L'idéologie formulée par ces professionnels formés en grande partie par le clergé dans des collèges classiques valorisait le passé, le religieux et la vie rurale, et reflétait dans ce sens la société de l'époque et l'idéologie de la petite bourgeoisie traditionnelle.

La valorisation du passé est un moyen d'accepter la "situation pénible du présent et de surmonter les obstacles difficiles de l'avenir".⁽¹⁾ Les événements de la déportation prennent dans cette perspective une dimension historique particulière.

Dans la valorisation du passé, la dispersion devient un fait historique privilégié. La date "1755" ne rappelle pas, seulement un événement historique chez les Acadiens de cette époque; elle est un symbole, un modèle, un cadre de référence qui servira à l'interprétation du passé et à la justification du présent. L'événement est presque "mythifié". Son aspect tragique, dramatique et sentimental est mis en évidence.

En ce sens, les événements de la déportation constituent le "modèle d'interprétation" de l'idéologie nationaliste acadienne en fonction duquel on va interpréter le présent en recourant au passé.

C'est ainsi que la conjoncture historique a forcé en quelque sorte les leaders acadiens à privilégier le passé, à le glorifier, à le déifier.⁽²⁾

La religion occupe une place prépondérante dans les sociétés rurales. L'Acadie ne fait pas exception et la

(1) Camille A. Richard, "Nationalisme et néo-nationalisme: de la prise de conscience à la crise de croissance". Rallie de la jeunesse acadienne, documentation préparatoire, feuilles polycopiées, p. 7.

(2) Ibid., p. 6.

dimension religieuse occupera une place de choix dans l'idéologie nationaliste de l'élite traditionnelle. Le passé "martyr" du peuple acadien s'y prête d'ailleurs très bien. C'est dans l'au-delà, dans le divin que les Acadiens vont rechercher le réconfort et la sécurité. A l'instar du peuple juif, le peuple acadien se veut l'élue de Dieu. C'est sous le prétexte de la distinction du patron religieux que s'est opérée la différenciation entre le nationalisme acadien et le nationalisme canadien-français ou québécois. Lors du Congrès de 1881 les délégués, à l'instigation de Mgr Richard, rejettent Saint-Jean-Baptiste comme patron, et optent plutôt pour la Vierge Marie. Celle-ci devient alors la patronne nationale, l'hymne national est l'Ave Maris Stella, le 15 août, jour de l'Assomption est proclamé fête nationale, et enfin on choisit un drapeau bleu, blanc, rouge avec l'étoile dorée de Marie dans le bleu. Certains "slogans" nationaux tels que "Dieu et langue à l'école" et "la langue gardienne de la foi" sont également adoptés.

Cette distinction entre les nationalismes acadien et canadien-français, ce courant "séparatiste" dont Mgr Richard fut le "porte-drapeau" trouve sans doute sa source dans l'ouvrage "Une Colonie féodale en Amérique", écrit en 1877 par Edme Rameau de Saint-Père, un auteur français. Celui-ci fut le premier à introduire dans l'historiographie acadienne le mot "renaissance" et à prédire pour le peuple acadien un destin

"glorieux", "séparé" du peuple canadien-français ou québécois. Par la suite, une bonne part des énergies de l'élite traditionnelle sera drainée vers la réalisation de cet idéal lyrique que représente la réunion des Acadiens éparpillés aux quatre vents au sein d'un seul peuple et d'une même nation. Entre-temps il serait préférable de cohabiter avec les Anglais plutôt que de risquer de se faire engloutir, voire assimiler par les Canadiens Français. Il faudrait à tout prix conserver l'identité acadienne dans la perspective d'une "renaissance" prochaine, et pour ce faire monter en épingle ce qui distinguait les Acadiens des Québécois. Pendant qu'on s'employait ainsi à vouloir préserver la pureté de la race en prévision des grandes "retrouvailles", les Acadiens de la Louisiane et, plus près de nous, ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard semblaient dans l'océan anglo-saxon et nord-américain de l'assimilation.

Ce nationalisme ne peut être qu'intrinsèquement conservateur, puisqu'il est en définitive "conçu comme un moyen d'assurer le mode de vie d'alors, de conserver la cohésion du groupe, ses valeurs et ses institutions, de consacrer en quelque sorte l'ordre établi".⁽³⁾ Il reflète bien en cela l'idéologie de la petite bourgeoisie traditionnelle qui est, de par sa position de classe, conservatrice et parfois même réactionnaire.

(3) Ibid., p. 9.

De 1881 à 1937, ce nationalisme est très vivant et une dizaine de congrès nationaux contribuent à l'animer. Mais de 1937 à 1955 c'est le vide, le silence total. "Le nationalisme acadien entré dans une nouvelle phase: on allait être amené graduellement à se remettre en question, à redéfinir ses positions, à chercher de nouvelles formules, d'où une crise de conscience qui caractérisa cette longue période..."⁽⁴⁾ L'ancien nationalisme ne correspondait plus à la nouvelle société qui prenait place peu à peu. L'ère agricole cédait de plus en plus le pas à l'industrialisation. La renaissance du nationalisme acadien passe alors par une "crise de croissance nationale".

Si aux environs de 1955 on assiste à une renaissance dans le nationalisme acadien avec une nouvelle génération de leaders, peut-être n'a-t-on pas réussi encore à assumer vraiment la nouvelle société. D'une part, on a abandonné en cours de route certains vieux thèmes idéologiques relevant d'un ancien ordre de choses: je pense en particulier au culte de la tradition et des ancêtres, la répétition du souvenir angoissant de la dispersion, héritage du peuple martyr, insistance sur l'agriculture et la colonisation, en somme tout ce patriotisme un peu sentimental et larmoyant, reliques d'une époque révolue; d'autre part, on s'est orienté, quelques fois de façon hésitante mais sûrement de bonne foi, vers certains problèmes plus près de nous: l'éducation par

(4) Ibid., p. 11.

exemple, et l'insistance sur la nécessité de la compétence aujourd'hui; aussi il faut mentionner qu'on a abordé un peu plus franchement tout le secteur socio-économique. (5)

L'évolution du nationalisme acadien correspond donc aux changements structuraux de la société: la petite bourgeoisie traditionnelle qui périclète est remplacée par une nouvelle petite bourgeoisie, qui point à l'horizon à la faveur de l'industrialisation. Le discours nationaliste reflète maintenant davantage l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie. L'accent est mis sur l'éducation, la connaissance, la compétence, le secteur socio-économique et le politique. Il faudra toutefois attendre une autre génération avant qu'il y ait rupture avec le nationalisme traditionnel. Entre-temps le nationalisme est aux prises avec une "crise de croissance".

2. L'idéologie de la jeunesse acadienne

Vers le milieu des années soixante, la nouvelle génération est à la recherche d'un nouveau nationalisme. "La première tentative significative de reformuler le nationalisme acadien - ou l'idéologie de la société globale qui la constitue en nation -

(5) Ibid., p. 12.

est celle du Ralliement de la Jeunesse acadienne de 1966". (6)
Ce Ralliement avait pour objectif le rassemblement de la jeunesse francophone des provinces maritimes - voire du Canada - dans le but de jeter les bases d'un organisme pouvant concurrencer la vieille Société Nationale des Acadiens. Les organisateurs du Ralliement, de jeunes intellectuels acadiens, donnèrent une envergure nationale à l'événement afin de recevoir une aide pécuniaire du gouvernement fédéral. On alla même à cet effet jusqu'à inviter les jeunes anglophones du pays à prendre part aux activités.

Cette première tentative de rupture avec l'idéologie nationaliste traditionnelle ne réussit pas entièrement. Les jeunes s'attaquent à l'aspect le plus visible du nationalisme traditionnel, soit les symboles religieux. C'est ainsi que l'Assemblée du Ralliement recommande la folklorisation des signes patriotiques tels que le drapeau, l'hymne, la patronne et la fête nationale, et les rejette par la même occasion en tant que symboles d'identité nationale. L'essence du nationalisme traditionnel - l'Acadie, le peuple acadien - demeure intacte.

(6) Jean-Paul Hauteceur, "Variations et invariance de l'Acadie dans le néo-nationalisme acadien". Recherches sociographiques, Vol. XIII, No. 3, septembre-décembre 1971, p. 261.

Mais, si les futurs idéologues refusaient de s'identifier aux vieux symboles, ils laissaient intact le principal, l'Acadie, l'Acadien. Même si "acadien" fut plusieurs fois remplacé par "francophone" et que "le fait a été apporté que l'Acadie devait s'orienter plutôt vers un nationalisme canadien-français que vers un nationalisme de type acadien", le statut du signe générale lui-même n'est pas attaqué et le rapport au signe reste ambigu, indéfini. A "nationalisme" on a substitué "néo-nationalisme", mais on a conservé l'identité "acadienne".(7)

La période 1967-1969 est marquée par les événements de l'Université de Moncton (grève des étudiants à cause d'une augmentation des frais de scolarité, qui débouche sur un conflit ouvert avec l'administration de l'Université, véritable fief de l'élite traditionnelle, qui procède à une purge des éléments indésirables, étudiants et professeurs) et la crise du bilinguisme dans la ville de Moncton (lutte contre le maire Jones qui refuse de reconnaître les droits de la minorité acadienne de la municipalité); elle aboutit à une crise d'identité. Les jeunes Acadiens ne savent plus au juste s'ils sont Acadiens, Canadiens, Canadien Français ou même Anglophones! Le nationalisme acadien est donc toujours dans l'impasse.

(7) Ibid., p. 262.

... Les héritiers du Ralliement n'ont pas avancé dans l'explication de leur rapport à l'Acadie. Ils furent radicaux en d'autres régions du langage, ils définirent bien des rapports que le Ralliement avait laissés indéterminés, ils donnèrent au "néo-nationalisme" un contenu plus concret, mais sans lever l'ambiguïté fondamentale qui entoure le rapport à l'Acadie.(8)

Au cours des années soixante-dix, la jeunesse acadienne précise le contenu de son "néo-nationalisme". Elle parle à présent de territoire acadien, d'annexion au Québec, d'indépendance, etc., et dénonce la politique de la "bonne entente" prônée par l'élite traditionnelle. Ces thèmes sont repris dans la lettre suivante publiée dans l'Évangéline, et qui est signée par des auteurs anonymes sous le nom de plume "Les fils de l'Acadie".

C'est fini pour nous, Acadiens, de jouer à l'agneau si doux dont on a longtemps qualifié notre race (...). Ça fait depuis 1713 que nous sommes esclaves de la domination anglaise comme de maudits colons. Il est temps pour nous de s'affirmer et de choisir entre vivre dans une société où nous pourrions nous épanouir librement dans notre culture acadienne ou de s'angliciser une fois pour toute. Pour nous, la meilleure solution serait encore l'annexion territoriale du N.-B. au futur pays du Québec (...)

(8) Ibid., p. 263.

Pourquoi avoir baptisé cette institution "Université de Moncton" au lieu d'un nom bien acadien que l'on ne pourrait même pas traduire en anglais? Le nom cloche, vu que le nom "Moncton" vient du colonel qui, durant les années 1755, jura par tous les démons la mort et l'exil de nos ancêtres (...)

On dit que cette ville a une population de 30% d'Acadiens. Disons plutôt d'origine acadienne, car de cette population, 29% sont des bâtards de la langue française qui ne peuvent même pas dire deux mots en français. En plus, ils ont honte de parler et de se dire Acadiens (...)

Au point de vue de la conscience acadienne, d'avant-garde, de défense de nos droits, les produits de cette université sont nuls. Le cas du procès de Michel Blanchard est la preuve frappante de sa lâcheté. C'est un recul pour nous, Acadiens, et une honte lorsque l'on voit que notre supposée Université pactise contre nous et contre notre cause (...)

Nous sommes d'accord avec les Québécois qui veulent leur indépendance, car nous voulons la nôtre aussi. (9)

Du nationalisme "juridico-culturel" de la petite bourgeoisie traditionnelle, nous passons avec la nouvelle petite bourgeoisie à un nationalisme autonomiste. Mais l'aspect culturel y occupe toujours une place prépondérante. L'autonomie d'un territoire acadien ou éventuellement l'annexion au Québec sont encore perçus uniquement comme un moyen d'éviter

(9) Cité par Hauteceur, ibid., p. 264.

l'assimilation et de permettre l'épanouissement de la culture acadienne. Tout le domaine social, c'est-à-dire les aspects socio-économique et politique sont évacués de la problématique nationaliste. Dans un autre ordre d'idées, le "néo-nationalisme" reste toujours influencé par le courant "séparatiste" de l'idéologie nationaliste traditionnelle, qui sépare les destins de l'Acadie et du Québec. La fusion de l'Acadie et du Québec est à peine évoquée, alors que l'on préfère d'emblée soulever l'hypothèse d'une association. C'est que le rêve de la "renaissance", de l'unification de l'Acadie d'avant 1755 s'estompe et s'effrite comme une peau de chagrin tandis que le projet d'indépendance du Québec prend de plus en plus de l'ampleur.

3. L'idéologie du PA

La question nationale n'était pas la priorité du Parti Acadien à ses débuts. Le Président du Parti, Euclide Chiasson, justifiait de la manière suivante l'attitude du PA face à cette question.

Le Parti Acadien s'est longuement interrogé sur la nécessité d'un territoire bien à lui pour arriver à s'auto-déterminer. Nous croyons qu'avant de penser à un territoire géographique, un peuple doit être maître chez-lui, dans sa vie économique, sociale et politique. Nous avons trop d'exemples en

tête de peuples qui ont leur territoire
mais ne l'occupent pas.(10)

Lors du Congrès de décembre 1973, Euclide Chiasson réaffirmait
que le Parti Acadien n'était pas un parti "nationaliste".(11)

Le Parti Acadien, en voulant éviter le piège du nationalisme
"juridico-culturel" et mettre l'accent sur la question sociale,
pénètre dans une autre voie sans issue. Il croit qu'il suffit
d'affirmer l'existence de deux peuples égaux au Nouveau-Brunswick
pour que tout à coup s'estompent les contradictions et les
injustices socio-économiques et politiques dont sont victimes
les Acadiens.

Au Nouveau-Brunswick, il ne devrait
pas être question d'une minorité française
et d'une majorité anglaise; au Nouveau-
Brunswick, il existe deux peuples, le
peuple anglo-saxon et le peuple acadien.
Nous sommes des peuples égaux et les
Acadiens ne toléreront plus dans le futur
de se faire traiter autrement qu'en peuple
et en peuple qui a tous les mêmes droits
que le peuple anglo-saxon.(12)

(10) L'Évangéline, Moncton, 30 novembre 1973, p. 3.

(11) L'Évangéline, Moncton, 3 décembre 1973, p. 3.

(12) Les principes du Parti Acadien et sa position vis-à-vis
le bilinguisme et les Anglophones, op. cit., p. 4.

Au Congrès de novembre 1975 la question nationale revient sur le tapis. On tente de concilier le national et le social par le biais du socialisme. Le Parti Acadien adopte alors le principe de l'autonomie territoriale, qui s'inscrit dans la perspective globale de l'orientation socialiste que le Parti entend dorénavant suivre.

Si l'on se réfère au Congrès annuel du Parti Acadien de St-Louis de Kent en novembre 73, le Parti Acadien avait inventé une formule qui parlait "d'occuper un territoire avant de penser à le revendiquer". Cette prémisse reste valable, sauf que nous proposons aujourd'hui que la revendication d'une autonomie territoriale devienne officiellement partie intégrante du projet politique du Parti Acadien à long terme. Cependant il est important de signaler que ce projet politique reste soumis à une lutte plus fondamentale qu'est la lutte pour un socialisme Acadien, et que ce projet politique de revendication territoriale ne sera réalisable que par une véritable libération des travailleurs, tant Acadiens qu'Anglophones. C'est de cette façon qu'on occupera notre territoire. (13)

Ce geste timide de réconciliation du national et du social ne fera pas long feu. Au Congrès de novembre 1976, l'Exécutif provincial du Parti Acadien recommande de renvoyer pour ainsi dire aux calendes grecques le projet d'autonomie territoriale.

(13) Un pays à construire, Feuilles polycopiées, Archives du PA, 16 novembre 1975, pp. 4-5.

L'idée de l'autonomie territoriale fut soulevée lors du dernier Congrès du PA tenu à Bouctouche durant le mois de novembre 1975.

Les membres du PA proposèrent alors qu'une étude soit entamée durant l'année 1976 afin de clarifier cette question. Un comité fut nommé par le bureau de direction du PA en décembre 75 pour traiter du sujet. En conclusion, il apparaît à l'exécutif du PA que le concept de l'autonomie territoriale dans la conjoncture économique et politique actuelle est prématuré puisque ça bénéficierait d'abord et avant tout à la classe bourgeoise et capitaliste ayant des aspirations d'ordre économique et à quelques personnes authentiquement nationalistes ayant des préoccupations d'ordre socio-culturel.

L'exécutif du Parti Acadien reconnaît et supporte les préoccupations d'ordre socio-culturel des Acadiens mais ne désire pas limiter son cadre idéologique et son action à cela. On voit la nécessité de s'attaquer à prime abord à l'exploitation de la classe ouvrière et de participer auprès des ouvriers à la reconstruction d'une société nouvelle et socialiste. (14)

On tombe de nouveau dans le piège du nationalisme "juridico-culturel". On croit, à l'instar de l'élite traditionnelle acadienne, que le nationalisme est avant tout un moyen de protéger la culture. De plus, on estime que l'autonomie territoriale acadienne ne pourra qu'être bénéfique à la bourgeoisie; alors qu'il n'existe même pas de bourgeoisie acadienne. Pour

(14) Le Parti Acadien vous informe, Feuilles polycopiées, Archives du PA, novembre 1976, pp. 2-3.

sa part, la bourgeoisie anglophone du Nouveau-Brunswick s'accommode très bien de la situation actuelle et n'a aucun intérêt à ce que les Acadiens obtiennent leur affranchissement. L'autonomie territoriale profitera plutôt à la nouvelle petite bourgeoisie acadienne. Celle-ci a très bien compris ses intérêts de classe et n'entend pas renoncer à ses aspirations. C'est alors qu'éclate la lutte entre les tenants du socialisme et ceux du réformisme et du nationalisme: Car une orientation socialiste à outrance et un rejet du nationalisme ne cadrent pas avec l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie. La majorité des membres du Parti Acadien, qui appartiennent à cette dernière classe sociale, demandent alors la tenue d'un Congrès d'orientation afin de trancher le débat. Mais comme nous l'avons indiqué précédemment, les tenants du socialisme, conscients de leur infériorité numérique et de l'impossibilité de supplanter l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie, quittèrent en bloc le PA quelques jours avant le Congrès d'orientation. Leur appartenance à la Ligue communiste (marxiste-léniniste) les conduit à utiliser la problématique de cette dernière pour analyser et critiquer le nationalisme autonomiste du Parti Acadien. Et ils arrivent une fois de plus à une compréhension faussée de la situation.

Penser que les Acadiens peuvent s'émanciper en créant une province autonome ou un pays est une illusion. La venue d'une province acadienne ne servirait que les intérêts de la bourgeoisie qui essaye d'avoir une place au soleil. Le peuple acadien lui aussi, ne pourra se libérer que dans une société socialiste. Le populisme, le réformisme, la social-démocratie, le nationalisme bourgeois, ne peuvent pas mettre fin à l'exploitation et ne peuvent que mener les travailleurs dans des voies qui vont à l'encontre de leurs intérêts de classe. (15)

Lors du Congrès d'orientation d'avril-mai 1977, le Parti Acadien entreprit de réconcilier le national et le social et opta définitivement pour le nationalisme autonomiste. Pourquoi a-t-il fallu cinq ans au PA pour dépasser le nationalisme de la petite bourgeoisie traditionnelle et celui de la jeunesse acadienne? En réponse à cette question, le PA invoque les deux motifs suivants:

- 1 - Il est difficile de trancher le dilemme d'un peuple ne possédant aucun pouvoir reconnu sur un territoire qu'il partage avec un autre peuple et sur lequel il lui est reconnu et il se reconnaît une position d'infériorité.

(15) Le Parti Acadien ou le Socialisme, op. cit., p. 7.

- 2 - Historiquement, le P.A. est né à la suite et en réaction à des mouvements Acadiens centrés avant tout sur des problèmes d'ordre Nationaliste. En voulant dépasser ces mouvements parce qu'il voulait tenir compte de la misère socio-économique et politique du Peuple Acadien avant tout, le P.A. a adopté une attitude de méfiance face aux questions d'ordre Nationaliste.(16)

Le Parti Acadien, en voulant dépasser le nationalisme "juridico-culturel" de l'élite traditionnelle, en était venu à rejeter le concept de nationalisme, puisqu'il associait lui aussi le nationalisme exclusivement à la sauvegarde de la culture. Toutefois l'objectif national du Parti Acadien est, depuis son Congrès d'orientation, la création d'une province acadienne. Quatre raisons majeures incitent le PA à lutter dans le but d'atteindre son objectif.

- 1 - Les gouvernements des Provinces Maritimes, sous l'oeil bienveillant d'Ottawa, sont en train de nous mettre sur pied, tranquillement et en procédant par étapes discrètes, une Union des Provinces Maritimes. Pour nos concitoyens anglophones, cette solution peut être logique et sûrement avantageuse. Pour nous, les Acadiens du Nouveau-Brunswick, accepter l'Union des Provinces Maritimes, c'est un suicide.

(16) "Objectif national", Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé et adopté. Feuilles photocopiées, Archives du PA, avril-mai 1977, p. 1.

2 - La création d'une province acadienne s'inscrit historiquement en parfaite continuité avec nos revendications passées. Les luttes des générations qui nous ont précédées se sont orientées vers l'obtention d'une dualité des pouvoirs en particulier dans le secteur de l'éducation. Les Acadiens toutefois n'ont pas que des problèmes d'éducation. Comme tous les êtres humains, nous mangeons, nous commerçons, nous avons des problèmes sociaux, du chômage, des problèmes de santé, etc... Donc, les questions d'agriculture, de pêche, de forêt, de richesses naturelles, de santé, de justice, de communication, etc... nous concernent. Et en termes concrets, la dualité dans tout cela, c'est la création d'une province acadienne autonome.

3 - Le gouvernement fédéral lui-même s'aperçoit que la centralisation à outrance qu'il pratique est une des causes directes des disparités régionales. Conscient de ces réalités et de la nécessité, pour les corriger, d'amener les citoyens à participer et à s'assumer, Ottawa a commencé timidement à décentraliser certains services. (Pour les pouvoirs, il est plus réticent!) Or, l'Acadie du Nouveau-Brunswick est justement une disparité régionale. La nécessité d'un pouvoir local effectif, d'une province acadienne, est une solution logique dans l'optique du problème des disparités dites régionales.

4 - La création d'une province acadienne, finalement, s'inscrit dans le tissu même de la réalité socio-économique du N.-B. Cette province a, non seulement deux réalités culturelles, mais également deux réalités socio-économiques qui vont de pair avec chacune des entités culturelles. Au sud d'une ligne diagonale

traversant le N.-B., de Grand-Sault à Moncton, il y a la majorité anglo-saxonne dont la réalité économique est avantagée par rapport à la population acadienne qui est majoritairement au nord de la ligne diagonale. Deux cultures, deux réalités socio-économiques. Pourquoi pas deux provinces avec chacune leur gouvernement et qui pourront régler leurs problèmes selon leurs priorités et leurs aspirations, et ce, dans le respect mutuel?(17)

Le nationalisme autonomiste du Parti Acadien rejoint le courant "séparatiste" de l'idéologie nationaliste traditionnelle, dans la mesure où le sort et le destin de l'Acadie ne sont pas encore liés avec ceux du Québec. Mais ce courant "séparatiste" s'estompe peu à peu et le Parti Acadien entrevoit aussi la possibilité d'une association, voire d'une fusion avec le Québec.

Ce projet de création d'une province acadienne constitue une réaction à la domination socio-économique et politique de la communauté acadienne par les Anglophones. Il répond également à la menace d'assimilation des Acadiens, qui ne saurait tarder à prendre des proportions alarmantes, advenant une union des provinces maritimes. Le projet politique du Parti Acadien

(17) Mémoire présenté à la Commission Pépin - Robarts,
Feuilles polycopiées, Archives du PA, 31 janvier 1978,
pp. 2-3.

prend donc une dimension globale où il y a fusion du national et du social. Ces deux aspects ne sauraient être dissociés l'un de l'autre, puisqu'ils se complètent et forment un tout. La libération socio-économique et politique de même que l'épanouissement culturel des Acadiens n'ont de sens dans la conjoncture actuelle que dans l'optique d'une séparation de l'Acadie du reste du Nouveau-Brunswick et éventuellement d'une union avec le Québec.

D'autre part, la création d'une province acadienne s'inscrit très bien dans la logique même de l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie. Le contexte politique actuel du Nouveau-Brunswick constitue un obstacle au développement et aux aspirations de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne. Le secteur privé est dominé par la bourgeoisie anglophone tandis que la fonction publique provinciale est depuis toujours le fief de la nouvelle petite bourgeoisie anglophone. Dans cette perspective, la création d'un État acadien devient dans l'esprit de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne la solution idéale. Mais dans le contexte nord-américain, la solution logique est la fusion de l'Acadie et du Québec. Car deux minorités francophones au milieu d'un océan anglo-saxon, deux nouvelles petites bourgeoisies francophones ont-elles le moyen de se payer le luxe de vivre séparément? De toute manière, dans l'hypothèse du statu quo, l'exode vers le Québec restera la seule alternative pour les Acadiens qui refuseront l'assimilation.

CHAPITRE V

PROFIL DES MEMBRES DU PARTI ACADIEN

Notre étude des membres du Parti Acadien comprendra trois aspects: leurs caractéristiques socio-économiques, leurs attitudes à l'égard du PA et leurs tendances politiques. (1)

1. Caractéristiques socio-économiques

Le Parti Acadien regroupe majoritairement des membres de sexe masculin (62.3%) et mariés (50.3%). Le haut pourcentage de célibataires (48.4%) peut s'expliquer par le fait que 67.3 pour cent des membres ont moins de 35 ans, et que seulement 12 pour cent d'entre eux dépassent la cinquantaine.

Les membres du Parti Acadien habitent très majoritairement (99.4%) dans des régions à forte et moyenne concentration de Francophones. C'est dans le Nord-Est, où se trouve précisément le noyau fondateur du PA, qu'il y a le plus fort pourcentage de membres, avec 73 pour cent. Le Sud-Est en compte 19.5 pour cent et le Nord-Ouest seulement 6.9 pour cent. C'est donc dire que le Parti Acadien n'a pas encore réussi à rejoindre les Acadiens de l'ensemble de la province.

(1) Toutes les données statistiques contenues dans ce chapitre ont été compilées à partir des résultats de notre enquête auprès des membres du Parti Acadien. Une copie du questionnaire se trouve en annexe à la fin du texte.

Par ailleurs, 98.7 pour cent des adhérents du PA sont de langue maternelle française. La Constitution du Parti ne favorise guère la venue d'Anglophones, puisque l'article III stipule que "la langue officielle du Parti Acadien est le français". De plus, les objectifs du Parti, tels qu'énoncés à l'article IV visent avant tout le "mieux-être du peuple acadien". Les membres abondent dans le même sens que la Constitution du Parti, puisque près de 60 pour cent de ceux-ci ne sont pas d'accord pour que la Constitution et l'orientation nationaliste du Parti Acadien soient modifiées afin de le rendre accessible tant aux Anglophones qu'aux Francophones. Cette attitude des membres s'inscrit tout à fait dans la logique de l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne, dont les intérêts sont différents de ceux des Anglophones.

Les membres du Parti Acadien sont aussi fortement scolarisés, comme le démontre le tableau XXV.

En effet, 20.1 pour cent des membres ont fait des études universitaires et 42.1 pour cent détiennent un diplôme universitaire, ce qui donne un total de 62.2 pour cent. Ce haut taux de scolarité laisse entrevoir que les membres du Parti Acadien appartiennent majoritairement à la nouvelle petite bourgeoisie. Tel est le cas, comme nous l'indique le tableau XXVI.

TABLEAU XXV

Niveau de scolarité des membres du Parti Acadien

Niveaux	Nombre	Pourcentage
Primaire (1 ^{re} à la 6 ^e)	8	5.0
Intermédiaire (7 ^e à la 9 ^e)	10	6.3
Secondaire (10 ^e à la 12 ^e)	26	16.4
Ecole technique ou de métiers	14	8.8
Etudes universitaires	32	20.1
Diplôme universitaires obtenu	67	42.1
Jamais fréquenté l'école	2	1.3
Total	159	100.0

TABLEAU XXVI

Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien (2)

Classes sociales	Nombre	Pourcentage
Nouvelle petite bourgeoisie	107	67.3
Classe ouvrière	33	20.8
Petite bourgeoisie traditionnelle	4	2.5
Indéterminée	15	9.4
Total	159	100.0

(2) Nous avons inclus dans la nouvelle petite bourgeoisie (NPB) les fonctionnaires, les professeurs, les étudiants du niveau universitaire, les gérants et les employés des services du secteur privé. La classe ouvrière comprend les ouvriers qualifiés et sans qualification, les pêcheurs et les bûcherons. La petite bourgeoisie traditionnelle regroupe les entrepreneurs, les commerçants, les membres des professions libérales et les petits producteurs agricoles.

Les membres du Parti Acadien appartiennent donc majoritairement à la nouvelle petite bourgeoisie, dans une proportion de 67.3 pour cent. La majorité d'entre eux ne sont toutefois pas issus de cette dernière classe sociale. Car 54.2 pour cent des membres du PA appartenant à la nouvelle petite bourgeoisie sont issus de la classe ouvrière, et 23.4 pour cent de la petite bourgeoisie traditionnelle. Puisque la plupart des membres proviennent d'un milieu familial modeste, il leur est sans doute plus facile de s'identifier à la réalité socio-économique de la communauté acadienne et d'oeuvrer pour l'amélioration de la situation.

Afin de vérifier si les membres du Parti Acadien étaient conscients de leur appartenance objective à une classe sociale, nous leur avons posé la question suivante: Dans quelle classe sociale vous situez-vous? Le tableau XXVII révèle que l'appartenance de classe objective ne correspond nullement à l'appartenance de classe subjective.

Nous constatons de prime abord que plusieurs membres de la NPB ne sont pas entièrement conscient de leur appartenance de classe objective. Les membres de la NPB affirment appartenir dans des proportions de 39.3 pour cent à la classe moyenne, et 26.2 pour cent à la classe ouvrière. De plus, 14 pour cent d'entre eux ne croient faire partie d'aucune classe sociale.

TABLEAU XXVII

Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien par

leurs classes sociales subjectives

Classes sociales objectives	Bourgeoisie		PBT		NPB		Classes sociales subjectives				
	%		%		%		Classe moyenne %	Classe ouvrière %	Classe agricole %	Aucune classe %	Né sais pas %
NPB (3)	2.8		0.9		7.5		39.3	26.2	1.9	14.0	7.5
Classe ouvrière	3.0		3.0		3.0		33.3	21.2	0.0	15.2	21.2
PBT (3)	0.0		0.0		0.0		25.0	25.0	0.0	50.0	0.0

(3) NPB = Nouvelle Petite Bourgeoisie - PBT = Petite Bourgeoisie Traditionnelle.

Les membres de classe ouvrière sont davantage conscients de leur appartenance de classe objective. En effet, 21.2 pour cent de ces derniers indiquent correctement leur classe sociale. Par contre, 33.3 pour cent d'entre eux affirment appartenir à la classe moyenne, 15.2 pour cent à aucune classe sociale et 21.2 pour cent ne se prononcent pas.

Les membres de la NPB et de la classe ouvrière qui croient faire partie de la classe moyenne se basent sans doute sur le salaire qu'ils perçoivent pour se situer dans cette catégorie fourre-tout. En effet, 56.5 pour cent des membres du Parti Acadien jouissent d'un salaire familial annuel brut supérieur à \$10,000. Dans le contexte du Nouveau-Brunswick, c'est un revenu passablement élevé, puisqu'au recensement de 1971, 22.8 pour cent des familles de la province et seulement 17.3 pour cent des familles des comtés à + 80% français disposaient d'une telle somme.

Les statistiques concernant la pratique religieuse sont particulièrement surprenantes. Notre enquête révèle que 40.9 pour cent des membres pratiquent la religion sur une base régulière et 25.8 pour cent de manière irrégulière, soit en tout 66.7 pour cent de pratiquants. Parmi les non-pratiquants, 64.1 pour cent proviennent de la NPB. De plus, 64.3 pour cent des non-croyants appartiennent à la NPB. L'emprise de la religion semble encore assez forte en Acadie.

Le fait d'habiter dans un milieu rural ou semi-urbain, avec comme corollaire une cellule familiale habituellement vivante et une communauté passablement homogène, doit y être sans doute pour quelque chose.

Au terme d'une enquête menée auprès des membres du R.I.N. en 1970, Réjean Pelletier constatait que "le militant riniste est avant tout de sexe masculin, majoritairement marié, jeune et instruit, peu ou pas pratiquant, possédant un revenu élevé et faisant partie de ce que, dans le contexte québécois, on pourrait appeler la classe moyenne".⁽⁴⁾ Nous pouvons dire en résumé que les membres du Parti Acadien présentent des caractéristiques socio-économiques assez similaires aux militants du R.I.N., si on excepte la religion. En effet, les membres du PA sont majoritairement de sexe masculin, mariés, jeunes et instruits, appartiennent à la nouvelle petite bourgeoisie - ou à ce que Réjean Pelletier appelle "la nouvelle classe moyenne", - possèdent un revenu élevé et sont massivement francophones.

2. Attitudes à l'égard du Parti

Les membres du parti Acadien n'ont dans une proportion de 86.2 pour cent jamais adhéré antérieurement à un parti.

(4) Réjean Pelletier, Les militants du RIN. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1974, p. 17.

politique quelconque. Seulement 10.1 pour cent étaient auparavant membres du Parti Libéral provincial. Ce phénomène s'explique par la jeunesse des membres, puisque c'est parmi les adhérents de 35 ans et plus que l'on retrouve la majorité des anciens membres d'autres formations politiques. D'autre part, 62.9 pour cent des membres ne militent pas dans des groupes de pression ou des associations autres que le PA.

La clientèle du Parti Acadien semble à première vue limitée, car très peu de gens ont adhéré au Parti depuis les deux dernières années. Au-delà de 90 pour cent des membres font partie du PA depuis deux ans et plus. Ce faible taux de nouvelles adhésions peut s'expliquer, du moins en partie, par le manque de militantisme des membres. Comme nous l'avons souligné précédemment, 94.3 pour cent des membres n'occupent aucune fonction particulière au sein du Parti, et près des deux tiers ne sont actifs à aucun niveau.

Qu'est-ce qui a incité certains Acadiens à se joindre au Parti Acadien? La majorité d'entre eux (73%) ont adhéré au PA à cause de ses orientations nationaliste, socialiste ou les deux. Ces deux orientations font-elles encore l'unanimité des membres? Il semble que cela soit le cas, puisque 67.9 pour cent d'entre eux sont toujours d'accord avec l'orientation socialiste et 74.2 pour cent avec l'orientation nationaliste. Ces statistiques doivent être considérées

avec certaines réserves, dans la mesure où les idéologies nationaliste et socialiste du Parti Acadien ont toujours été plutôt floues. Nous aurons l'occasion dans la prochaine section de mettre davantage en évidence les quiproquos engendrés par l'utilisation de concepts non clairement définis.

Maintenant, comment les membres perçoivent-ils leur Parti? À ce chapitre, les opinions sont très partagées. Plus de 33 pour cent estiment que le PA est le Parti de tous les Acadiens, tandis que 27.7 pour cent croient qu'il est celui d'une élite intellectuelle et nationaliste. Enfin 18.9 pour cent sont d'avis que le PA est le Parti de la classe ouvrière acadienne et 10.7 pour cent celui de tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick, indépendamment de leur appartenance ethnique. D'autre part, les opinions sont plus rangées en ce qui concerne la manière dont la population acadienne perçoit le Parti Acadien. En effet, 61.6 pour cent croient que le PA est pour la population acadienne le Parti d'une élite intellectuelle et nationaliste ou d'un petit groupe de socialistes et de communistes. Ils se sentent donc perçus de façon négative par la majorité des membres de la communauté acadienne. C'est sans doute la raison du peu de succès des candidats du PA lors des élections provinciales de 1974, et du pessimisme - ou peut-être du réalisme? - des membres devant les perspectives de succès électoraux.

Un peu plus de 81 pour cent des membres jugent que le Parti Acadien a des chances faibles ou nulles de former dans un avenir rapproché le gouvernement du Nouveau-Brunswick; 70.4 pour cent, qu'il a des chances faibles ou nulles de constituer l'opposition officielle, et 58.5 pour cent, qu'il a des chances faibles ou nulles de détenir la balance du pouvoir. Qui plus est, 30.8 pour cent des membres soutiennent que le PA est voué à demeurer un tiers-parti et à voir son rôle se limiter à celui d'un groupe de pression. Par ailleurs, 41.1 pour cent des membres du PA appartenant à la nouvelle petite bourgeoisie entrevoient des succès électoraux pour leur Parti, tandis que c'est le cas pour seulement 24.2 pour cent des membres qui font partie de la classe ouvrière. De plus, 21.2 pour cent de ces derniers prédisent la disparition du PA à plus ou moins long terme, alors que seulement 8.4 pour cent des membres de la NPB abondent dans le même sens. C'est donc dire que les adhérents provenant de la NPB entrevoient l'avenir du Parti Acadien avec beaucoup plus d'optimisme. Ceci est tout à fait compréhensible, puisque le PA a été créé et est toujours dirigé par eux.

Dans l'ensemble, une bonne proportion des membres du Parti Acadien ont une vision plutôt pessimiste de l'avenir de leur Parti. Cette attitude négative les incite à adopter un comportement passif, d'où probablement le faible militantisme et la difficulté du Parti d'attirer de nouveaux adhérents.

En somme, les membres de la base aspirent au même idéal que leur Parti mais ne semblent pas déterminés à y parvenir. Peut-être considèrent-ils ce projet comme étant trop utopique pour l'immédiat? Voyons précisément ce à quoi aspirent les membres du Parti Acadien.

3. Quelques tendances politiques

La création éventuelle d'un territoire autonome acadien ne semble pas susciter l'unanimité des membres du Parti Acadien, comme le révèle le tableau suivant.

TABLEAU XXVIII

Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien par leur prévision quant à l'avènement de l'autonomie d'un territoire acadien

Classes sociales objectives	Période envisagée(5)				
	Court terme %	Moyen terme %	Long terme %	Jamais %	Ne sais pas %
NPB	5.6	26.2	29.9	20.6	16.8
Classe ouvrière	3.0	6.1	36.4	48.5	6.1
PBT	0.0	0.0	50.0	25.0	25.0

(5). Court terme = 5 à 10 ans, Moyen terme = 10 à 15 ans, Long terme = 15 ans et plus.

Les membres de la NPB sont beaucoup plus optimistes, face au projet d'autonomie territoriale du Parti Acadien. Plus de 61 pour cent d'entre eux pensent que ce projet se réalisera à court, moyen ou long terme. Par contre, 20.6 pour cent n'envisagent pas une telle possibilité et 18.6 pour cent ne se prononcent pas.

Les membres de la classe ouvrière sont plus sceptiques. Car 36.4 pour cent d'entre eux prévoient l'autonomie territoriale à long terme et 48.5 pour cent estiment que ce projet ne se concrétisera jamais.

Il y a donc inadéquation entre l'orientation nationaliste du Parti Acadien et l'opinion d'une partie de ses adhérents. Toutefois, les dissidents se retrouvent surtout chez les membres du Parti appartenant à la classe ouvrière. Ceux de la nouvelle petite bourgeoisie sont plus enclins d'une part à se conformer au discours idéologique du Parti - qui est en définitive le reflet de l'idéologie de la NPB - et d'autre part à épouser une orientation nationaliste qui somme toute est absolument conforme à leurs intérêts de classe.

La majorité des membres du Parti Acadien favorisent l'indépendance du Québec. En effet, 58.5 pour cent d'entre eux sont d'accord avec ce projet. Les membres du Parti appartenant à la NPB sont en faveur de l'indépendance dans une proportion de 60.7 pour cent, tandis que ceux de la classe

ouvrière le sont à 51.5 pour cent.

Par ailleurs, quant à la forme juridique que prendra le territoire autonome acadien, les avis sont très partagés. Car 22 pour cent ne savent pas quelle forme juridique prendra ce territoire, et 20.7 pour cent pensent que l'Acadie sera dotée d'une autonomie administrative et rattachée à un Québec indépendant ou non, ou encore sera un Etat acadien souverain et associé à un Etat québécois indépendant. Seulement 4.4 pour cent retiennent l'hypothèse de la province acadienne au sein du Canada. C'est pourtant cette formule que prône actuellement le Parti Acadien. Un mouvement favorable à une alliance entre les nouvelles petites bourgeoisies acadienne et québécoise serait-il en train de se dessiner parmi les membres du Parti Acadien? Il est sans doute prématuré d'affirmer une telle chose mais il n'en demeure pas moins que plusieurs membres semblent sympathiques à l'annexion d'un territoire autonome acadien au Québec.

Au chapitre de la politisation et de la conscientisation, les membres du Parti Acadien adoptent des positions presque semblables. La majorité d'entre eux (93.1%) sont d'accord pour dire qu'au Nouveau-Brunswick ce sont les hommes d'affaires qui contrôlent la politique et que les politiciens ne sont que des marionnettes entre leurs mains. De plus, 85.5 pour cent sont d'accord pour dire qu'au Nouveau-Brunswick la plupart des gouvernements ne sont pas intéressés aux problèmes des

travailleurs. Dans la même veine, 93.1 pour cent des membres affirment que les gouvernements au Nouveau-Brunswick favorisent une classe sociale. Ces derniers désignent dans des proportions de 56 pour cent la bourgeoisie et de 22 pour cent la petite bourgeoisie traditionnelle.

Conscients des inégalités, des injustices et des contradictions de la société actuelle, la majorité des membres du Parti Acadien prônent un autre type d'organisation sociale.

TABLEAU XXIX

Classes sociales objectives des membres du Parti Acadien
par le type de société dans lequel ils voient
l'avenir des Acadiens

Classes sociales objectives	Type de société			
	Capitaliste %	Social-démocrate %	Socialiste %	Ne sais pas %
NPB	9.3	45.8	25.2	19.6
Classe ouvrière	9.1	63.6	21.2	6.1
PBT	0.0	75.0	0.0	25.0

La formule capitaliste est rejetée en bloc par la majorité des membres des différentes classes sociales. Les adhérents

appartenant à la NPB optent pour la social-démocratie dans une proportion de 45.8 pour cent, et 25.2 pour cent indiquent le socialisme. Toutefois, 19.6 pour cent ne savent pas quel type de société choisir. Cette dispersion des opinions reflète l'instabilité idéologique de la nouvelle petite bourgeoisie, que sa position de classe entre la bourgeoisie et le prolétariat incite tantôt à être réformiste, tantôt à être plus radicale.

Les membres de la classe ouvrière sont pour leur part beaucoup plus unanimes. En effet, 63.6 pour cent d'entre eux favorisent la social-démocratie et 21.2 pour cent le socialisme. De plus seulement 6.1 pour cent ne se prononcent pas.

Au-delà de 50 pour cent des membres du Parti Acadien sont favorables à la social-démocratie. C'est donc dire que la majorité de ces derniers rejettent le socialisme. Seulement 23.9 pour cent des membres optent pour une société de type socialiste. Si l'on compare cette proportion à celle des membres qui sont d'accord avec l'orientation socialiste du Parti Acadien, soit 67.9 pour cent, il apparaît évident que pour la majorité des membres, l'orientation socialiste du PA est synonyme de social-démocratie.

Dans la mesure où l'idéologie du Parti Acadien ne fut jamais en réalité imprégnée de socialisme, il n'est pas étonnant de constater que la plupart des membres confondent les termes socialisme et social-démocratie. Dans cette perspective,

lorsque les membres affirment appuyer l'orientation socialiste du Parti Acadien, la plupart d'entre eux sous-entendent par là son idéologie populiste et réformiste.

Le même scénario se reproduit en ce qui concerne l'orientation nationaliste du Parti Acadien. Plus de 74 pour cent des membres se disent d'accord avec l'orientation nationaliste du Parti, alors que par ailleurs 55.3 pour cent d'entre eux prévoient l'autonomie d'un territoire acadien. Il semble donc qu'une partie de ces membres n'appuient pas la facette autonomiste mais plutôt le côté "juridico-culturel" de l'idéologie nationaliste du Parti Acadien. L'idéologie de certains membres n'est pas au diapason de celle du Parti, mais ceci s'explique dans la mesure où d'une part, il y a une absence d'homogénéité de classe à l'intérieur du PA, et d'autre part le discours idéologique de la nouvelle petite bourgeoisie n'est pas monolithique.

CONCLUSION

Lorsque nous avons entrepris ce travail, notre problématique était de découvrir les relations entre l'idéologie du Parti Acadien et la société globale du Nouveau-Brunswick. Cette problématique devait nous conduire à émettre l'hypothèse que la naissance et l'idéologie du Parti Acadien trouvaient leurs fondements dans les contradictions internes et les changements structuraux de la société globale néo-brunswickoise.

Cette piste de recherche devait s'avérer fructueuse, puisque nous avons découvert qu'à la suite des changements structuraux survenus au sein de la société globale, une nouvelle classe sociale avait émergé. Le déplacement de la main-d'oeuvre du secteur primaire vers le secondaire et surtout vers le tertiaire s'est répercuté sur la composition des classes sociales. Nous assistons à un déclin de la petite bourgeoisie traditionnelle et à une montée de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne.

La nouvelle petite bourgeoisie acadienne s'est rapidement aperçue du sort peu enviable que lui réservait la société globale dominée par les Anglophones. Ses aspirations se sont heurtées de plein fouet aux contradictions et aux injustices socio-économiques et politiques dont est victime la communauté acadienne depuis la fondation du Nouveau-Brunswick. Les Acadiens sont sous-représentés à l'Assemblée Législative provinciale, et au niveau de la fonction publique néo-brunswickoise ils sont sous-représentés en ce qui concerne les effectifs globaux et

sur-représentés dans les échelons inférieurs, de salaires et d'emplois.

La nouvelle petite bourgeoisie acadienne ne pouvait donc plus se contenter de la politique de la "bonne entente" conçue par la petite bourgeoisie traditionnelle. D'autant plus que les changements structuraux avaient eu pour effets d'une part de sortir la communauté acadienne de son isolement, et d'autre part, d'amener la nouvelle petite bourgeoisie à entrer directement en compétition avec les Anglophones pour le partage du pouvoir politique et des postes au sein de la fonction publique provinciale. A la suite de réformes en profondeur sur le plan de l'administration et de la répartition des pouvoirs et des tâches entre les paliers local et provincial, le gouvernement provincial prend de plus en plus d'importance. En 1967, toutes les fonctions d'intérêt général sont passées sous sa responsabilité. Avant l'entrée en vigueur des réformes préconisées par la Commission Byrne, les municipalités et les comtés avaient juridiction, de concert avec la province, dans les domaines de l'éducation, de la santé, des soins hospitaliers, du bien-être social et de la justice. Les Acadiens, à cause de la centralisation des services, ne peuvent plus vivre en marge de la communauté anglophone, qui maintient plus que jamais son hégémonie sur l'appareil gouvernemental. L'exacerbation des contradictions s'accroît et les injustices socio-économiques et politiques se font alors sentir avec davantage d'acuité.

En rejetant la politique de la "bonne entente" de la petite bourgeoisie traditionnelle et, par la même occasion, son organe de représentation privilégié - le Parti Libéral - la nouvelle petite bourgeoisie acadienne a senti le besoin de créer son propre parti politique, un parti acadien à la mesure de ses aspirations. C'est donc le contexte socio-économique et politique de la société globale qui a favorisé dans un premier temps l'émergence d'une nouvelle petite bourgeoisie acadienne qui à son tour a donné naissance au Parti Acadien. C'est aussi cette même société globale qui a procuré et continue toujours de fournir les sédiments nécessaires au développement de l'idéologie de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne et de son organe de représentation, le Parti Acadien. Des événements extérieurs à la société globale néo-brunswickoise - la fin du duplessisme, la montée du nationalisme québécois et l'élection du Parti Québécois - ont également influencé l'idéologie du PA.

L'idéologie du Parti Acadien se caractérise tout d'abord par son populisme. Cette tendance au populisme correspond bien à la réalité acadienne, puisque le contexte socio-économique de la société globale néo-brunswickoise et plus particulièrement de la communauté acadienne est toujours propice au développement et à la persistance de cette idéologie. Bon nombre d'Acadiens habitent dans des régions rurales et semi-urbaines et tirent encore une partie de leur subsistance de l'agriculture, de la forêt et de la pêche. Ce mode de vie les incite à s'opposer

au développement du grand capital et à l'implantation des grandes industries qui sont du reste essentiellement l'apanage des Anglophones. Le populisme du Parti Acadien conduit celui-ci au réformisme. C'est par cette voie qu'il entend atteindre ses deux objectifs: la fin de l'exploitation des Acadiens et l'organisation d'un nouveau système économique. Le syndicalisme et le coopératisme sont les deux moyens privilégiés pour y parvenir.

La position de classe de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne a aussi influencé le contenu de l'idéologie du Parti Acadien. Jusqu'à tout récemment, le PA a quelque peu hésité entre le socialisme et la social-démocratie. Il a parfois adopté des positions contradictoires, à mi-chemin entre le populisme et le socialisme, pour enfin se cantonner dans le réformisme. Par exemple, d'un côté il appuie l'auto-gestion et de l'autre les petits producteurs industriels. Et entre ces deux pôles il trouve le moyen de préconiser le coopératisme. L'orientation socio-économique et politique du Parti Acadien se caractérise donc par l'indétermination et la contradiction. Cette attitude s'explique dans la mesure où la majorité des membres du PA appartiennent à la nouvelle petite bourgeoisie acadienne. C'est le propre de la nouvelle petite bourgeoisie, coincée entre la bourgeoisie et le prolétariat, de présenter une idéologie sujette à l'indétermination et à la contradiction. L'idéologie du Parti Acadien est

donc conditionnée à la fois par l'appartenance de classe de la majorité de ses membres, et par le contexte socio-économique et politique de la société globale dans laquelle il évolue.

La nouvelle petite bourgeoisie acadienne s'est donné dans le Parti Acadien un organe de représentation politique, mais elle ne peut pas, par le biais de cette formation politique, aspirer à détenir le pouvoir politique, en raison du contexte minoritaire de la communauté acadienne. Elle ne peut donc pas avoir accès, par son entremise, aux leviers de commande de la société globale néo-brunswickoise. Elle s'est donc donné d'autres objectifs. L'un de ceux-ci est la politisation et la conscientisation des membres de la communauté acadienne, afin qu'ils prennent conscience du sort peu enviable que leur réserve la société globale dominée par les Anglophones. En agissant de la sorte, le Parti Acadien s'est conduit plus en mouvement politique qu'en parti politique. Par la politisation, le Parti Acadien espère rallier le plus d'Acadiens possible à sa cause. De cette manière le PA aura plus de crédibilité et par là même prendra plus de poids et d'influence sur la communauté acadienne.

Pour mener à bien ses aspirations, la nouvelle petite bourgeoisie acadienne doit sortir le Parti Acadien du dilemme auquel il est confronté. Le contexte politique du Nouveau-Brunswick empêche le Parti Acadien de prendre le pouvoir et

constitue un obstacle au développement et à l'épanouissement de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne. Pour sortir de cette impasse, la nouvelle petite bourgeoisie doit rejeter le nationalisme "juridico-culturel" véhiculé par la petite bourgeoisie traditionnelle et mettre de l'avant son nationalisme autonomiste, qui vise l'obtention d'une autonomie territoriale pour la communauté acadienne.

C'est alors qu'intervient la relation étroite qui doit exister entre le national et le social. La seule manière dont la nouvelle petite bourgeoisie acadienne peut détenir le pouvoir politique, c'est de revendiquer son propre territoire, à l'intérieur duquel elle aura la possibilité d'instaurer son hégémonie. L'accession à un territoire autonome est un pré-requis à la mise en place des réformes sociales envisagées par la nouvelle petite bourgeoisie. Autrement dit, le national est la condition sine qua non à la mise en vigueur du programme social. Le national et le social sont donc intimement liés dans le contexte des minorités ethniques telles que la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Depuis la fondation du Nouveau-Brunswick, les Acadiens n'ont jamais détenu le pouvoir politique. Ce domaine, tout comme celui de l'économie, a été de tout temps la chasse gardée de la majorité anglophone. C'est d'ailleurs pourquoi le développement économique au Nouveau-Brunswick ne s'est jamais

fait du côté des Acadiens, mais plutôt dans le Sud de la province, où habitent surtout les Anglophones. Dans l'esprit de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne, toute stratégie de développement socio-économique de la communauté acadienne doit nécessairement passer par une libération nationale des Acadiens. Bref, ceux-ci doivent accéder à leur autonomie s'ils veulent maîtriser les instruments socio-économiques et politiques qui pourront les aider à sortir de leur état d'infériorité. Il faut se rappeler que les Acadiens ont toujours été les parents pauvres de la société globale du Nouveau-Brunswick. Ce sont eux qui détiennent les records peu enviables du chômage, de la pauvreté, du manque d'instruction, etc.

A défaut de l'hypothèse de l'autonomie territoriale de la communauté acadienne, deux autres hypothèses retiennent l'attention. L'alliance entre la nouvelle petite bourgeoisie acadienne et la nouvelle petite bourgeoisie anglophone constitue certes l'hypothèse la moins vraisemblable. Car une telle alliance signifierait pour la nouvelle petite bourgeoisie acadienne et la communauté acadienne dans son ensemble l'intégration et l'assimilation. Les exemples de tels drames ne manquent pas. Nous n'avons à cet effet qu'à jeter un coup d'oeil sur les autres minorités francophones hors Québec, dont plus particulièrement les communautés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. C'est d'ailleurs pour lutter contre

l'assimilation et l'intégration que les Acadiens du Nouveau-Brunswick - et plus particulièrement la nouvelle petite bourgeoisie acadienne - s'opposent catégoriquement à une union des provinces maritimes. Ils ne sont pas disposés à rejoindre leurs frères acadiens de ces deux autres provinces, dont le processus d'assimilation n'a aucunement amélioré le sort. Car comme le soulignait avec pertinence la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans son rapport: "même assimilé, un Canadien-Français ne réussit pas mieux". Si le passé est garant de l'avenir, la situation de la communauté acadienne, dans l'hypothèse de l'assimilation et de l'intégration, ne s'annonce pas des plus brillantes. Nous avons souligné dans le chapitre I le peu de place réservé aux Acadiens et à la langue française, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. La langue prédominante, même au niveau de la fonction publique provinciale, est l'anglais. Les postes de direction les mieux rémunérés sont l'apanage des Anglophones, tandis que les Acadiens doivent se partager les emplois subalternes.

La dernière hypothèse est l'annexion ou la fusion de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick au Québec. Plusieurs facteurs militent en faveur de cette option. Tout d'abord, il y a la faiblesse numérique de la communauté acadienne. Une population de 250,000 habitants ne fait visiblement pas

Le poids face à un continent de 250 millions d'anglophones. Dans cette perspective, la communauté acadienne peut-elle se permettre de vivre isolée du Québec, la plus grande communauté francophone d'Amérique du Nord? Plusieurs membres de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne favorisent une annexion ou une fusion de l'Acadie au Québec. Car en fin de compte, cette dernière classe s'apparente beaucoup à la nouvelle petite bourgeoisie québécoise. Toutes deux accordent une très grande importance au rôle de l'Etat, et caressent le même projet de social-démocratie. La communauté acadienne, en s'annexant ou se fusionnant au Québec, aurait certainement plus de chances d'éviter l'assimilation, et sa situation socio-économique ne serait sûrement pas plus précaire qu'actuellement. Ce projet demeure pour le moment problématique, mais il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'Acadiens et - plus particulièrement des membres de la nouvelle petite bourgeoisie acadienne - ont déjà signifié leur choix en quittant le Nouveau-Brunswick pour s'établir au Québec.

ANNEXE 1

ENQUETE SOCIO-POLITIQUE AUPRES DES
MEMBRES DU PARTI ACADIEN

1. Sexe:

- 1) Homme (99) (62.3%)
- 2) Femme (60) (37.7%)

2. A quel groupe d'âge appartenez-vous?

- 1) Entre 15 et 19 ans (3) (1.9%)
- 2) Entre 20 et 24 ans (55) (34.6%)
- 3) Entre 25 et 29 ans (30) (18.9%)
- 4) Entre 30 et 34 ans (19) (11.9%)
- 5) Entre 35 et 39 ans (14) (8.8%)
- 6) Entre 40 et 44 ans (15) (9.4%)
- 7) Entre 45 et 49 ans (4) (2.5%)
- 8) Entre 50 et 54 ans (7) (4.4%)
- 10) Entre 55 et 59 ans (6) (3.8%)
- 11) Entre 60 et 64 ans (4) (2.5%)
- 12) 65 ans et plus (2) (1.3%)

3. Etat civil:

- 1) Célibataire (77) (48.4%)
- 2) Marié(e) (80) (50.3%)
- 3) Veuf, veuve
- 4) Séparé(e), divorcé(e) (2) (1.3%)

4. Quelle région du Nouveau-Brunswick habitez-vous?

- 1) Nord-Est (116) (73.0%)
- 2) Nord-Ouest (11) (6.9%)
- 3) Sud-Est (31) (19.5%)
- 4) Sud-Ouest (1) (0.6%)
- 5) Autre. Précisez. _____

5. Quelle est votre langue maternelle?

- 1) Français (157) (98.7%)
- 2) Anglais (2) (1.3%)
- 3) Autre. Précisez. _____

6. Quelle est la langue que vous utilisez le plus au travail?

- 1) Français (149) (93.7%)
- 2) Anglais (8) (5.0%)
- 3) Autre. Précisez. _____ (1) (0.6%)
- 0) Ne s'applique pas (1) (0.6%)

7. Quelle est la langue que vous utilisez le plus fréquemment au foyer?

- 1) Français (157) (98.7%)
- 2) Anglais (1) (0.6%)
- 3) Autre. Précisez. _____ (1) (0.6%)

8. Niveau de scolarité:

- 1) Primaire (1^{re} à la 6^e) (8) (5.0%)
- 2) Intermédiaire (7^e à la 9^e) (10) (6.3%)
- 3) Secondaire (10^e à la 12^e) (26) (16.4%)
- 4) Ecole technique ou de métiers (14) (8.8%)
- 5) Etudes universitaires (32) (20.1%)
- 6) Diplôme universitaire obtenu (67) (42.1%)
- 7) Je n'ai jamais fréquenté l'école (2) (1.3%)

9. Dans quelle classe sociale vous situez-vous?

- 1) Bourgeoisie (4) (2.5%)
- 2) Petite bourgeoisie traditionnelle (3) (1.9%)
- 3) Nouvelle petite bourgeoisie (10) (6.3%)
- 4) Classe moyenne (58) (36.5%)
- 5) Classe ouvrière (39) (24.5%)
- 6) Classe agricole (3) (1.9%)
- 7) Je ne me situe dans aucune classe sociale (23) (14.5%)
- 9) Je ne sais pas (19) (11.9%)

10. En ce qui concerne votre occupation ou votre travail actuel, dans quelle catégorie vous classez-vous?

1)	Je travaille à mon compte	(12)	(7.5%)
2)	Je travaille pour le compte d'un autre	(86)	(54.1%)
3)	Maîtresse de maison sans autre occupation	(15)	(9.4%)
4)	Etudiant à temps plein	(21)	(13.2%)
5)	Incapable de travailler, à la retraite ou volontairement inactif	(6)	(3.8%)
6)	En chômage dans le moment	(19)	(11.9%)

11. Quel est votre revenu familial brut annuel (les deux conjoints)? (Etudiants: indiquez le revenu de vos parents).

1)	Moins de \$3,000	(5)	(3.1%)
2)	Entre \$3,000 et \$4,999	(13)	(8.2%)
3)	Entre \$5,000 et \$5,999	(12)	(7.5%)
4)	Entre \$6,000 et \$6,999	(12)	(7.5%)
5)	Entre \$7,000 et \$7,999	(7)	(4.4%)
6)	Entre \$8,000 et \$8,999	(7)	(4.4%)
7)	Entre \$9,000 et \$9,999	(7)	(4.4%)
8)	Entre \$10,000 et \$14,999	(39)	(24.5%)
10)	Entre \$15,000 et \$19,999	(36)	(22.6%)
11)	Entre \$20,000 et \$29,999	(15)	(9.4%)
12)	\$30,000 et plus	(6)	(3.8%)

12. En ce qui concerne la pratique religieuse, êtes-vous:

1)	Pratiquant régulier	(65)	(40.9%)
2)	Pratiquant irrégulier	(41)	(25.8%)
3)	Non pratiquant	(39)	(24.5%)
4)	Non croyant	(14)	(8.8%)

13. Quel genre d'emploi occupez-vous actuellement ou occupiez-vous lorsque vous étiez actif?

Classes sociales objectives:

NPB	(107)	(67.3%)
Classe ouvrière	(33)	(20.8%)
PBT	(4)	(2.5%)

14. Quel genre de travail votre père fait-il ou faisait-il?

Classes sociales objectives:

NPB	(24)	(15.1%)
Classe ouvrière	(91)	(57.2%)
PBT	(32)	(20.1%)

15. Etes-vous membre de groupes de pression ou d'associations non professionnelles autres que le Parti Acadien?

- 1) Oui (58) (36.5%)
- 2) Non (100) (62.9%)

Si oui, nommez-les.

- 1) Société Nationale des Acadiens (4) (2.5%)
- 2) Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (36) (22.6%)
- 3) Autre. Précisez. _____ (19) (11.9%)

- 0) Ne s'applique pas (100) (62.9%)

16. Etiez-vous membre d'un Parti politique provincial avant d'adhérer au Parti Acadien?

- 1) Oui (22) (13.8%)
- 2) Non (137) (86.2%)

Si oui, lequel?

- 1) Parti Libéral (16) (10.1%)
- 2) Parti Progressiste Conservateur (3) (1.9%)
- 3) Nouveau Parti Démocratique (1) (0.6%)
- 4) Autre. Précisez. _____ (2) (1.2%)
- 0) Ne s'applique pas (137) (86.2%)

17. Depuis combien d'années, êtes-vous membre du Parti Acadien?

- 1) Depuis sa fondation en 1972, soit 4 1/2 ans (45) (28.3%)
- 2) 3 ans (56) (35.2%)
- 3) 2 ans (48) (30.2%)
- 4) 1 ans (9) (5.7%)
- 5) 6 mois et moins
- 9) Je ne sais pas (1) (0.6%)

18. Vous avez adhéré au Parti Acadien à cause de:

- 1) Son orientation nationaliste (37) (23.3%)
- 2) Son orientation socialiste (20) (12.6%)
- 3) Ses orientations nationaliste et socialiste (59) (37.1%)
- 4) Autre. Précisez. _____ (31) (19.5%)

- 9) Je ne sais pas (12) (7.5%)

19. Occupez-vous des fonctions particulières au sein du Parti Acadien?

- 1) Oui (9) (5.7%)
- 2) Non (150) (94.3%)

Si oui, lesquelles?

20. A quel niveau au sein du Parti Acadien êtes-vous le plus actif?

- 1) Niveau local (35) (22.0%)
- 2) Niveau régional (9) (5.7%)
- 3) Niveau provincial (6) (3.8%)
- 4) A tous ces niveaux (5) (3.1%)
- 5) A aucun niveau (104) (65.4%)

21. Etes-vous d'accord avec l'orientation socialiste du Parti Acadien?

- 1) Oui (108) (67.9%)
- 2) Non (35) (22.0%)
- 9) Je ne sais pas (16) (10.1%)

Sinon, qu'est-ce qui vous déplaît?

22. Etes-vous d'accord avec l'orientation nationaliste du Parti Acadien?

- 1) Oui (118) (74.2%)
- 2) Non (29) (18.2%)
- 9) Je ne sais pas (12) (7.5%)

Sinon, qu'est-ce qui vous déplaît?

23. Les orientations nationaliste et socialiste du Parti Acadien sont:

- | | | | |
|----|---------------------------|------|---------|
| 1) | Tout à fait incompatibles | (7) | (4.4%) |
| 2) | Plutôt incompatibles | (18) | (11.3%) |
| 3) | Assez compatibles | (64) | (40.3%) |
| 4) | Parfaitement compatibles | (28) | (17.6%) |
| 9) | Je ne sais pas | (42) | (26.4%) |

24. La constitution et l'orientation nationaliste du Parti Acadien devraient être modifiées afin de faire de celui-ci un parti politique accessible tant pour les Francophones que pour les Anglophones.

- | | | | |
|----|----------------------|------|---------|
| 1) | Tout à fait d'accord | (34) | (21.4%) |
| 2) | Plutôt d'accord | (25) | (15.7%) |
| 3) | Plutôt pas d'accord | (26) | (16.4%) |
| 4) | Pas du tout d'accord | (69) | (43.4%) |
| 9) | Je ne sais pas | (5) | (3.1%) |

25. Qu'est-ce qui est le plus important pour le Parti Acadien?

- | | | | |
|----|---|------|---------|
| 1) | Son orientation nationaliste | (35) | (22.0%) |
| 2) | Son orientation socialiste | (37) | (23.3%) |
| 3) | Ses orientations nationaliste et socialiste | (61) | (38.4%) |
| 4) | Autre. Précisez. _____ | (11) | (7.0%) |

-
-
- | | | | |
|----|----------------|------|---------|
| 9) | Je ne sais pas | (15) | (33.3%) |
|----|----------------|------|---------|

26. Comment percevez-vous personnellement le Parti Acadien?

- | | | | |
|----|---|------|---------|
| 1) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les Acadiens | (53) | (33.3%) |
| 2) | Le Parti Acadien est le Parti d'une élite intellectuelle et nationaliste | (44) | (27.7%) |
| 3) | Le Parti Acadien est le Parti d'un petit groupe de socialistes et de communistes | (3) | (1.9%) |
| 4) | Le Parti Acadien est le Parti de la classe ouvrière acadienne | (30) | (18.9%) |
| 5) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick; qu'ils soient Francophones, Anglophones ou autres. | (17) | (10.7%) |
| 6) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les Néo-Brunswickois | (8) | (5.0%) |
| 9) | Je ne sais pas | (3) | (1.9%) |

27. Comment croyez-vous que la population acadienne perçoit le Parti Acadien?

- | | | |
|----|--|-------------|
| 1) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les Acadiens | (21)(13.2%) |
| 2) | Le Parti Acadien est le Parti d'une élite intellectuelle et nationaliste | (48)(30.2%) |
| 3) | Le Parti Acadien est le Parti d'un petit groupe de socialistes et de communistes | (50)(31.4%) |
| 4) | Le Parti Acadien est le Parti de la classe ouvrière acadienne | (15)(9.4%) |
| 5) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les travailleurs du Nouveau-Brunswick; qu'ils soient Francophones, Anglophones ou autres | (12)(7.5%) |
| 6) | Le Parti Acadien est le Parti de tous les Néo-Brunswickois | (2)(1.3%) |
| 9) | Je ne sais pas | (11)(6.9%) |

28. Lors des dernières élections provinciales au Nouveau-Brunswick en 1974, j'ai voté:

- | | | |
|----|--|--------------|
| 1) | Pour le Parti Acadien | (91) (57.2%) |
| 2) | Pour le Parti Libéral | (14) (8.8%) |
| 3) | Pour le Parti Progressiste Conservateur | (6) (3.8%) |
| 4) | Pour le Nouveau Parti Démocratique | (3) (1.9%) |
| 5) | Je n'ai pas voté parce qu'il n'y avait pas de candidat du Parti Acadien dans ma circonscription électorale | (12) (7.5%) |
| 6) | Je n'ai pas voté parce que je ne pouvais pas | (24) (15.1%) |
| 7) | Je ne vote jamais aux élections | (3) (1.9%) |
| 8) | J'ai voté pour un autre parti parce qu'il n'y avait pas de candidat du PA | (6) (3.8%) |

29. A quel parti politique provincial vos parents accordaient-ils leurs votes lors des élections?

- | | | |
|----|---|--------------|
| 1) | Parti Libéral | (83) (52.2%) |
| 2) | Parti Progressiste Conservateur | (25) (15.7%) |
| 3) | Nouveau Parti Démocratique | |
| 4) | Aucun parti particulier | (11) (6.9%) |
| 5) | Ils ne votaient jamais aux élections | (1) (.0.6%) |
| 6) | Ils n'habitent pas le Nouveau-Brunswick | (6) (3.8%) |
| 9) | Je ne sais pas | (33) (20.8%) |

30. Vos parents ont-ils accordé leurs vote au Parti Acadien lors des élections provinciales de 1974?

1)	Oui	(36)	(22.6%)
2)	Non	(62)	(39.0%)
3)	Ils n'ont pas voté lors de ces élections	(6)	(3.8%)
9)	Je ne sais pas	(35)	(22.0%)
0)	Ne s'applique pas	(20)	(12.6%)

Sinon, ils ont accordé leurs votes, à quel parti?

1)	Parti Libéral	(26)	(16.4%)
2)	Parti Progressiste Conservateur	(12)	(7.5%)
3)	Nouveau Parti Démocratique		
9)	Je ne sais pas	(24)	(15.1%)
0)	Ne s'applique pas	(97)	(61.0%)

31. Quelles sont les chances du Parti Acadien de former dans un avenir rapproché le gouvernement du Nouveau-Brunswick?

1)	Très bonnes	(1)	(0.6%)
2)	Bonnes	(14)	(8.8%)
3)	Faibles	(63)	(39.6%)
4)	Aucune	(67)	(42.1%)
9)	Je ne sais pas	(14)	(8.8%)

32. Quelles sont les chances du Parti Acadien de constituer dans un avenir rapproché l'opposition officielle à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick?

1)	Très bonnes	(3)	(1.9%)
2)	Bonnes	(31)	(19.5%)
3)	Faibles	(76)	(47.8%)
4)	Aucune	(36)	(22.6%)
9)	Je ne sais pas	(13)	(8.2%)

33. Quelles sont les chances du Parti Acadien dans un avenir rapproché de déternir la balance du pouvoir à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick?

1)	Très bonnes	(9)	(5.7%)
2)	Bonnes	(45)	(28.3%)
3)	Faibles	(75)	(47.2%)
4)	Aucune	(18)	(11.3%)
9)	Je ne sais pas	(12)	(7.5%)

34. L'autonomie d'un territoire acadien vous la prévoyez pour quand?

- | | | | |
|----|---|------|---------|
| 1) | Dans le court terme (5 à 10 ans) | (7) | (4.4%) |
| 2) | Dans le moyen terme (10 à 15 ans) | (32) | (20.1%) |
| 3) | Dans le long terme (15 ans et plus) | (49) | (30.8%) |
| 4) | Je n'envisage pas une telle possibilité | (45) | (28.3%) |
| 9) | Je ne sais pas | (25) | (15.7%) |

35. Quelle forme juridique prendra ce territoire autonome?

- | | | | |
|----|--|------|---------|
| 1) | Un territoire doté d'une autonomie administrative et rattaché au Nouveau-Brunswick | (14) | (8.8%) |
| 2) | Un territoire doté d'une autonomie administrative et rattaché à un Québec indépendant ou non | (18) | (11.3%) |
| 3) | Un territoire doté d'une autonomie administrative et rattaché à l'Etat fédéral canadien | (9) | (5.7%) |
| 4) | Une province au sein du Canada | (7) | (4.4%) |
| 5) | Un Etat acadien souverain et associé à un Etat québécois indépendant | (15) | (9.4%) |
| 6) | Un Etat acadien souverain et associé au Canada | (10) | (6.3%) |
| 7) | Un Etat acadien souverain et indépendant | (5) | (3.1%) |
| 9) | Je ne sais pas | (35) | (22.0%) |
| 0) | Ne s'applique pas | (46) | (28.9%) |

36. Ce territoire autonome acadien sera doté d'un statut linguistique:

- | | | | |
|----|--------------------------------|------|---------|
| 1) | Unilingue français | (62) | (39.0%) |
| 2) | Bilingue (français et anglais) | (31) | (19.5%) |
| 9) | Je ne sais pas | (21) | (13.2%) |
| 0) | Ne s'applique pas | (45) | (28.3%) |

37. Que pensez-vous de l'opinion suivante: Au Nouveau-Brunswick ce sont les hommes d'affaires qui contrôlent la politique et les politiciens ne sont que des marionnettes entre leurs mains?

- | | | | |
|----|----------------------|------|---------|
| 1) | Tout à fait d'accord | (99) | (62.3%) |
| 2) | Plutôt d'accord | (49) | (30.8%) |
| 3) | Plutôt pas d'accord | (4) | (2.5%) |
| 4) | Pas du tout d'accord | (3) | (1.9%) |
| 9) | Je ne sais pas | (4) | (2.5%) |

38. Que pensez-vous de l'opinion suivante: Au Nouveau-Brunswick la plupart des gouvernements ne sont pas intéressés aux problèmes des travailleurs?

1)	Tout à fait d'accord	(69)	(43.4%)
2)	Plutôt d'accord	(67)	(42.1%)
3)	Plutôt pas d'accord	(14)	(8.8%)
4)	Pas du tout d'accord	(5)	(3.1%)
9)	Je ne sais pas	(4)	(2.5%)

39. Que pensez-vous de l'opinion suivante: Au Nouveau-Brunswick, la plupart des gouvernements favorisent une classe sociale particulière?

1)	Oui	(148)	(93.1%)
2)	Non	(7)	(4.4%)
9)	Je ne sais pas	(4)	(2.5%)

Si oui, quelle classe sociale est favorisée?

1)	Bourgeoisie	(89)	(56.0%)
2)	Petite bourgeoisie traditionnelle	(35)	(22.0%)
3)	Nouvelle petite bourgeoisie	(11)	(6.9%)
4)	Classe moyenne	(5)	(3.1%)
5)	Classe ouvrière	(1)	(0.6%)
6)	Classe agricole		
9)	Je ne sais pas	(6)	(3.8%)
0)	Ne s'applique pas	(11)	(6.9%)

40. Etes-vous favorable à l'indépendance du Québec?

1)	Oui	(93)	(58.5%)
2)	Non	(45)	(28.3%)
9)	Je ne sais pas	(21)	(13.2%)

41. Vous voyez l'avenir des Acadiens dans une société de type:

1)	Capitaliste	(13)	(8.2%)
2)	Social-démocrate	(81)	(50.9%)
3)	Socialiste	(38)	(23.9%)
4)	Autre. Précisez.		
9)	Je ne sais pas	(27)	(17.0%)

42. Comment voyez-vous l'avenir du Parti Acadien?

- | | | | |
|----|---|------|---------|
| 1) | Le Parti Acadien est voué à demeurer un tiers-parti et son rôle se limitera ainsi à celui d'un groupe de pression | (49) | (30.8%) |
| 2) | Le Parti Acadien peut aspirer à connaître des succès électoraux | (59) | (37.1%) |
| 3) | Le Parti Acadien est appelé à se fusionner avec le Nouveau Parti Démocratique du Nouveau-Brunswick | (6) | (3.8%) |
| 4) | Le Parti Acadien deviendra un Parti révolutionnaire | (5) | (3.1%) |
| 5) | Le Parti Acadien se dissoudra à plus ou moins long terme | (18) | (11.3%) |
| 6) | Autre. Précisez. _____

_____ | (3) | (1.8%) |
| 9) | Je ne sais pas. | (19) | (11.9%) |

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES GENERAUX

- Benoit, Jacques. L'extrême gauche. La Presse, 1977.
- Chiasson, Anselme. Petit manuel d'histoire d'Acadie de 1867 à 1976. La librairie acadienne, Université de Moncton, 1976.
- Collectif. Le Parti Acadien. Partis Pris, Montréal, 1972.
- Daigle, Jean. Petit manuel d'histoire d'Acadie de 1670 à 1755. La librairie acadienne, Université de Moncton, 1976.
- D'Entremont, Clarence. Petit manuel d'histoire d'Acadie des débuts à 1670. La librairie acadienne, Université de Moncton, 1976.
- Godin, Pierre. Les révoltés d'Acadie. Editions québécoises, 1972.
- Gusfield, Joseph R. Protest, Reform, and Revolt: a Reader in Social Movements. John Wiley and Sons, Inc., 1970.
- Hautecoeur, Jean-Paul. L'Acadie du discours. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1975.
- Herberle, Rudolf. Social Movements: an Introduction to Political Sociology. New York, Appleton - Century - Crofts Inc., 1951.
- LeBlanc, Emery. Les Acadiens. Les éditions de l'homme, 1963.
- Leege, David C., Francis, Wayne L. Political Research. Basic Books Inc., New York, 1974.
- Mao, Tsé-Toung. Textes choisis. Editions en langues étrangères, Pékin, 1972.
- Poulantzas, Nicos. Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui. Editions du Seuil, Paris, 1974.
- Rioux, Marcel, Martin, Yves. La société canadienne française. Etudes choisies et présentées par Marcel Rioux et Yves Martin, Hurtubise HMH, 1975.

Rocher, Guy. Introduction à la sociologie générale. Tome 2, Hurtubise HMH, 1975.

_____. Le Québec en mutation. Hurtubise HMH, 1973.

Rumilly, Robert. Histoire des Acadiens. Montréal, Fides, 2 vols., 1955.

Thériault, Léon. Petit manuel d'histoire d'Acadie de 1755 à 1867. La librairie acadienne, Université de Moncton, 1976.

Thorburn, Hugh G. Politics in New Brunswick. Toronto, University of Toronto Press, 1961.

Willems, Emilio, Dictionnaire de sociologie. Paris, M. Rivière, 1970.

2. OUVRAGES SUR LES PARTIS POLITIQUES

Charlot, Jean. Les partis politiques. Paris, A. Colin, coll. "Dossiers U₂", 1971.

Christian, W., Campbell, C. Political Parties and Ideologies in Canada. Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974.

Duverger, Maurice. Les partis politiques. Paris, A. Colin, coll. "Sciences politiques", 4e éd., 1961.

Eldersveld, Samuel. Political Parties: a Behavioral Analysis. Chicago, Rand McNally, 1964.

Engelman, F.C., Schwartz, M.A. Canadian Political Parties, Origin, Character, Impact. Toronto, Prentice-Hall, 1975.

La Palombara, Joseph, Weiner, Myron editors. Political Parties and Political Development. Princeton, Princeton University Press, 1966.

Macridis, Roy C. editor. Political Parties: Contemporary Trends and Ideas. New York, Harper and Row, 1967.

McDonald, Neil A. The Study of Political Parties. New York, Random House, "Studies in Political Science", 4e éd., 1965.

Michels, Robert. Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties. Paris, Flammarion, 1971.

Murray, Vera. Le Parti Québécois: de la fondation à la prise du pouvoir. Collection science politique, Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1976.

Pelletier, Réjean. Les militants du RIN. Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1974.

Partis politiques au Québec. Montréal, Hurtubise HMH, 1976.

Sorauf, Frank. Political Parties in the American System. Boston, Little Brown and Co., 1964.

Stein, Michael B. The Dynamics of Right-Wing Protest: a Political Analysis of Social Credit in Quebec. University of Toronto, 1973.

3. OUVRAGES SUR LES IDEOLOGIES

Amiot, Michel (et autres). Les idéologies dans le monde actuel. Paris, Desclée de Browuser, 1971.

Ansart, Pierre. Les idéologies politiques. Paris, Presses universitaires de France, 1974.

Baechler, Jean. Qu'est-ce que l'idéologie? Paris, Gallimard, 1976.

Bertrand, Jean-François. Idéologies et réalités politiques: principes de vie politique. Paris, Pensée universelle, 1974.

Brown, Laurence Binet. Ideology. Penguin Education, 1973.

Cox, Richard Howard. Ideology, Politics, and Political Theory. Wadsworth Pub., Co., 1969.

Drucker, Henry Matthew. The Political Uses of Ideology. London, MacMillan for the London School of Economics and Political Science, 1974.

- Dumont, Fernand. Les idéologies. Paris, Presses universitaires de France, 1974.
- Gould, James A. Political Ideologies. New York, MacMillan, 1973.
- Lancelot, Alain. Les attitudes politiques. 3^e éd., refondue, Paris, Presses universitaires de France, 1969.
- Lefebvre, Henri. Sociologie de Marx. Paris, Presses universitaires de France, 1966.
- Mannheim, Karl. Idéologie et utopie. Paris, Rivière, 1956.
- Marx, Karl, Engels, Friedrich. L'Idéologie allemande. Première partie, Editions sociales, 1974.
- Mopière, Denis. Le développement des idéologies au Québec: des origines à nos jours. Editions Québec/Amérique, 1977.
- Plamenatz, John Petrov. Ideology. New York, Toronto, MacMillan, 1971.
- Walicki, Andrzej. The Controversy over Capitalism: Studies in the Social Philosophy of the Russian Populists. Oxford, Clarendon Press, 1969.

4. REVUES

- Bélanger, André-J., Lemieux, Vincent. "Le nationalisme et les partis politiques". Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 22, mars 1969, pp. 559-566.
- Bourque, Gilles, Laurin-Frenette, Nicole. "Classes sociales et idéologies nationalistes au Québec 1760-1970". L'homme et la société, nos. 23-26, 1972, pp. 221-247.
- Even, A., Hauteceur, J.-P., Ravault, R.-J. "Mémoire de l'Association des Professeurs". La revue de l'Université de Moncton, no. 1, mai 1968, pp. 42-50.
- Gauvin-Chouinard, Monique. "Vue d'ensemble sur le mouvement coopératif acadien". L'Acayen, Volume 3, numéro 3, juin/juillet/août 76, pp. 10-34.

Hautecoeur, Jean-Paul. "Variations et invariance de l'Acadie dans le néo-nationalisme acadien". Recherches socio-graphiques, Vol. XIII, no. 3, septembre-décembre 1971, pp. 259-270.

L'Acayen. Vol. 1, no. 1, avril 1972, p. 16.

_____ Vol. 2, no. 4, janvier 1975, p. 21.

Laponce, J.A. "Canadian Party Labels: an Essay in Semantics and Anthropology". Revue canadienne de science politique, Vol. II, no. 2, juin 1969, pp. 141-157.

Latouche, Daniel. "Les tiers-partis, des troubles-fête?" Socialisme 66, nos. 9-10, octobre-décembre 1966, pp. 119-135.

_____ "La vraie nature de ... la Révolution tranquille". Revue canadienne de science politique, Vol. 7, no. 3, septembre 1974, pp. 525-536.

Légère, Martin-J. "La situation économique des Acadiens du Nouveau-Brunswick". Dans "Aujourd'hui l'Acadie", L'Action Nationale, Vol. LXVII, numéros 3-4, nov.-déc. 1977, pp. 231-246.

Leslie, Peter M. "The Role of Political Parties in Promoting the Interest of Ethnic Minorities". Revue canadienne et science politique, Vol. II, no. 4, décembre 1970, pp. 419-433.

Méisel, John. "Les transformations des partis politiques canadiens". Les cahiers de la société canadienne de science politique, no. 2, 1965.

Mellos, Koula. "Quantitative Comparison of Party Ideology". Revue canadienne de science politique, Vol. III, no. 4, décembre 1970, pp. 540-558.

Raymond, Gilles. "L'avenir de l'Acadie passe-t-il par le Parti Acadien?" Perspectives Le Soleil, Vol. 15, no. 4, 27 janvier 1973, pp. 2-5.

Richard, Camille-A. "L'Acadie, une histoire à faire?" Maintenant, no. 87, juin-juillet 1969, pp. 169-175.

_____ "L'Acadie, une société à la recherche de son identité". La revue de l'Université de Moncton, 2^{ème} année, no. 2, mai 1969, pp. 52-59.

Roy, Michel. "Survol historique de l'Acadie". Liberté, Vol. II, no. 5, 1969, pp. 13-26.

Savoie, Adélar. "L'Acadie". Vie française, Québec, Vol. 27, nos. 1-2, septembre-octobre 1972, pp. 3-20.

Scarrow, H.A. "The Function of Political Parties: a Critique of the Literature and the Approach". The Journal of Politics, Vol. 29, No. 4, November 1967, pp. 770-790.

5. AUTRES DOCUMENTATIONS

Baudry, René. Les Acadiens d'aujourd'hui. Rapport de recherche préparé pour la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, Vol. II, chap. VIII et XI, 1966.

Bernon, Anne. Le nationalisme acadien des années 1910-1920 à travers l'Évangéline. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, 1971-1972.

Byrne, Edward G. Rapport de la Commission royale sur la finance et la taxation municipale au Nouveau-Brunswick. Frédéricton, Nouveau-Brunswick, 1963.

Cardinal, Claude. Une association de comté du Rassemblement pour l'indépendance du nationale. Thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1970.

Deutsch, John J. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. Frédéricton, Nouveau-Brunswick, 1962.

Dion, P., Even, A., Hauteœur, J.-P. Le bilinguisme à la Commission d'énergie du Nouveau-Brunswick. Institut de recherches en sciences sociales, Moncton, Volume 1, 1969.

Even, Alain. Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou les blocages culturels au développement économique: contribution à une analyse socio-économique du développement. Thèse de doctorat 3e cycle, Université de Rennes, 1970.

Finn, Jean-Guy. Développement et persistance du vote ethnique: les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Thèse de maîtrise en science politique, Université d'Ottawa, 1972.

MacKenzie, William H. Report of the Royal Commission on the Financing of Schools in New Brunswick. Fredericton, New Brunswick, 1955.

Mailhot, Raymond. La "Renaissance Acadienne": l'interprétation traditionnelle et le Moniteur Acadien. Thèse de D.E.S. en histoire, Université de Montréal, 1969.

Richard, Camille-A. L'idéologie de la première convention nationale acadienne. Thèse de maîtrise en sociologie, Université Laval, Québec, 1960.

_____. "L'idéologie nationale face à la nouvelle société acadienne". Ralliement de la jeunesse acadienne 1966, documentation préparatoire, feuilles photocopiées.

_____. "Nationalisme et néo-nationalisme: de la prise de conscience à la crise de croissance". Ralliement de la jeunesse acadienne 1966, documentation préparatoire, feuilles photocopiées.

Thorburn, Hugh G. Ethnic Participation and Language Use in the Public Service of New Brunswick. A study prepared for the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1966.

_____. The Political Participation of the French-Speaking Population of New Brunswick. A report prepared for the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism, 1965.

Comptes publics du Nouveau-Brunswick. Frédéricton, N.-B., 1941, 1952, 1962, 1972, 1976.

Department of Municipal Affairs annual report of Municipal Statistics. Fredericton, N.-B., 1951, 1956, 1961, 1966.

Les héritiers de Lord Durham. Le plan d'action de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mai 1977.

Le Parti Acadien ou le Socialisme. Manifeste d'un groupe de scissionnistes du Parti Acadien présenté à la presse le 25 avril 1977.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ottawa, Imprimeur de la reine, Vol. 2, 1968, Vol. 3, 1969.

Statistique Canada. Recensement 1941, 1951, 1961, 1971.

6. DOCUMENTS DU PARTI ACADIEN

Constitution du Parti Acadien. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 11 novembre 1972, 6 p.

Programme du Parti voté au Congrès du 11 novembre 1972. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 11 novembre 1972, 2 p.

LeBlanc, Charles. Prise de position. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, 6 p.

Rapport du président. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 14 septembre 1973, 3 p.

Unilinguisme dans Restigouche. Feuille polycopiée, Archives du PA, 15 février 1973, 1 p.

Prenons nos affaires en main. Feuille polycopiée, Archives du PA, 14 février 1973, 1 p.

Le Parti Acadien. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, 4 p.

Le Parti Acadien et la francophonie acadienne. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, 3 p.

Les principes du Parti Acadien et sa position vis-à-vis le bilinguisme et les Anglophones. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1973, 5 p.

Communiqué de presse. Feuille polycopiée, Archives du PA, 20 février 1974, 1 p.

Réunion de l'Exécutif du Parti Acadien. Feuille polycopiée, Archives du PA, 8 août 1974, 1 p.

Réunion de l'Exécutif du Parti Acadien. Feuille photocopiée,
Archives du PA, 15 août 1974, 1 p.

Lisez toute, c'est important et urgent! Feuilles photocopées,
Archives du PA, 20 août 1974, 4 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopées, Archives du PA,
30 septembre 1974, 3 p.

Paquet d'idées exprimées lors de la réunion du 7/9/74. - Feuilles
photocopées, Archives du PA, 12 septembre 1974, 2 p.

Organisation de la campagne électorale. Feuilles photocopées,
Archives du PA, 12 septembre 1974, 3 p.

Si vous avez lu le pamphlet, si vous êtes membre du Parti Acadien.
Feuilles photocopées, Archives du PA, septembre 1974, 2 p.

Plate-forme électorale. Feuilles photocopées, Archives du PA,
octobre 1974, 11 p.

Réunion de stratégie tenue à Bathurst, dimanche 20/10/74.
Feuilles photocopées, Archives du PA, 20 octobre 1974,
2 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopées, Archives du PA,
30 novembre 1974, 2 p.

Rapport de la réunion du 30/11/74 à Bathurst. Feuilles poly-
copées, Archives du PA, 30 novembre 1974, 3 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopées, Archives du PA,
décembre 1974, 3 p.

Rapport du Congrès de Val-Comeau. Feuilles photocopées,
Archives du PA, 16 février 1975, 5 p.

Assemblée annuelle. Feuilles photocopées, Archives du PA,
16 février 1975, 5 p.

Rapport de la première réunion du nouveau Conseil provincial
1974-75. Feuilles photocopées, Archives du PA,
mars 1975, 3 p.

Rapport de la réunion de l'Exécutif du 26/3/75. Feuilles poly-
copées, Archives du PA, mars 1975, 2 p.

Rapport de la réunion de l'Exécutif du 10/4/75. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 10 avril 1975, 2 p.

Conférence de presse. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 13 avril 1975, 2 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuille polycopiée, Archives du PA, 23 avril 1975, 1 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 7 mai 1975, 2 p.

Mémoire présenté par le Parti Acadien lors du forum sur l'avenir de l'éducation au N.-B. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 10 mai 1975, 7 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 20 mai 1975, 2 p.

Réunion du Conseil provincial. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 1er juin 1975, 2 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 16 juin 1975, 2 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuille polycopiée, Archives du PA, 2 juillet 1975, 1 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuille polycopiée, Archives du PA, 9 juillet 1975, 1 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 16 juillet 1975, 2 p.

Rapport de la réunion du Conseil provincial. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 9 août 1975, 3 p.

Mémoire sur l'énergie nucléaire. Feuilles polycopiées, Archives du PA, 24 août 1975, 5 p.

Le Parti Acadien vous informe. Feuilles polycopiées, Archives du PA, août 1975, 6 p.

Organisation du PA dans les circonscriptions. Feuilles polycopiées, Archives du PA, été 1975, 6 p.

Mémoire sur les régions non constituées en municipalités. Feuilles polycopiées, Archives du PA, octobre 1975, 5 p.

Rapports des réunions de l'Exécutif tenues les 14/9/74, 17/9/75, 1/10/75 et 8/10/75. Feuilles photocopiées; Archives du PA, 14 octobre 1975, 3 p.

Rapport de la réunion du Conseil provincial. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 18 octobre 1975, 2 p.

Réunion de l'Exécutif. Feuille photocopiée, Archives du PA, 5 novembre 1975, 1 p.

Un Parti à organiser. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 16 novembre 1975, 2 p.

Un pays à construire. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 16 novembre 1975, 7 p.

Un pays à construire - quelques définitions. Feuille photocopiée, Archives du PA, 16 novembre 1975, 1 p.

Rapport du Congrès de Bouctouche. Feuilles photocopiées, Archives du PA, novembre 1975, 8 p.

Texte de l'émission La Politique Provinciale. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 8 février 1976, 3 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 23 mars 1976, 2 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 25 mars 1976, 2 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 26 avril 1976, 2 p.

Communiqué de presse. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 2 mai 1976, 2 p.

Communiqué de presse. Feuille photocopiée, Archives du PA, 3 mai 1976, 1 p.

Nous sommes très heureux au Parti Acadien de la victoire du Parti Québécois. Feuilles photocopiées, Archives du PA, 15 novembre 1976, 2 p.

Le Parti Acadien vous informe. Feuilles photocopiées, Archives du PA, novembre 1976, 4 p.

Rapport du Congrès de Robertville. Feuilles polycopiées,
Archives du PA, 28 novembre 1976, 6 p.

Le Parti Acadien et le financement des partis politiques
au Nouveau-Brunswick. Feuille polycopiée, Archives
du PA, 11 mars 1977, 1 p.

Communiqué de presse: Feuilles polycopiées, Archives du PA,
1er avril 1977, 2 p.

Congrès d'orientation du Parti Acadien - Programme proposé
et adopté. Feuilles polycopiées, Archives du PA,
avril-mai 1977, 27 p.

Mémoire présenté à la Commission Pépin-Robarts. Feuilles
polycopiées, Archives du PA, 31 janvier 1978, 3 p.

7. JOURNAUX

L'Évangéline. Moncton, 2 février 1972.

L'Évangéline. Moncton, 3 août 1972.

L'Évangéline. Moncton, 30 novembre 1973.

L'Évangéline. Moncton, 3 décembre 1973.

L'Évangéline. Moncton, 29 novembre 1976.